

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE GIVORS
SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2023**

Convocation : 01/12/2023
Affichage de la liste des délibérations : 06/12/2023

Membres en exercice : 17 Président : Monsieur BOUDJELLABA
Présents : 11 Secrétaire : Bérengère MONNET

L'an deux mille vingt trois, le cinq décembre, à 18 heures 30, dans la Salle Broues,

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Françoise BATUT ; Madame Nabiha LAOUADI ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Damien PELLAT ; Madame Françoise MONCHANIN ; Madame Pierrette CHEVROT-MAZZOCCO ; Madame Eliane RENARD ; Madame Michelle SERVETON ; Madame Martine SYLVESTRE

A DONNÉ PROCURATION

Madame Sabine RUTON a donné procuration à Madame Florence MERIDJI

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Farid MAHDADI ; Madame Tiphaine MASSON ; Madame Camille MAY

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

RAPPORTEUR : Françoise BATUT

Vu l'article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par le Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale – art 1.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation qui incombe au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis 1995 (décret 95-262 du 6 mai 1995).

Ce sont les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS et CIAS) qui ont été chargés de sa réalisation, l'analyse devant porter sur l'ensemble de la population.

Le décret 2016-824 du 21 juin 2016 est venu apporter des modifications à l'exercice de l'ABS, en supprimant l'annualité de la démarche. L'ABS consiste désormais en un diagnostic sociodémographique à réaliser en début de mandat municipal en lien avec les partenaires présents sur le territoire et à assortir de possibles analyses thématiques.

L'Analyse des Besoins Sociaux de Givors a été réalisée par un étudiant en statistique (niveau Licence). Cet étudiant a mené depuis décembre 2022 un travail avec pour objectifs :

- Dresser un état des lieux des différents publics à travers une démarche descriptive de la structure démographique et les caractéristiques générales de la population.
- Établir un portrait social.
- Réaliser un diagnostic sur deux thématiques : la précarité alimentaire et l'isolement des personnes âgées. L'action sociale sera alors adaptée aux besoins de la population du territoire.

Les résultats sont présentés dans le document ci-annexé.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :
12 VOIX POUR**

DÉCIDE

- **DE PRENDRE ACTE** de l'Analyse des Besoins Sociaux de Givors ci-annexée.

Le président du CCAS,
Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance
Bérengère MONNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le président du CCAS dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Analyse des Besoins Sociaux

2023

CCAS de Givors



Sommaire

I.	Introduction.....	3
A.	Contexte.....	3
1.	Présentation ABS	3
2.	Méthodologie sur les données statistiques.....	3
3.	Méthodologie des entretiens individuels, groupes de travail et questionnaires à la population.	3
B.	Explication du choix de comparaison.....	4
II.	La population d'un territoire, post-désindustrialisation :	7
A.	Une reprise de la croissance de la population de Givors.....	8
B.	Un territoire avec une migration faible.....	10
C.	Une population âgée importante	13
D.	Une fécondité décroissante face à une mortalité croissante	17
E.	Une ville avec beaucoup de couples sans enfant et de personnes seules.....	19
F.	Une décroissance du nombre de ménages avec enfant et d'enfant par famille	21
G.	L'accompagnement de l'enfance à Givors	22
III.	Un territoire pourvu en logement sociaux :	25
A.	Une augmentation du nombre de logements	27
B.	Une forte demande de logement social	29
C.	Des logements et des statuts d'occupation qui ne varient que très peu.....	30
IV.	Une population face à la formation et l'emploi.....	34
A.	Un niveau de formation très faible	36
B.	Une forte proportion de la population sans emploi.....	39
C.	Un taux de chômage en hausse.....	41
D.	Des emplois peu stables	42
E.	Une activité stagnante	44
F.	L'héritage d'une ancienne ville industrielle	45
1.	Des travailleurs peu qualifiés.....	45
2.	Des entreprises profitant de la main d'œuvre Givordine	48
V.	Une population en précarisation et recourant aux aides sociales.....	50
A.	Une population très pauvre	53
B.	Une croissance importante des foyers recevant des aides	56
1.	Les ménages percevant le RSA en hausse	56
2.	Une progression des ménages avec un faible salaire nécessitant des aides.....	58
C.	Une population peu employée.....	60

D.	Une part importante de la population allocataire de la CAF	61
E.	Une augmentation de la fréquentation du CCAS de Givors	63
F.	Focus sur la précarité alimentaire	64
1.	Un territoire avec beaucoup de précarité entraînant une importante précarité alimentaire	64
2.	Compte rendu des entretiens individuels et du groupe de travail sur la problématique.....	65
3.	Le retour de la population.....	67
VI.	Un territoire peu desservi par les spécialistes de santé avec une population vieillissante :	70
A.	Un territoire vieillissant et s'appauvrissant.....	71
1.	Un grand nombre de retraités à Givors.....	71
2.	Une précarisation croissante des retraités	72
B.	Focus sur l'isolement des personnes âgées	72
1.	Un territoire vaste avec beaucoup de personnes âgées et peu de spécialistes de santé	73
2.	Compte rendu des entretiens individuels et du groupe de travail sur cette problématique.....	73
3.	Le retour de la population.....	76
C.	Une réduction du nombre de spécialistes de santé	79
D.	Les personnes porteuses de handicap	79
VII.	Conclusion	80
VIII.	Les pistes de travail :	81

I. Introduction

A. Contexte

1. Présentation ABS

Le décret du 21 juin 2016 a apporté des modifications à l'obligation initialement faite aux CCAS de réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux (Décret du 6 mai 1995). Le décret du 21 juin 2016 relatif aux missions des CCAS et ses modifications concernant l'ABS sont :

L'article R. 123-1 du Code de l'action sociale et des familles est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. R. 123-1.-I.- Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II.- L'ABS consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

III.- L'ABS fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des Conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au Conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget. »

2. Méthodologie sur les données statistiques

Les statistiques utilisées dans l'ABS 2023 ont été établies avec les données les plus récentes possibles. Elles sont issues des sites de l'INSEE, de la CAF, de pôle emploi et des partenaires de la ville. La majorité des informations utilisées se rapporte à l'année 2019, sauf pour les données de recensement qui peuvent être d'année antérieure. La plupart des statistiques sont en libre accès sur internet (Insee pour le recensement, etc.), les sources sont indiquées sous chaque carte, graphique ou tableau.

3. Méthodologie des entretiens individuels, groupes de travail et questionnaires à la population.

Sur Givors, deux problématiques spécifiques à la commune ont été retenues. Ces deux problématiques sont l'isolement des personnes âgées et la précarité alimentaire. Pour recueillir le maximum d'information nous avons réalisé des entretiens individuels, des groupes de travail et des questionnaires à la population. Nous avons interrogé une vingtaine de spécialistes du territoire (sur les deux problématiques spécifiques) et une cinquantaine d'habitants. Pour les entretiens individuels nous avons réalisé un guide d'entretien avec des

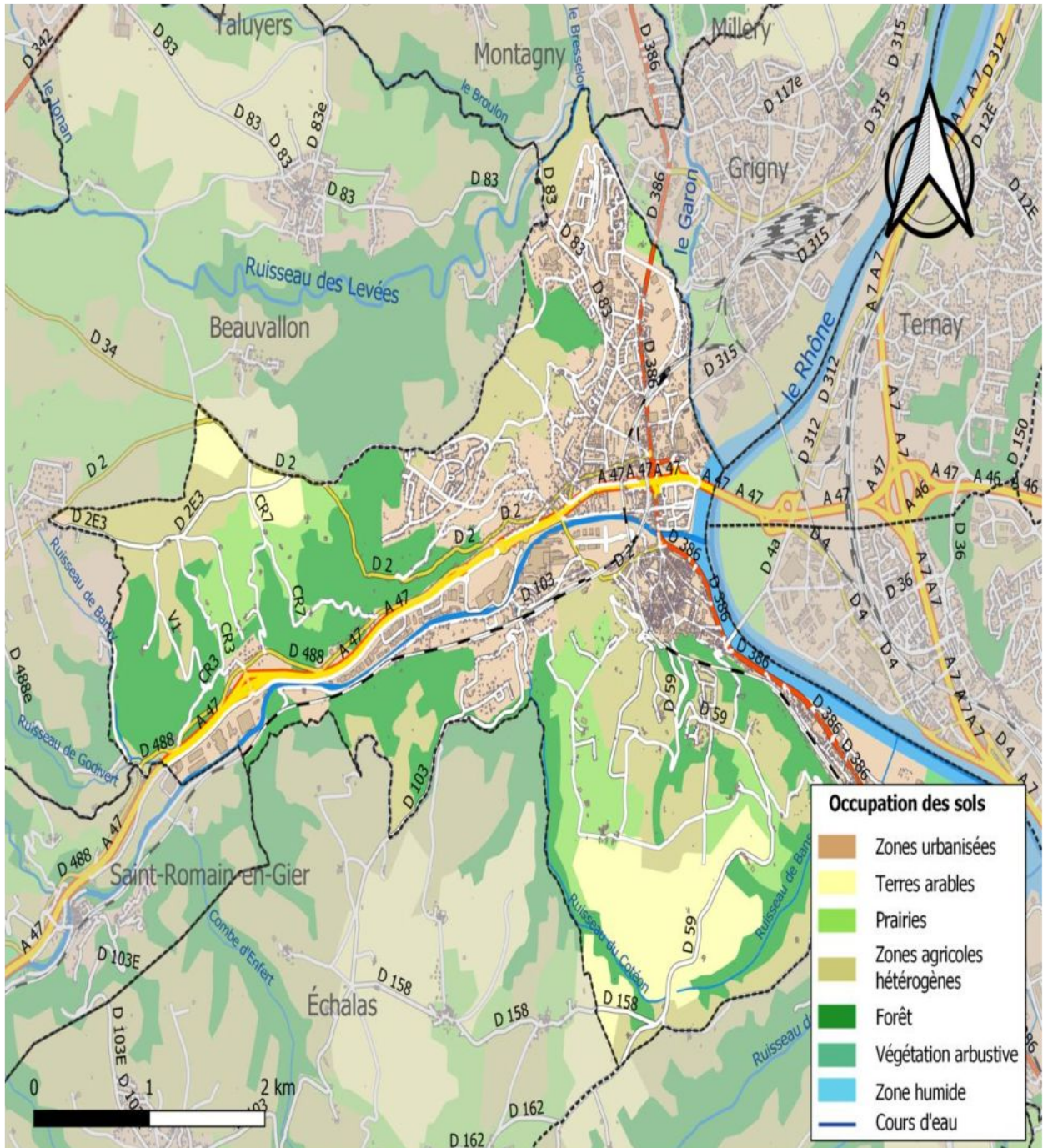
questions très ouvertes pour récupérer le plus d'information de la part des spécialistes tout en restant dans le cadre de l' ABS, lors des entretiens nous leur avons spécifiquement demandé d'étudier les questions avec un œil très global par rapport à la ville et avec un œil spécifique à leur structure. Nous avons suivi la même logique pour les groupes de travail en axant majoritairement notre débat sur la situation du territoire, la confrontation d'idées et comment coopérer au mieux. Pour les questionnaires à la population nous les avons réalisés après les entretiens individuels et les groupes de travail afin de pouvoir opposer ce qui en était ressorti à l'avis de la population. Ainsi, les questionnaires ont été faits avec presque uniquement des questions fermées pour récupérer l'avis de la population.

B. Explication du choix de comparaison

L'équipe en charge de la réalisation de l'ABS a choisi de comparer les statistiques de la commune de Givors avec ceux de la Métropole de Lyon, dont elle fait partie, et avec la commune de Saint-Fons. Givors et Saint-Fons sont deux communes qui se ressemblent sur plusieurs points, elles sont toutes les deux dans des situations économiques difficiles et ont subi la désindustrialisation. Elles se situent en banlieue de la métropole de Lyon, leurs populations sont semblables sur leur répartition en catégorie socioprofessionnelle, leur nombre d'habitants, et le niveau de formation de ces derniers (...).

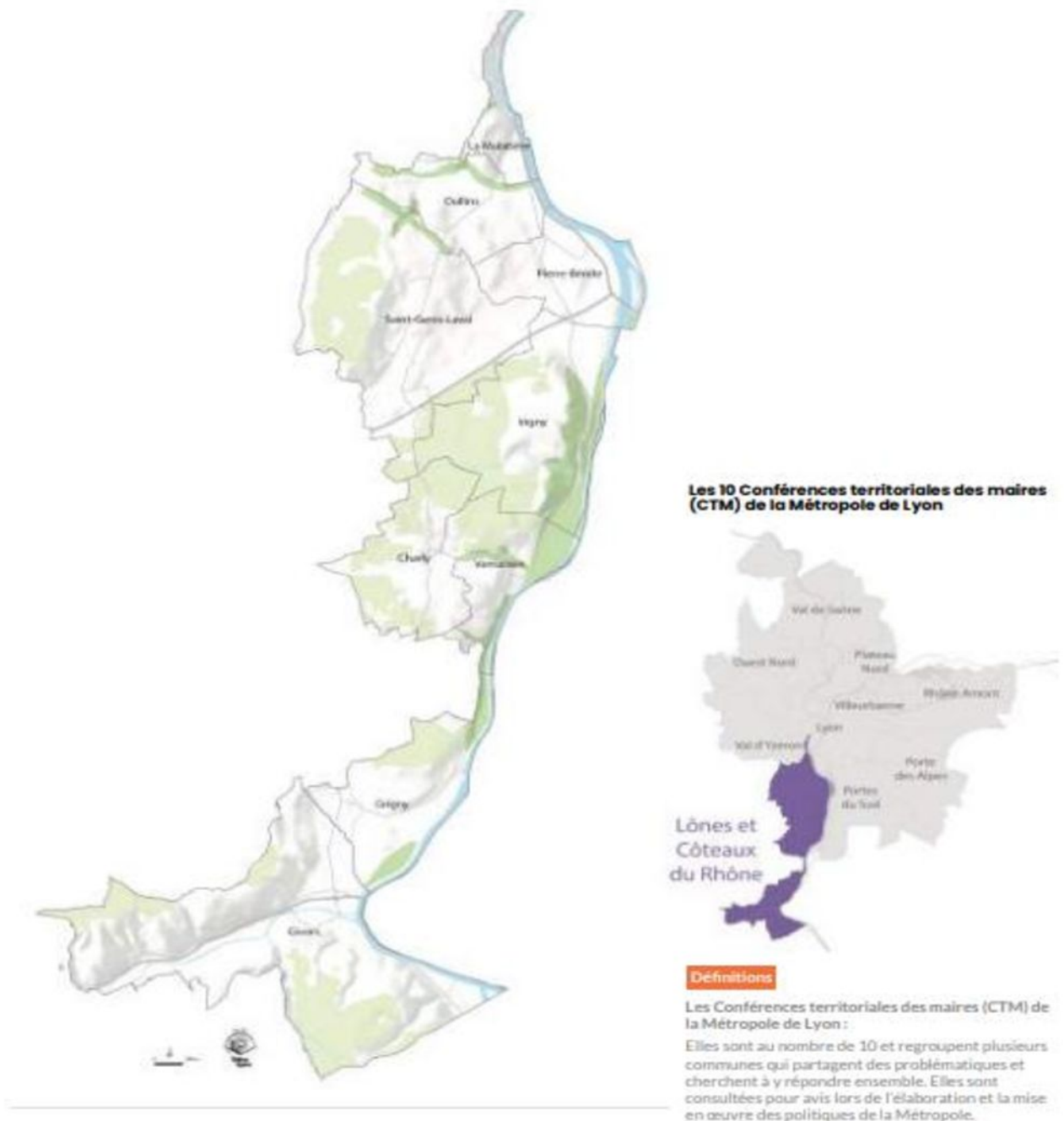
Il y aura à plusieurs reprises, une comparaison de Givors et de la CTM (Conférence Territoriale des Maires) Lône et Coteaux du Rhône dont Givors fait partie. Cette comparaison a pour but d'observer comment d'autres communes de la périphérie lyonnaise se comportent. La CTM se compose des communes de Charly, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint-Genis Laval et Vernaison.

Carte du territoire de Givors et de son occupation



Source : wikipédia, Carte des infrastructures et de l'occupation des sols de la commune en 2018

Carte de Lômes et coteaux du Rhône



II. La population d'un territoire, post-désindustrialisation :

2019

Population	Givors : 20 285 Métropole : 141 1571
Taux de variation de la population par an	Givors : 0.6% Métropole : 1%
Population de plus de 60 ans	Givors : 4 788 - 23,6% Métropole : 296 203 – 21%
Nombre de ménage total	Givors : 8 073 Métropole : 647 924
Ménage d'une seule personne	Givors : 2 615 - 32,4% Métropole : 274 661 - 42,5%

Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales et Balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Synthèse sur la population :

Givors est une ville de **20 285 habitants**. La commune a connu une légère augmentation de sa population par le solde naturel, mais il y a moins d'arrivées que de départs. De plus, le nombre de déménagements au sein de la ville est aussi en diminution.

Le nombre de naissance de la ville a connu une baisse depuis quelques années par contre le nombre de décès augmente dans le même temps. C'est pourquoi la population de Givors subit un vieillissement, en même temps qu'une diminution de son nombre de jeunes.

Givors est une ville avec un grand nombre de ménages seuls composés de personnes âgées de 65 ans et plus. Elle a aussi une part importante de familles qui n'ont pas d'enfant, et la majorité des foyers avec enfants en a 1 ou 2.

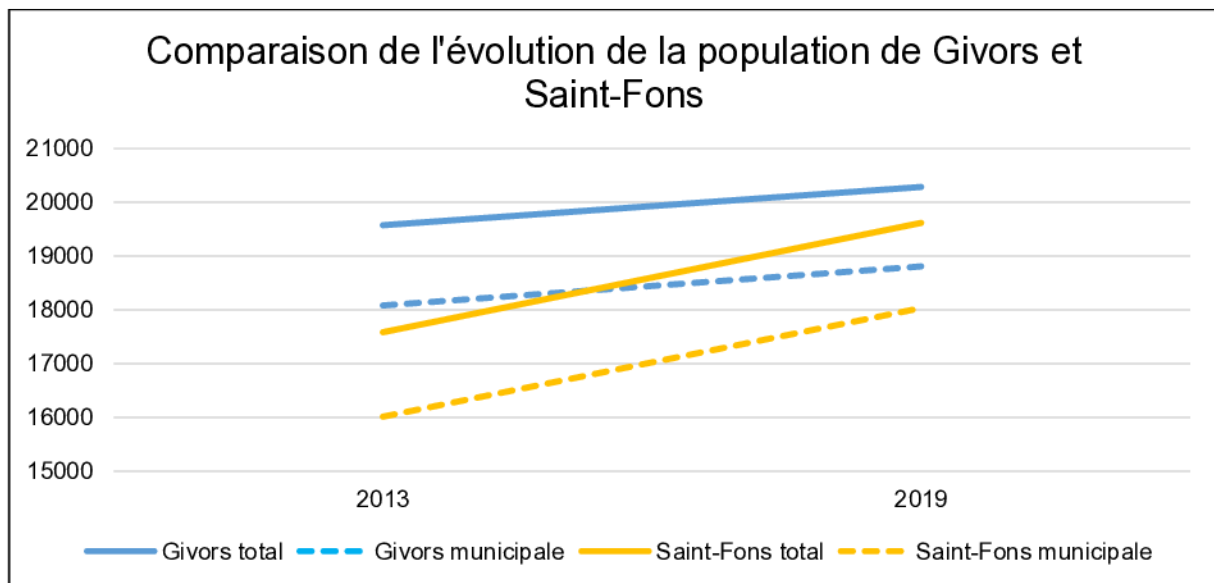
La part des ménages en couple avec enfants diminue, depuis 1990. La ville a rencontré une augmentation de son nombre de familles monoparentales avec enfant.

Préconisation :

- Comment attirer des populations sur Givors et de préférence jeunes tout en évitant que la population déjà présente ne quitte le territoire ?

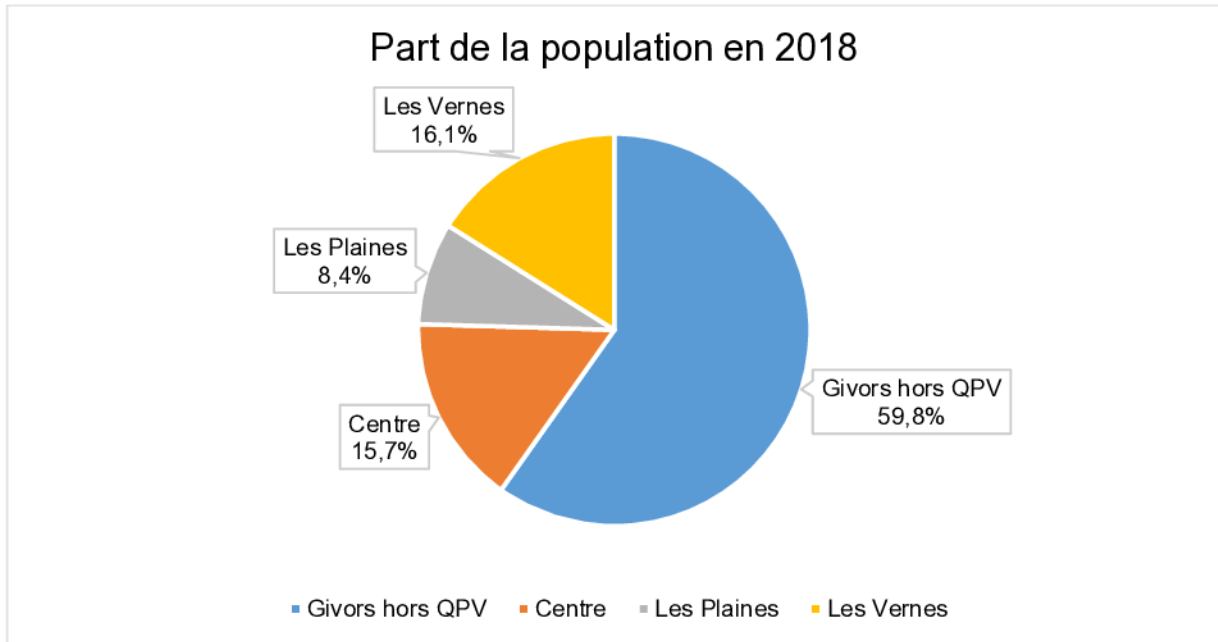
A. Une reprise de la croissance de la population de Givors

Givors est une ville de **20 285 habitants**, elle n'a connu qu'une très faible augmentation de sa population de 2013 à 2019. Givors est la troisième ville la plus peuplée de la CTM, 40% de la population réside dans les QPV alors que pour l'ensemble de la CTM ce n'est que 12%.



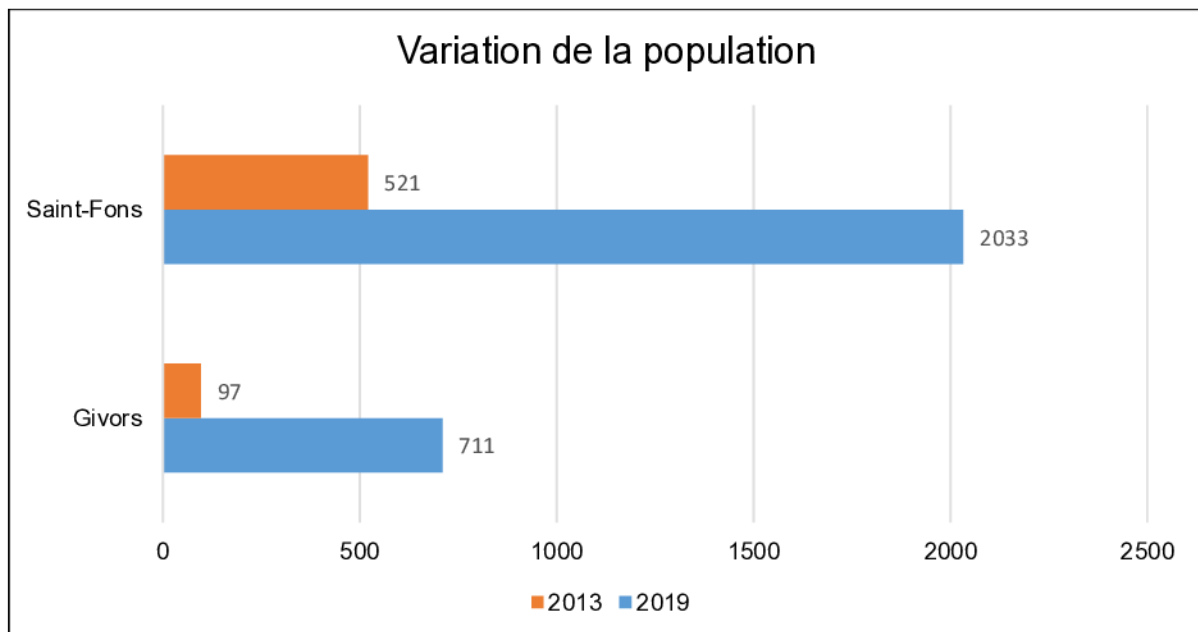
Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

Givors total est l'ensemble de la population de Givors comprenant les personnes qui n'y résident pas toute l'année, alors que *Givors municipale* est l'ensemble de la population qui vit toute l'année sur la commune.



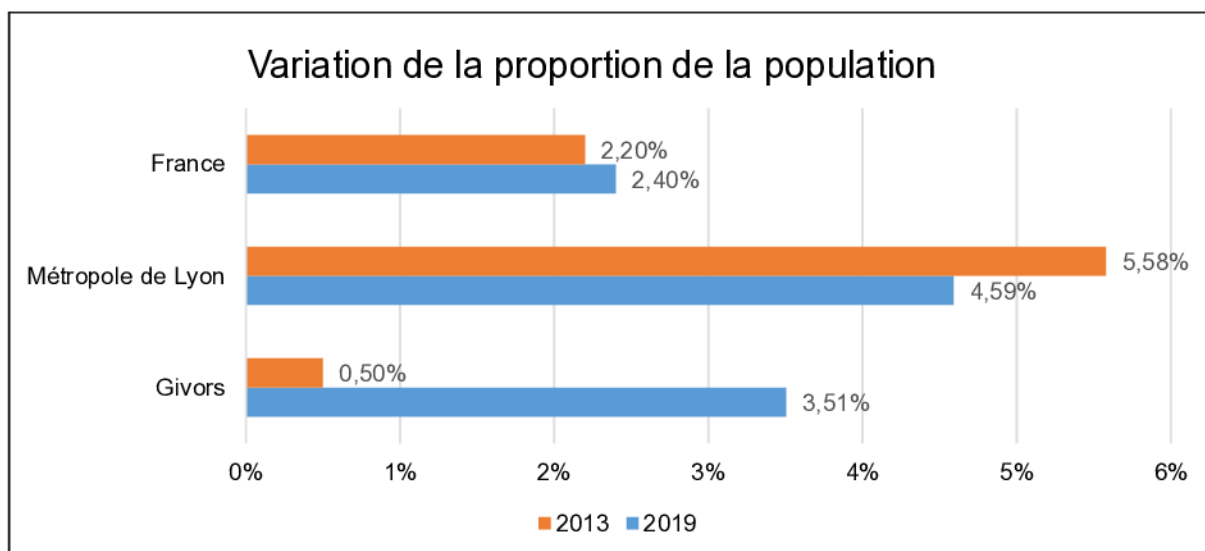
Source : Insee, RP

Comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous, en 2013, Givors a connu une faible croissance démographique. Cette **croissance** de la population **a tout de même évolué** entre 2013 et 2019, mais elle reste faible en proportion, au regard de celle de Saint-Fons.



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

Toutefois, en 2019 le taux de croissance démographique de Givors est supérieur à celui de la France, mais inférieur à celui de la métropole de Lyon. Nous pouvons constater que la métropole de Lyon connaît toujours une croissance de sa population mais qu'elle est plus faible que celle de 2013 alors que pour Givors et le territoire français, c'est l'inverse, il y a une croissance plus élevée en 2019.



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

B. Un territoire avec une migration faible

Avec les 3 graphiques suivants, nous pouvons observer l'évolution de la population de Givors, de Saint-Fons et de la métropole de Lyon, de 1968 à 2019, avec l'impact des soldes naturels et migratoires.

Givors a connu une forte augmentation de sa population en 1975, date où le solde migratoire est positif pour la dernière fois.

Puis, lors des années suivantes (suite à la désindustrialisation), le solde migratoire est devenu négatif, le départ des personnes n'étant pas compensé par celles qui arrivaient sur Givors. Le solde naturel ne pouvait pas compenser **un départ aussi important de population**, c'est ainsi que de 1982 à 1999 Givors a subi une **diminution importante de sa population**.

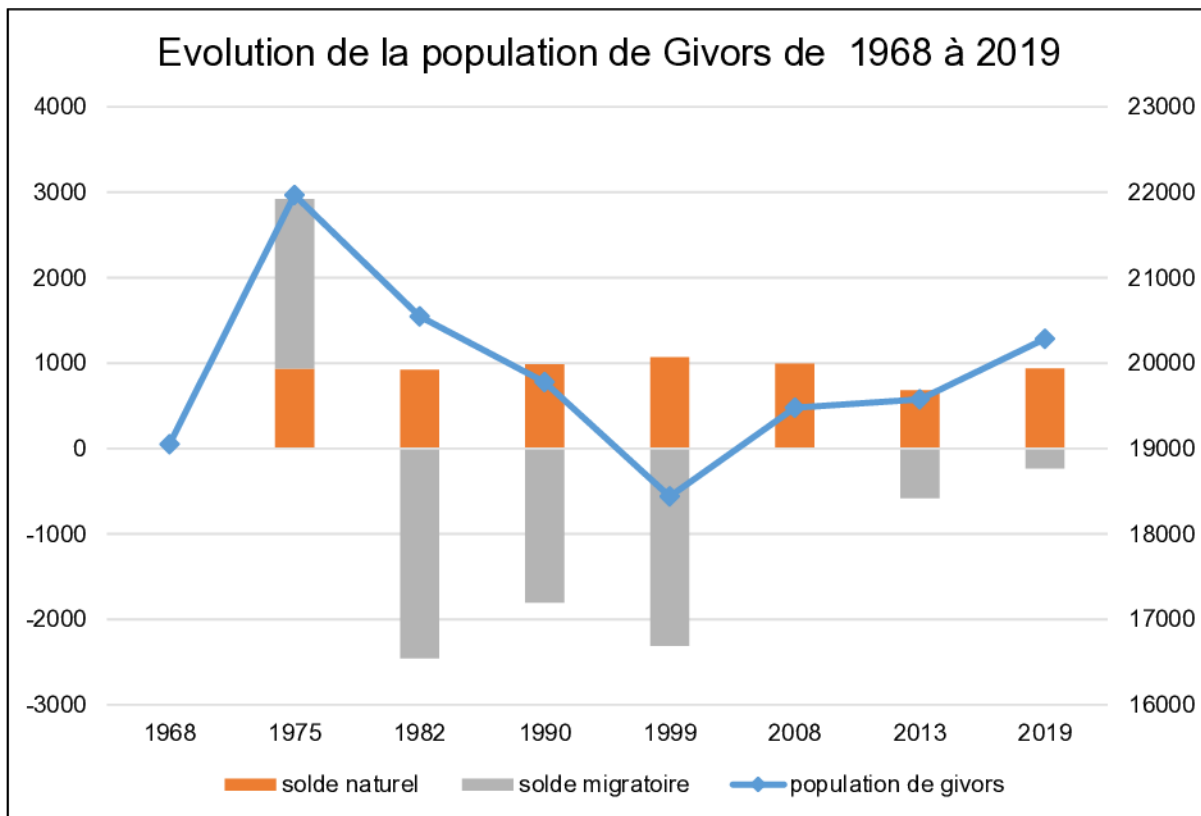
Pour autant **depuis 1999** jusqu'à 2019, la population de Givors est de nouveau répartie sur le chemin de la croissance, avec un solde migratoire très faible, sa croissance est principalement due à son solde naturel.

Nous pouvons toutefois observer que Saint-Fons n'a pas connu la même fluctuation que Givors, en effet elle a connu une période de départ en 1982 comme Givors mais cela n'a que très faiblement impacté la taille de sa population et depuis Saint-Fons n'a connu que des périodes de croissance avec en 2019 son solde migratoire qui est redevenu positif.

Parallèlement, la métropole de Lyon a connu de 1982 à 1999 une période où son solde migratoire était négatif mais par son solde naturel important, elle ne connaît que la croissance depuis 1968, de plus elle retrouve un solde migratoire positif depuis 2013.

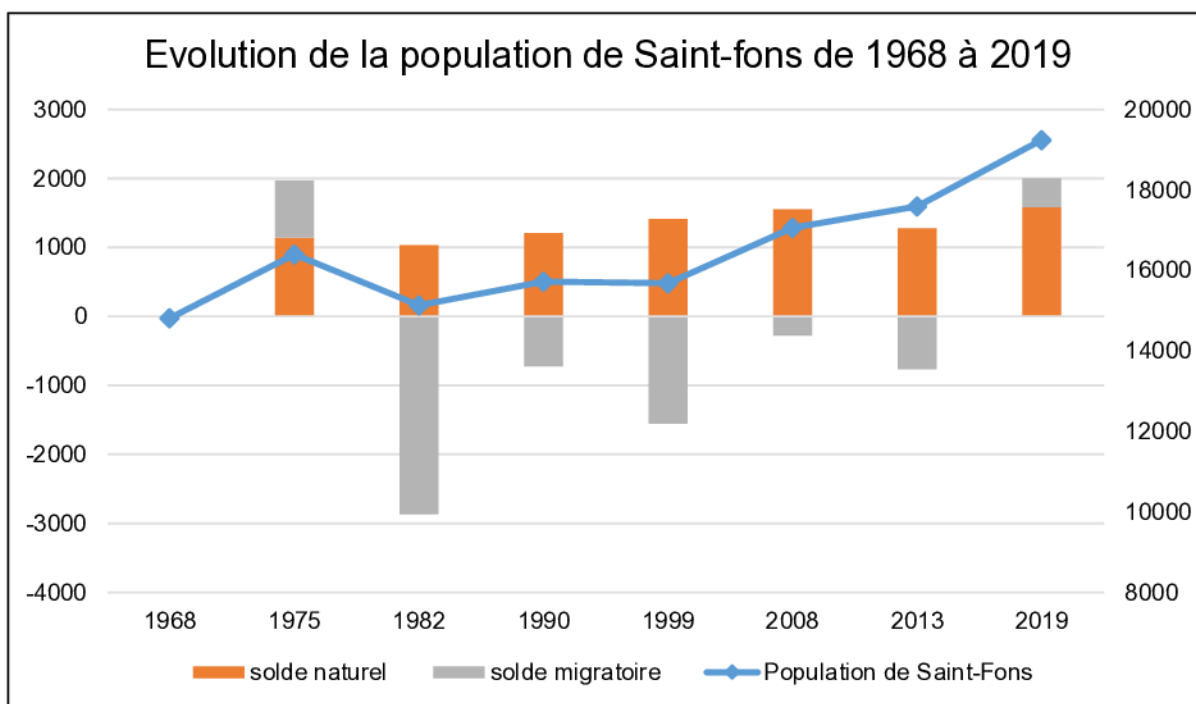
La CTM comme Givors, observe une légère croissance de sa population (+0.5% par an depuis 2010) mais c'est inférieur à celle de la métropole (+0.9% par an).

Il est important de noter que la croissance est similaire à celle de Givors, la croissance de la CTM est uniquement portée par le solde naturel car le solde migratoire est négatif.



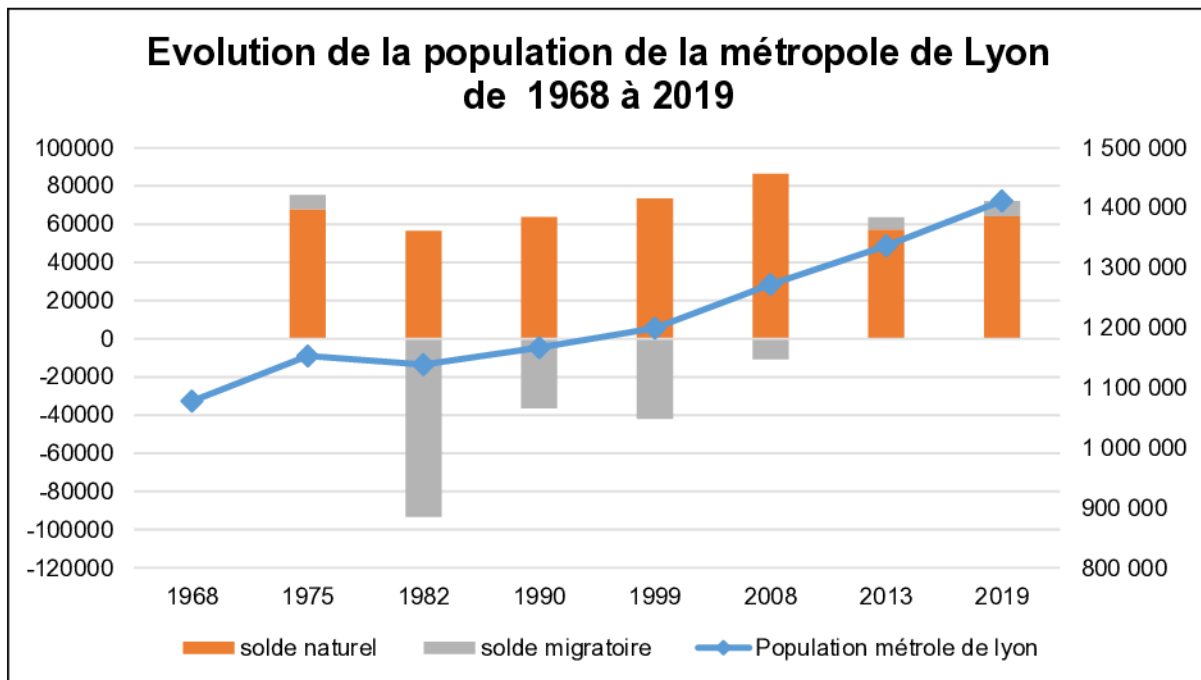
Source : Insee, population sexe âge quinquennal6817

Note de lecture : L'axe de -3 000 à 4 000 est celui du solde migratoire et du solde naturel. L'axe de 16 000 à 23 000 est celui de la population de Givors.



Source : Insee, population sexe âge quinquennal6817

Note de lecture : L'axe de -4 000 à 3 000 est celui du solde migratoire et du solde naturel. L'axe de 8 000 à 20 000 est celui de la population de Givors.

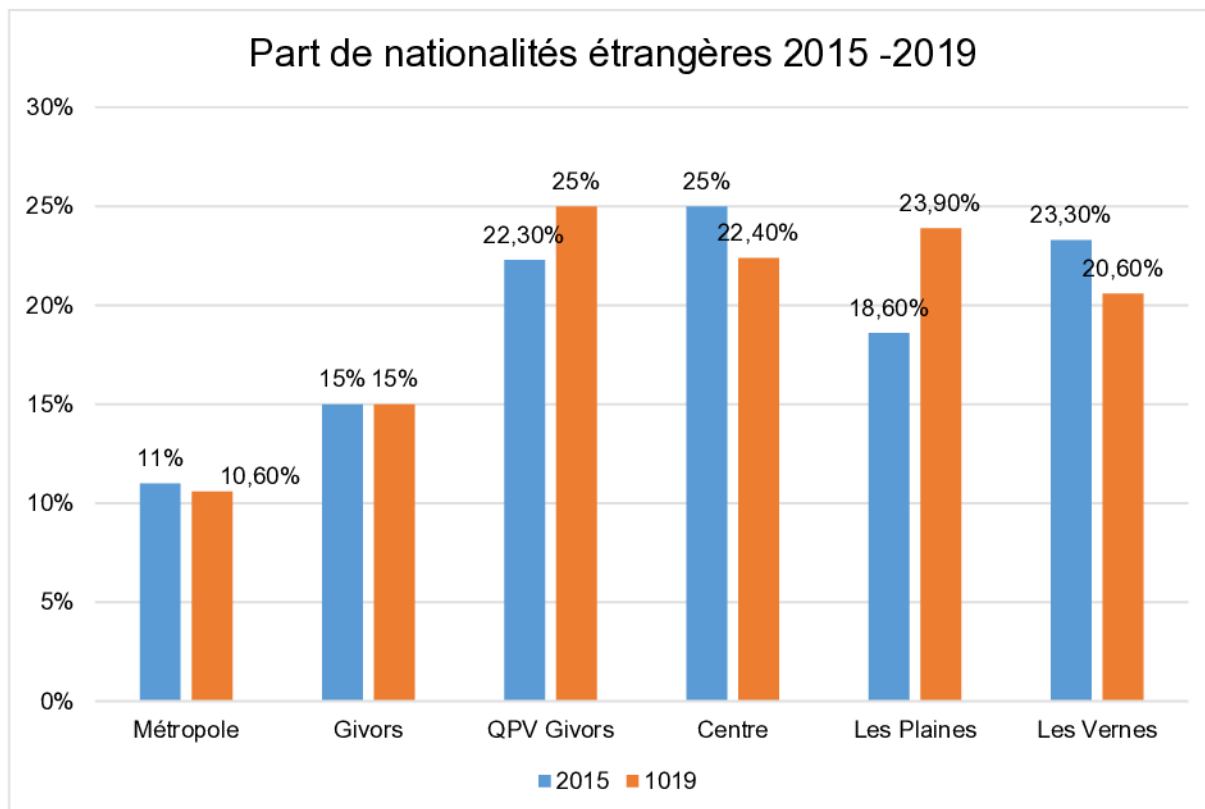


Source : Insee, population sexe âge quinquennal6817

Note de lecture : L'axe de -120 000 à 100 000 est celui du solde migratoire et du solde naturel. L'axe de 800 000 à 1 500 000 est celui de la population de Givors.

La population de Givors comporte une part plus importante de personnes de nationalités étrangères que la métropole. Cette dernière voit sa part de nationalités étrangères diminuer entre 2015 et 2019 alors qu'à Givors cette part de la population ne varie pas. On peut constater que dans les QPV¹ de Givors la proportion de personnes de nationalités étrangères est bien plus importante que la moyenne de la ville.

¹ QPV = Quartier en politique de la ville



Source : Insee, RP

C. Une population âgée importante

Le quartier des Vernes est le quartier avec la population jeune (0 à 29 ans) la plus importante. On peut constater une répartition homogène de la population par tranches d'âge sur tous les quartiers.

A noter qu'il y a pour presque toutes les tranches d'âge, un quartier avec une proportion écartée de la moyenne :

- le quartier des Plaines pour les 30 à 44 ans
- le quartier des Vernes pour les 45 à 59 ans,
- le quartier de la Zone du Gier pour les 60 à 74 ans
- le quartier des Coteaux pour les 75 ans et plus.

Ainsi, Givors a une répartition homogène de sa population par tranche d'âge dans ses quartiers.

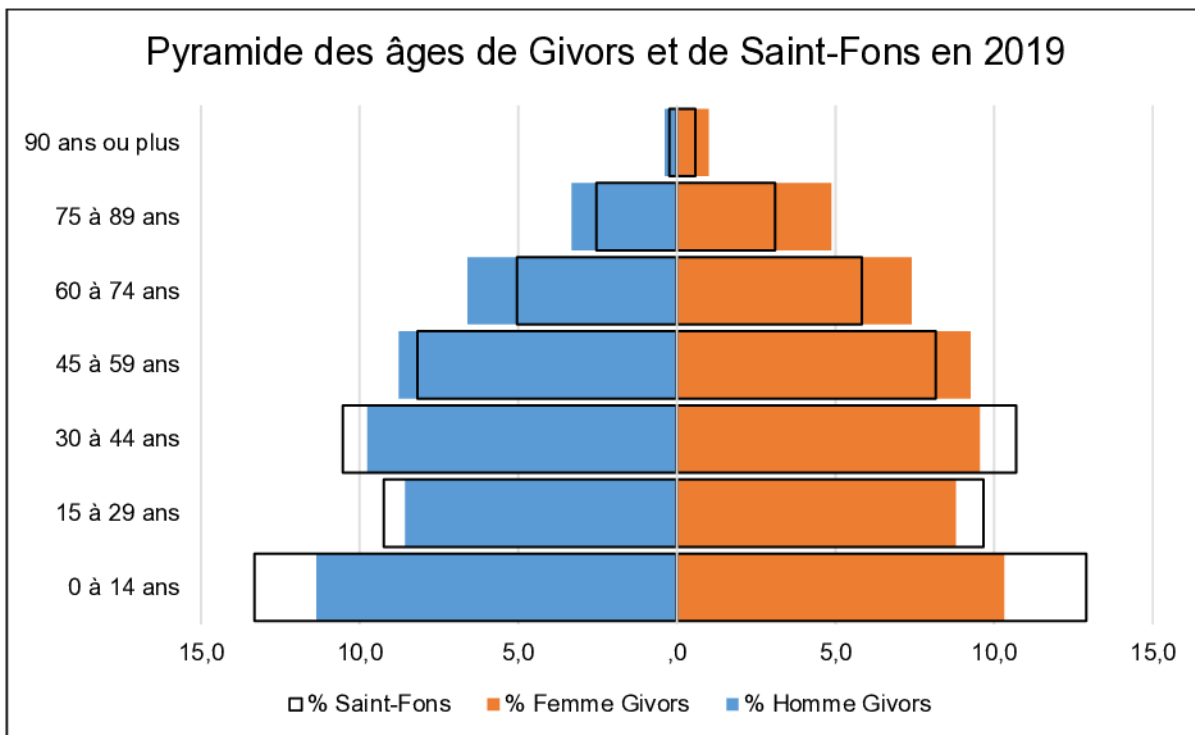
	Population	0-14 ans		15-29 ans		30-44 ans		45-59 ans		60-74 ans		75 et +	
Canal	2 539	457	18%	498	19,10%	485	19,10%	424	16,70%	358	14,10%	317	12,50%
Centre ville	3 618	651	18%	608	16,80%	749	20,70%	684	18,90%	521	14,40%	405	11,20%
Freydière-Bans	3 534	795	22,50%	569	16,10%	710	20,10%	657	18,60%	548	15,50%	258	7,30%
Les Coteaux	2 958	66	22,50%	547	18,50%	603	20,40%	565	19,10%	438	14,80%	142	4,80%
Les Plaines	2 997	527	17,60%	500	16,70%	524	17,50%	623	20,80%	509	17%	315	10,50%
Les Vernes	3 959	1 148	29%	669	16,90%	713	18%	586	14,80%	475	12%	368	9,30%
Zone du Gier	516	128	24,90%	93	18%	115	22,30%	83	16%	17	3,20%	80	15,60%

Source : Géoclip, exploitations principales

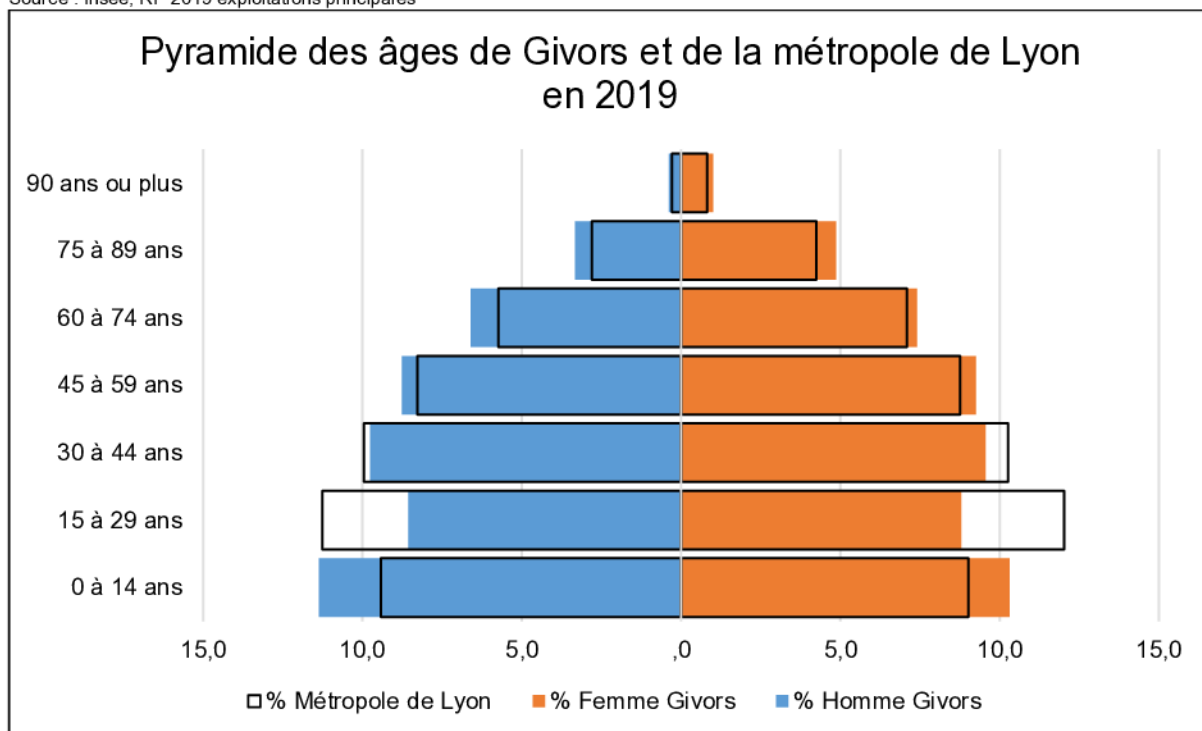
Avec les deux graphiques suivants, présentant les pyramides des âges en 2019, nous pouvons observer une proportion d'hommes et de femmes dans chaque tranche d'âge très semblable, pour Givors, sauf pour les 75 ans et plus.

Par rapport à Saint-Fons, Givors a **une population plus âgée**. En effet, la commune de Saint-Fons a une plus grande proportion de personnes entre 0 et 44 ans et inversement pour les personnes de plus de 44 ans.

La répartition de la population entre Givors et la métropole de Lyon est assez proche. Par contre, Givors a une plus grande proportion d'enfants de 0 à 14 ans, mais une plus faible concernant les jeunes de 15 à 29 ans.



Source : Insee, RP 2019 exploitations principales



Source : Insee, RP 2019 exploitations principales

Grace au graphique et aux deux pyramides ci-après, les chiffres mettent en lumière le fait que Givors, par sa forte migration de 1968 à 1975, a connu une importante augmentation de sa population de moins de 25 ans, mais par les événements qui s'en sont suivis, a eu une importante diminution de cette même population de 1975 à 1999.

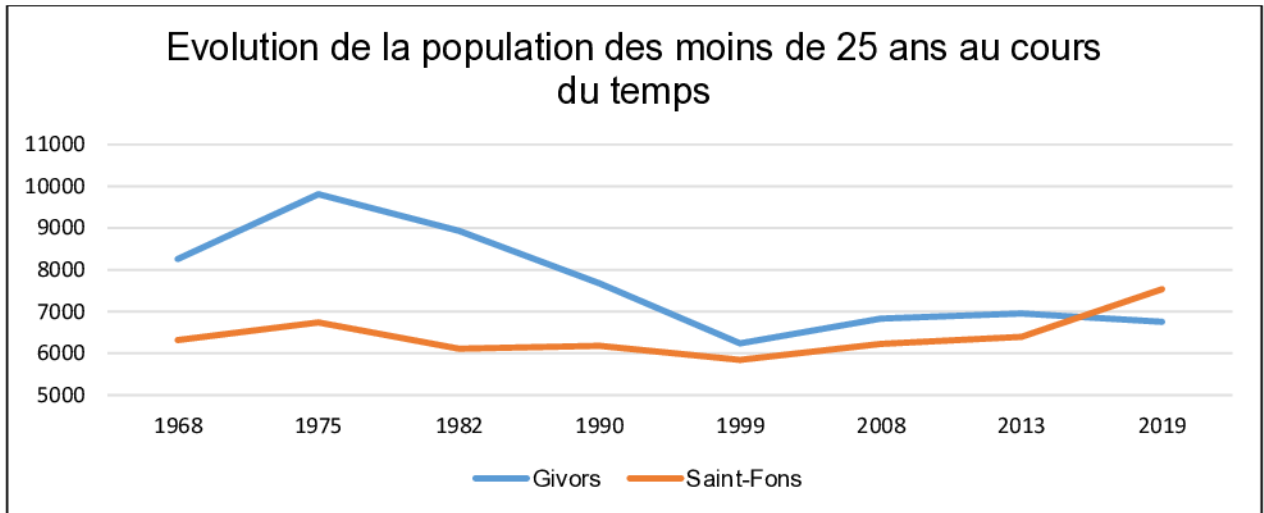
Depuis, les données statistiques de la croissance restent assez **stables**, même si nous pouvons constater une diminution d'un point entre 2013 et 2019.

La ville de Saint-Fons est restée très constante dans l'évolution de sa population des moins de 25 ans et elle connaît depuis 1999 une augmentation croissante de cette population.

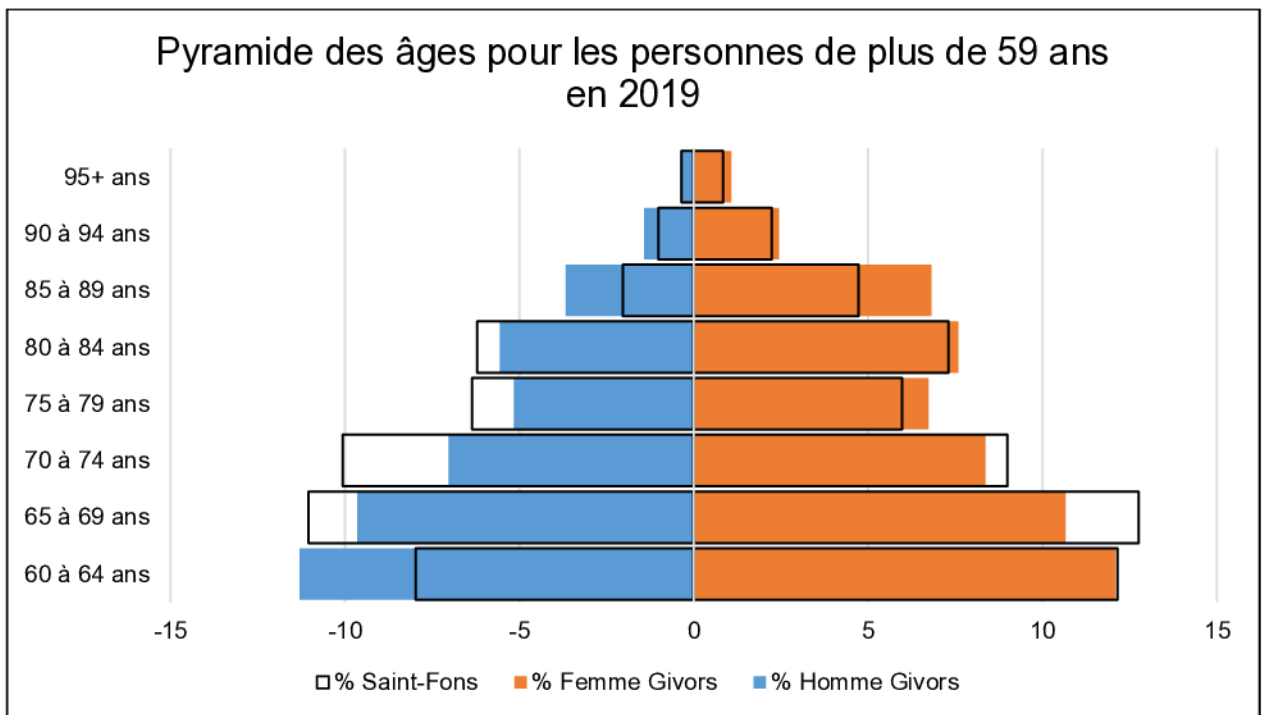
Contrairement aux anciennes villes industrielles qui ne subissent pas forcément une diminution de leur population jeune, Givors en subit une.

En revanche, la population des plus de 59 ans est bien plus importante à Givors qu'à Saint-Fons (4706 pour Givors et 3449 pour Saint-Fons) et la répartition de cette même population est similaire entre les deux communes.

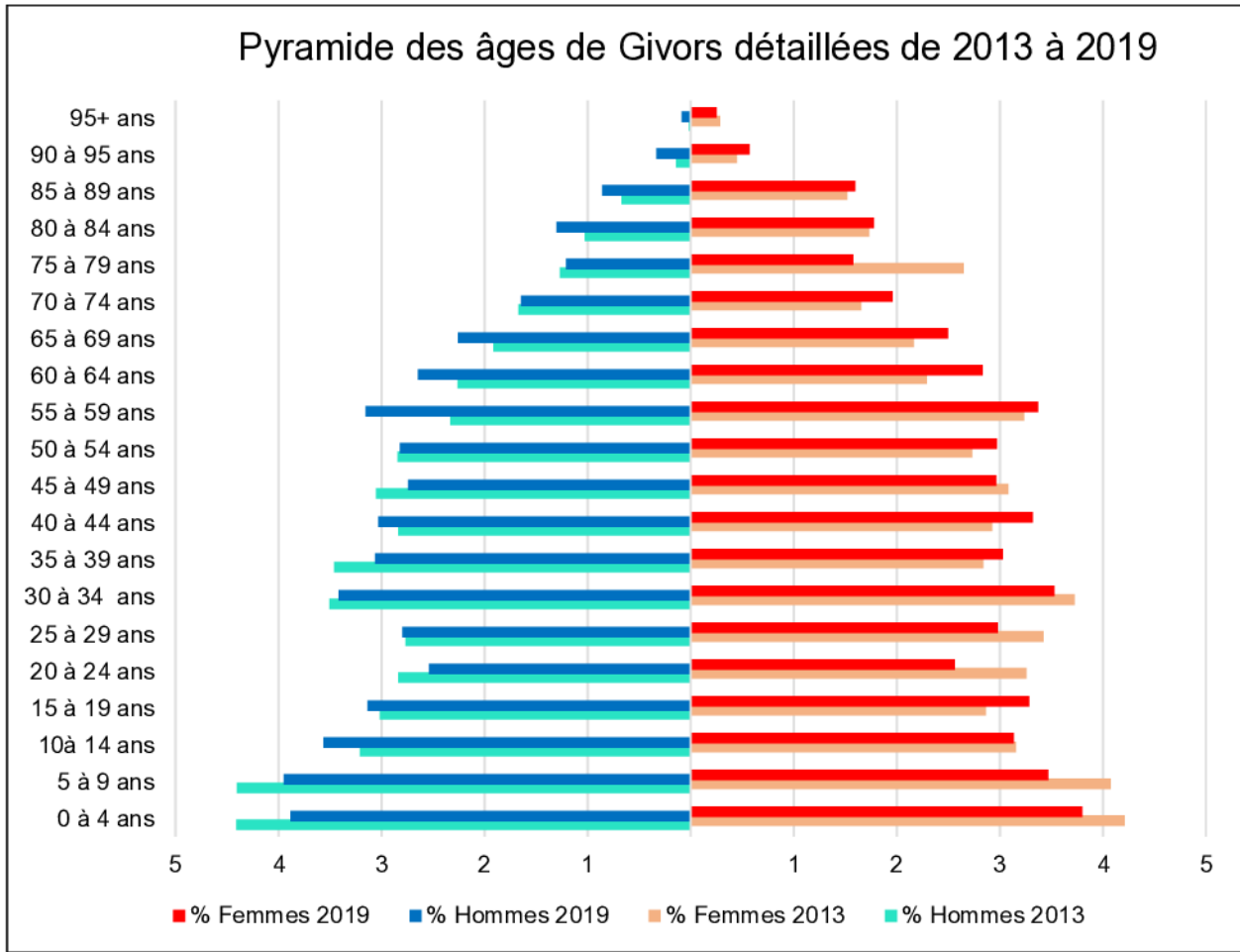
Givors a une proportion de femmes bien plus importante que d'hommes à partir des personnes âgées de plus de 74 ans.



Source : Insee, population sexe âge quinquennal6817

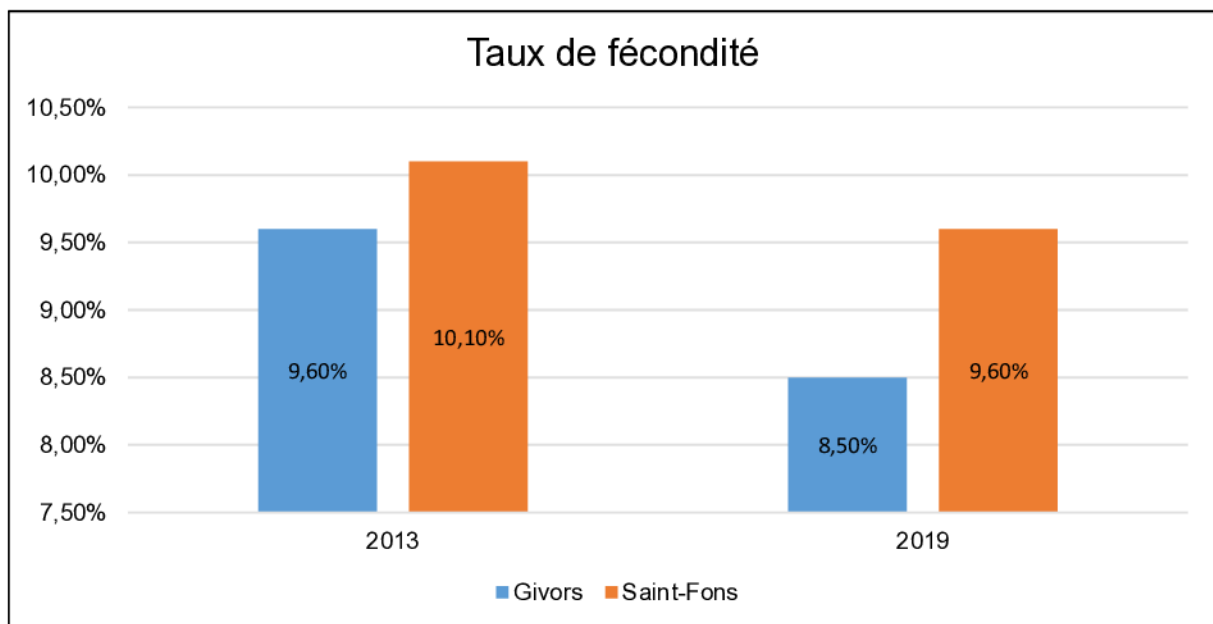


Source : Insee, RP 2019 exploitations principales



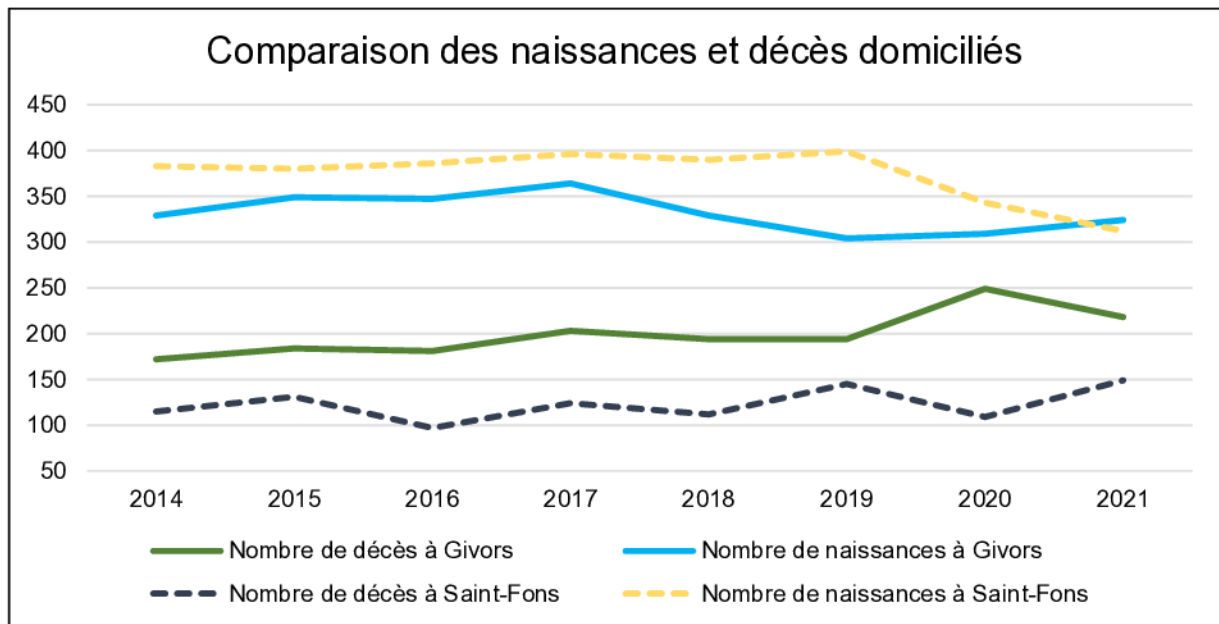
Source : Insee, population sexe âge quinquennal6817

D. Une fécondité décroissante face à une mortalité croissante



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

Cet histogramme est lié aux constats effectués précédemment, avec une diminution de la population jeune (moins de 25 ans) de Givors, causée en partie par une diminution du taux de fécondité. La Ville de Saint-Fons connaît quant à elle une augmentation de sa population jeune, en raison du taux de fécondité plus élevé, même si ce dernier connaît une diminution entre 2013 et 2019. Même si cela n'explique pas tout sur l'augmentation de la population, c'est un indicateur important.

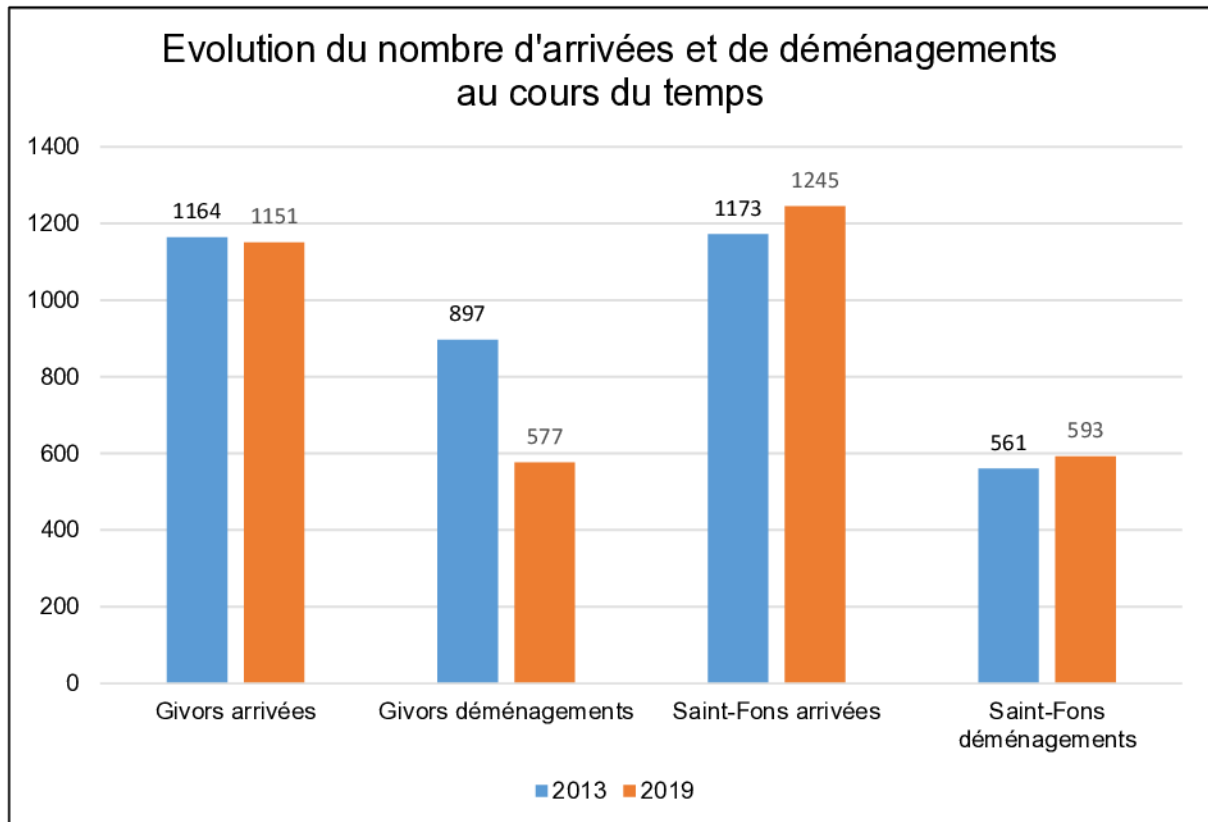


Source : Insee, RP - 2014 à 2021 exploitations principales

Concernant les naissances et les décès, les valeurs entre Givors et Saint-Fons sont très proches et suivent les mêmes évolutions. On peut cependant observer qu'à Givors il y a légèrement plus de décès et moins de naissance .

L'augmentation de la mortalité en 2020 à Givors pourrait s'expliquer par les décès liés au COVID-19.

Sur 10 ans, Givors connaît une baisse des naissances et une augmentation des décès. Par contre depuis 2019 on peut observer une légère reprise des naissances.



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

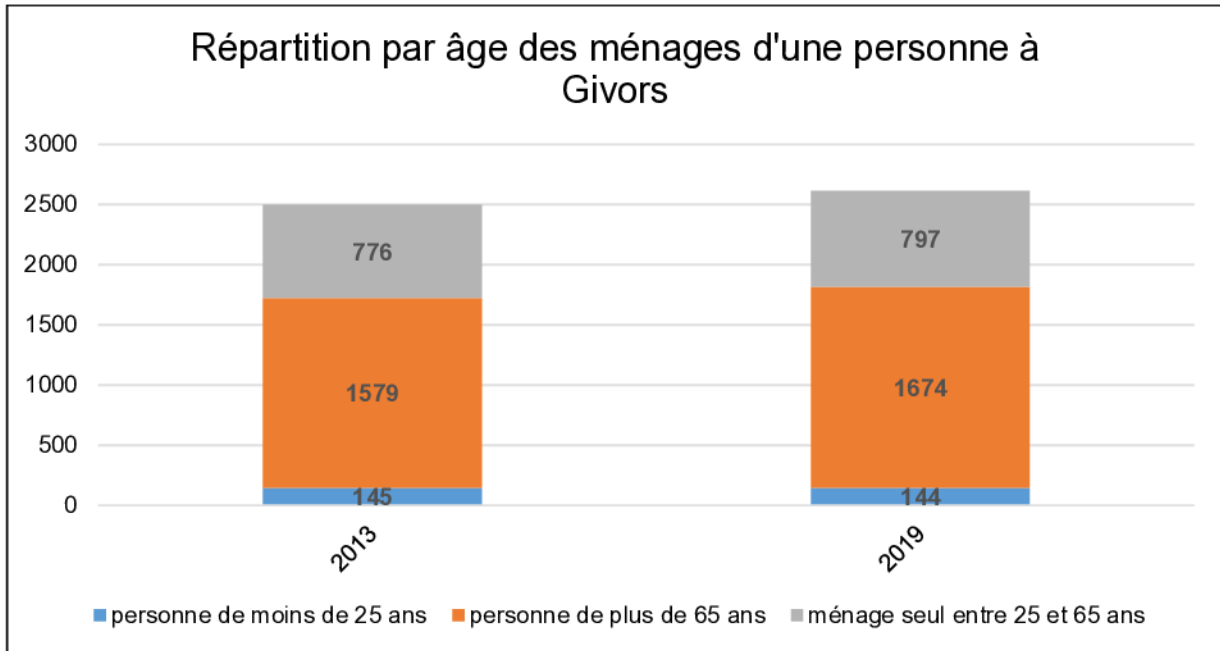
Entre 2013 et 2019, Givors a une très faible diminution de son nombre d'arrivées, mais une importante diminution de son nombre de déménagements. Alors que Saint-Fons observe une légère augmentation de son nombre d'arrivées et de déménagements.

E. Une ville avec beaucoup de couples sans enfant et de personnes seules

Givors est une ville composée de **8 073 ménages** dont plus de **30% sont composés d'une seule personne**. Saint-Fons possède la même proportion de ménage seul. En comparaison la métropole est à 40%.

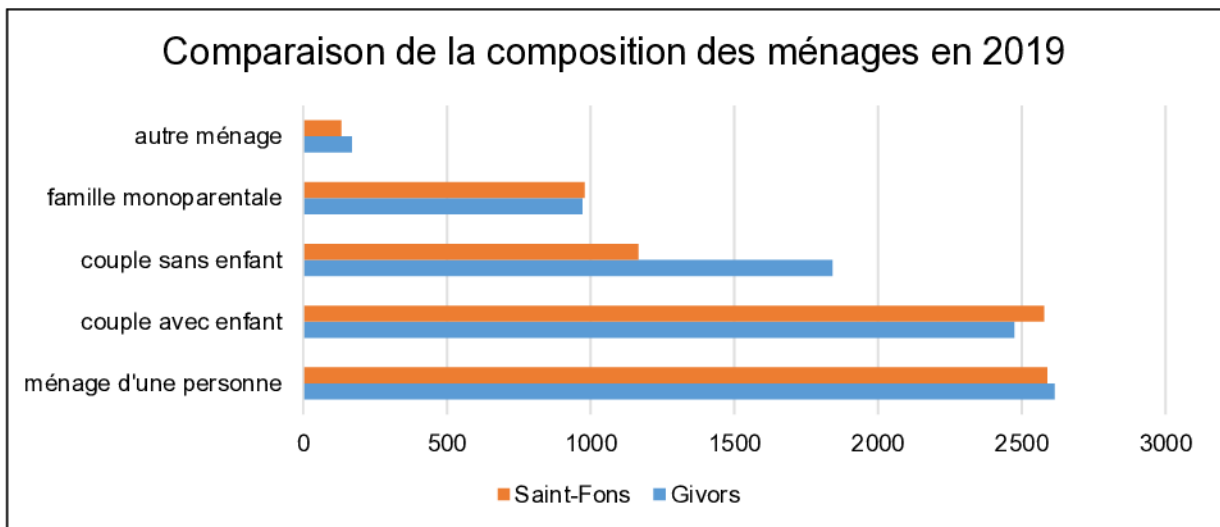
Nous pouvons constater que le nombre de ménage seul n'augmente que très légèrement de 2013 à 2019, et qu'il est composé à plus de **60%** de personnes âgées de 65 ans et plus.

Ce constat n'est pas alarmant, car il est commun aux villes de la métropole. Ces personnes seules sont pour la grande partie des personnes âgées, on peut parler d'une évolution naturelle du vieillissement de la population.



Source : Balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales.

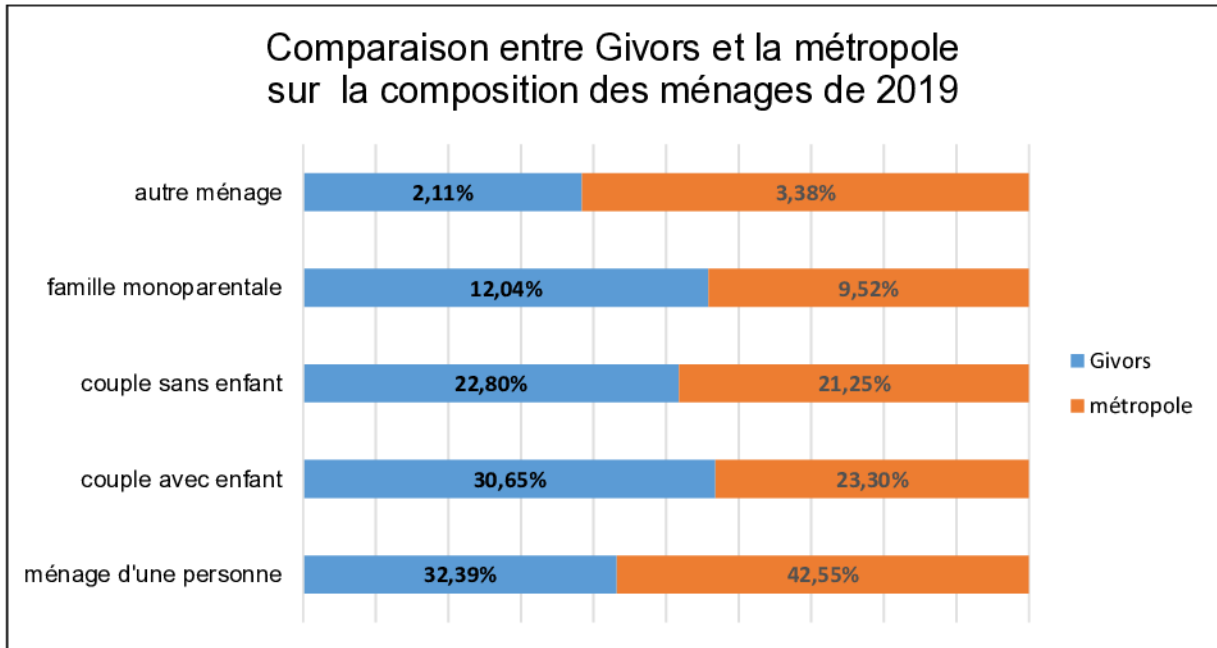
Grace au graphique ci-après, la composition des ménages de Givors et Saint-Fons est très proche, sauf pour les couples sans enfant. Ces derniers sont plus importants à Givors .



Source : Insee, RP 2019 exploitations principales

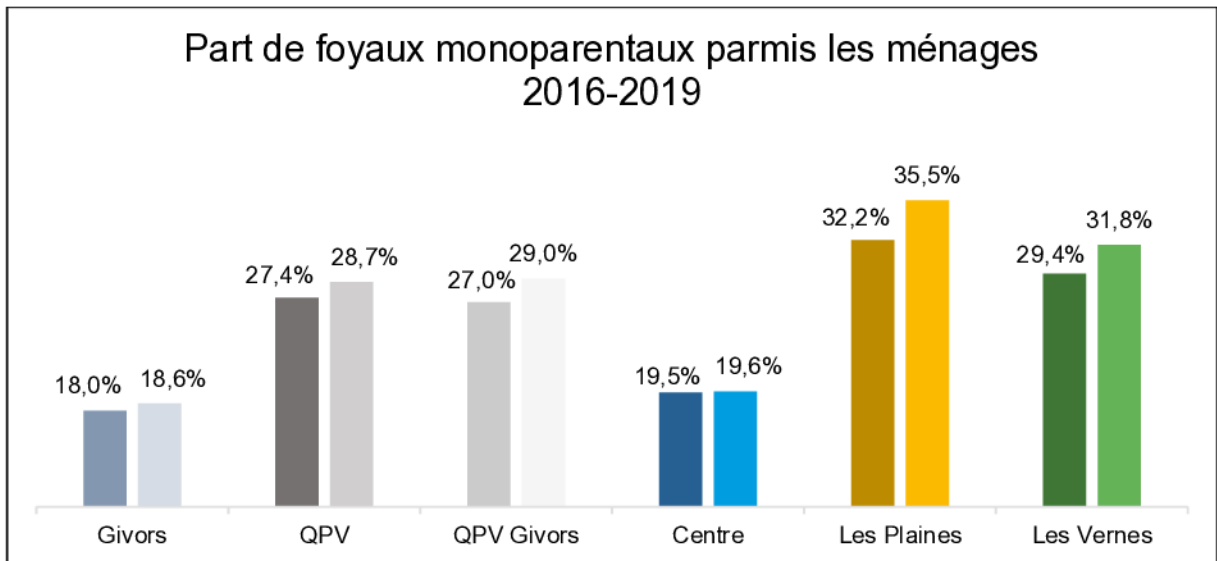
Le graphique suivant, nous permet de constater qu'entre Givors et la Métropole de Lyon, il y a une plus grande différenciation de la composition des ménages.

En effet, la proportion de ménages d'une seule personne et autre ménage est plus grande pour la métropole, alors que Givors possède une proportion de famille monoparentale et de couples avec enfants légèrement plus importante.



Source : Insee, RP 2019 exploitations principales

Définition autre ménage : les autres ménages, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.



Source : Insee, RP

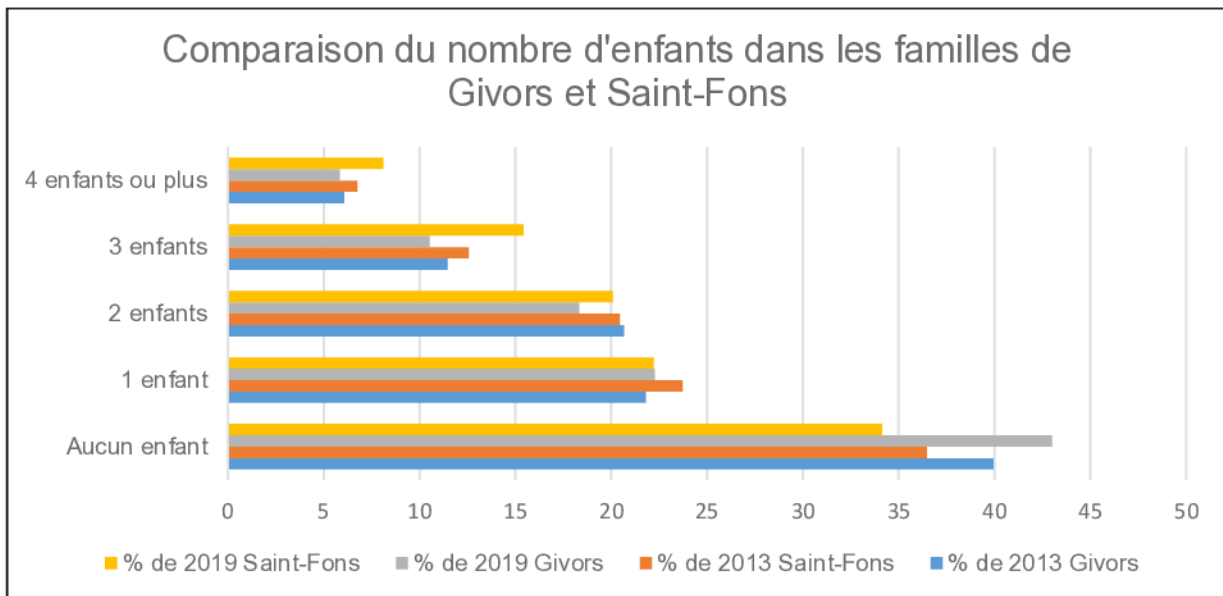
F. Une décroissance du nombre de ménages avec enfant et d'enfant par famille

En 2019, la proportion des familles avec un enfant est presque identique entre Givors et Saint-Fons. Pour toutes les autres catégories de famille avec enfants, Saint-Fons a une proportion plus importante que Givors.

Plusieurs constats entre 2013 et 2019 pour Givors :

- une diminution de sa proportion de famille ayant 2 enfants ou plus;

- Une augmentation de la **proportion de ménages sans enfant** de près de 4 points.



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

G. L'accompagnement de l'enfance à Givors

Le taux de couverture moyen national est de 58,9 places pour 100 enfants. Un territoire avec un taux inférieur est considéré comme prioritaire. Le taux de couverture moyen pour le Rhône est de 59,81 places pour 100 enfants. Ainsi, Givors, avec ses 41.33 places pour 100 enfants, est un territoire présentant peu de places.

Taux de couverture Petite Enfance au 31/12/2017 (nombre de places pour 100 enfants)	
Givors	41,33
Métropole	56,66

Source : CAF du Rhône (sidothèque, SIAS, Oméga), au 31/12/2017

Givors a 4 EAJE (= Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), 3 Multi-accueils et 1 Jardin d'enfants. On peut aussi compter plus de dix places en micro-crèches PAJE (= Prestation d'Accueil du Jeune Enfant). On peut constater que la participation financière moyenne des habitants de Givors (0,89€/heure) est inférieure à l'échelle métropolitaine (1,47€). Et que le taux d'audience² de Givors est 16 points en dessous de celui de la métropole.

² Le taux d'audience rapporte le nombre d'enfants inscrits en EAJE au nombre total d'enfants de 0 à 3 ans.

	Givors	QPV Givors	Métropole
Nombre de places	126	20	12 462
Nombre d'enfants inscrits	417	96	33 093
Taux d'occupation financier	85%	74%	75%
Nombre d'enfants par place	3,31	4,8	2,66
Part usagers	0,89 €	0,50 €	1,47 €
Nombre bénéficiaires d' AssistantsEH	5	< 5	307
Part d'enfants sous le seuil de pauvreté	67%	84%	38%
Taux d'audience	44%	10%	60%

Source : CAF du Rhône (sidothèque, SIAS, Oméga), au 31/12/2017

Le taux de couverture d'assistants maternels est bien plus faible à Givors que sur la métropole (4 points de moins). Le nombre d'enfants gardé par les assistants maternels est égal entre les deux éléments étudiés (1.87 enfants par assistant maternel).

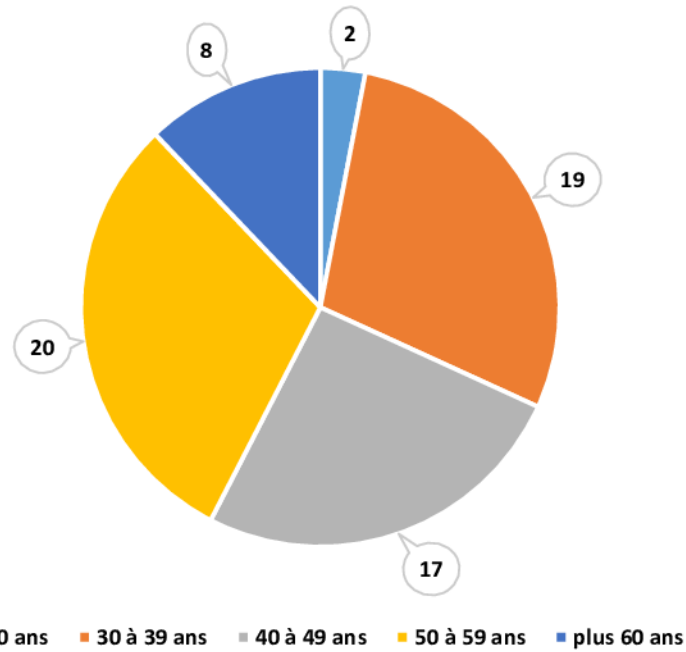
	Assistants maternels actifs au 30/11	Total enfants gardés de - de 3 ans	Taux de couverture assistants maternels
GIVORS	66	124	8,56%
Métropole	5 822	10 888	12,53%

Source : CAF du Rhône (sidothèque, SIAS, Oméga), au 31/12/2017

Givors a deux RAM (Relais d'Assistants Maternels) qui permettent l'organisation de temps collectifs pour les assistants maternels et les enfants ; ce sont des lieux d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels et les parents.

Le graphique ci-après permet de constater qu'il y a très peu d'assistants maternels âgés de moins de 30 ans ; la grande majorité a entre 30 et 59 ans (avec un nombre identique sur ces 2 tranches d'âges)

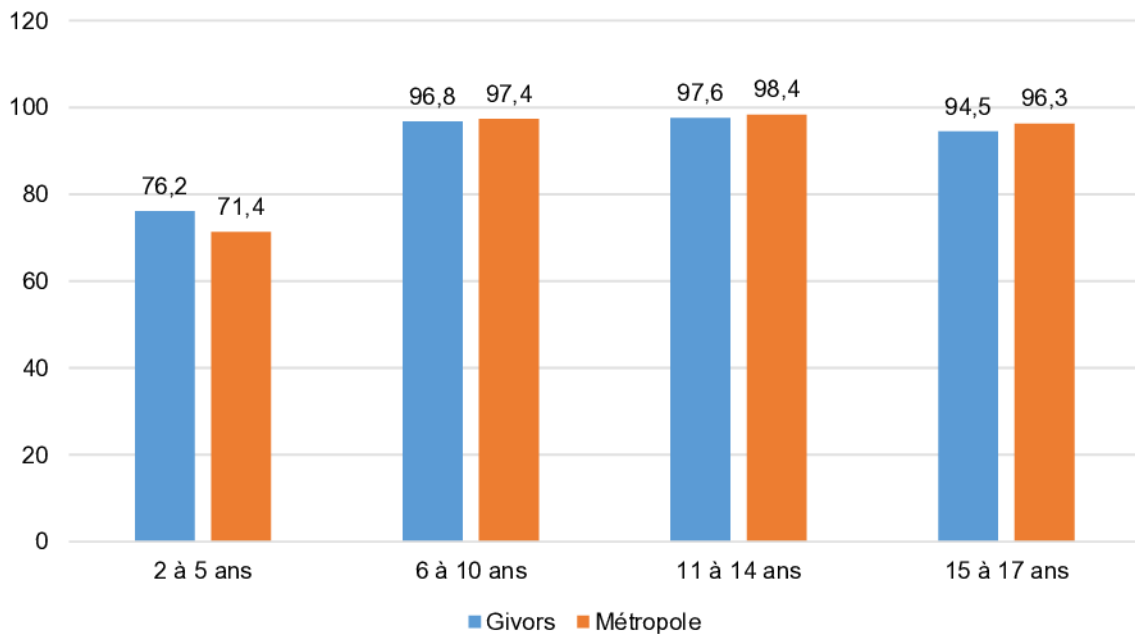
Age des assistants maternels au 30/11/2018



Source : CAF du Rhône (sidothèque, SIAS, Oméga), au 31/12/2017

Le taux de scolarisation pour les moins de 6 ans est supérieur à Givors alors que pour toutes les autres tranches d'âge la métropole à un taux de scolarisation plus important que Givors.

Taux de scolarisation selon l'âge (en%)



Source : INSEE, RP2016, Etat civil, géographie au 01/01/2019

La proportion des 11 à 25 ans dans les enfants d'allocataires est légèrement supérieur que celle de la métropole.

Il y a sur Givors 11 financements VVV (Ville Vie Vacances), ces programmes visent à permettre l'accès, pendant les vacances scolaires, à des activités culturelles, sportives et de loisirs aux jeunes de 11 à 16 ans vivant en quartier prioritaire.

Dans les financements VVV, 8 sont versés aux Centres Sociaux et 3 sont versés à la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture).

	Givors	Métropole
Nombre d'enfants d' allocataires de 11 à 17 ans	1 991	102 092
Part des 11 à 17 ans dans les enfants d'allocataires (-de 25 ans)	33,10%	31,70%
Nombre d'enfants d' allocataires de 18 à 25 ans	538	26 196
Part des 18 à 25 ans dans les enfants d'allocataires (-de 25 ans)	8,90%	8,10%
Total des 11- 25 ans	2 529	128 288
Total des 11- 25 ans en %	42%	39,90%

Source : INSEE, RP2016, Etat civil, géographie au 01/01/2019

III. Un territoire pourvu en logement sociaux :

2019

Nombre de logement total	Givors : 8 925 Métropole : 722 220
Nombre de logements sociaux	Givors : 3 185 - 35.6 % Métropole : 124 961 - 17.3 %
Part de propriétaire	Givors : 42% Métropole : 43%
Nombre de logement recevant des aides	Givors : 5117 - 43% Métropole : 353 178 - 51%

Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales et Balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Givors a la particularité d'avoir un bailleur social possédant 70% du parc social. Ce bailleur est Lyon Métropole Habitat.

Synthèse sur le logement :

La ville de Givors compte **8 925 logements**, un chiffre en constante augmentation depuis au moins 1968.

La ville dénombre **3 185** logements sociaux, le nombre est en augmentation depuis 2013. Entre 2013 et 2018 il y a eu une augmentation de 5% du nombre de logement sociaux

De plus, la commune possède extrêmement peu de résidences secondaires ou occasionnelles.

Depuis 2008, Givors connaît :

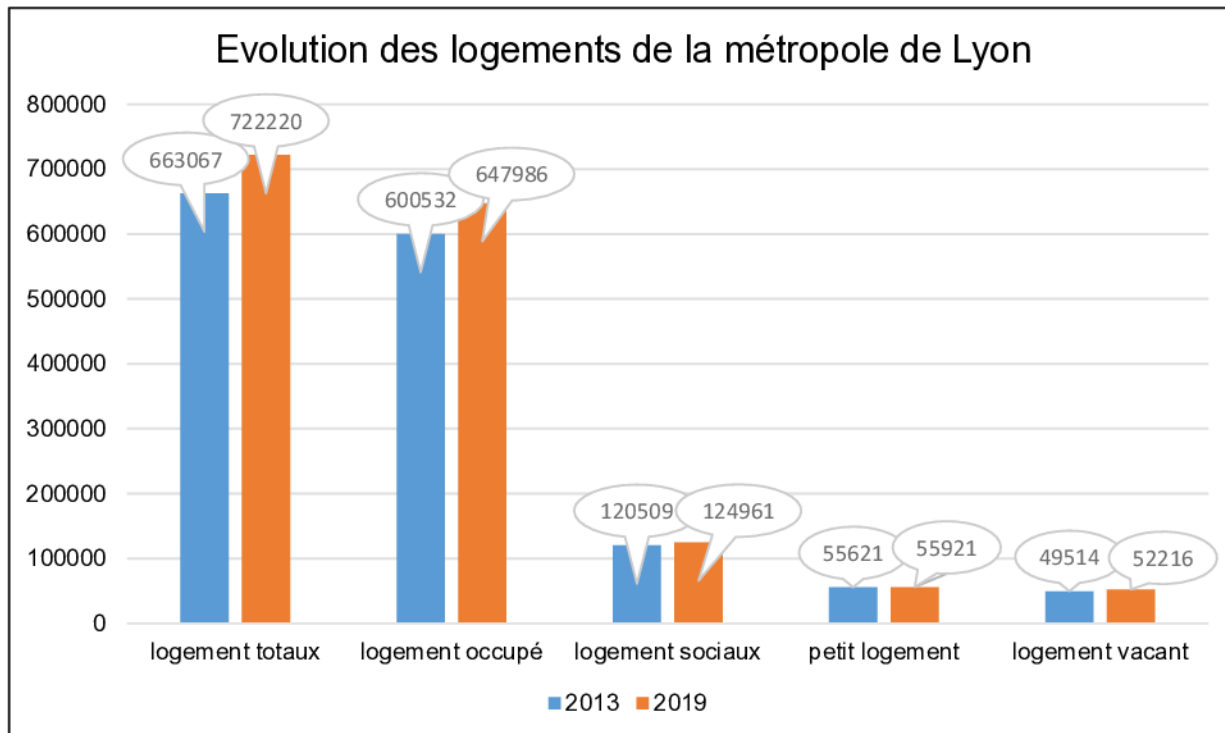
- une augmentation du nombre de ses logements vacants.
- une **diminution importante de sa quantité de petits logements (- 36%)**

Givors a une part importante de sa population qui est propriétaire et le chiffre est en augmentation depuis 1990, alors que sur la même période sa part de locataire dans le parc privé est en diminution.

Depuis 1999 on constate une augmentation de la part de ces ménages dans le parc public ; une part non négligeable de foyers bénéficie d'aide au logement (**37% des foyers**).

Préconisations :

- Qu'est ce qui peut être mise en place pour satisfaire la demande en logements sociaux sur le territoire ?
- Le parc de logement de Givors n'est t-il pas à rénover de par son importante ancienneté ?



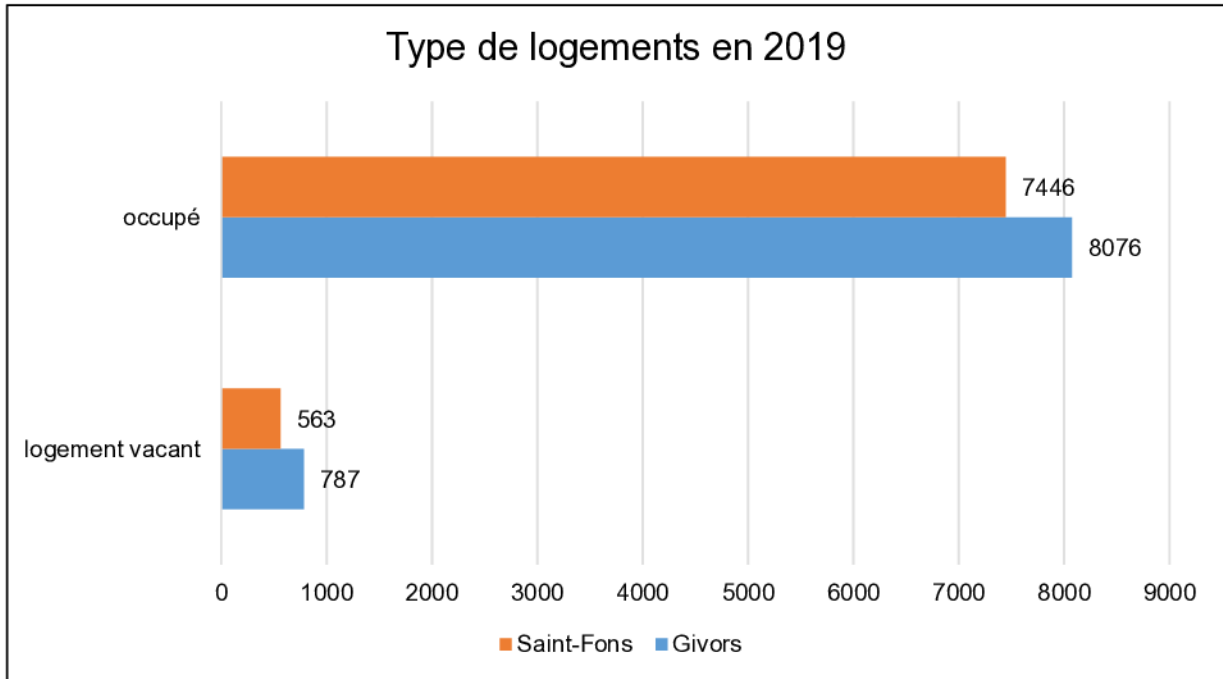
Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

A. Une augmentation du nombre de logements

Nous pouvons observer que Givors possède plus de logements occupés que Saint-Fons, mais c'est principalement dû au fait que la population de Givors est plus importante.

Or, les proportions indiquent que Saint-Fons a presque deux points de moins que Givors pour ce qui est des logements vacants. La proportion sur Givors est de **8,8% de ses logements** alors que Saint-Fons n'en a que 7%. Nous pouvons toutefois constater que Saint-Fons est légèrement en dessous de la valeur de la métropole de Lyon qui est de 7,2% de logements vacants alors que Givors est légèrement au-dessus de la valeur de la France (8,2% de logements vacants).

Givors et Saint-Fons ont des proportions très proches pour les résidences secondaires ou occasionnelles avec moins de 1% mais ces chiffres sont très inférieurs à celui de la métropole avec 3%.

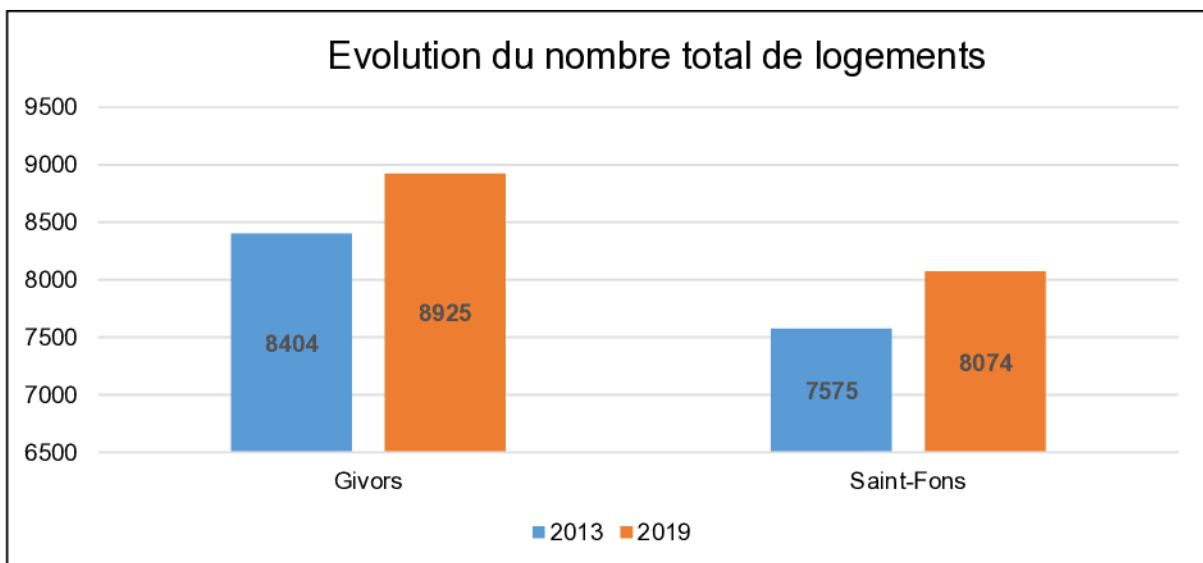


Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Avec cet histogramme, nous pouvons observer la différence de logements entre les deux communes, qui s'élève à presque 1 000 logements de plus à Givors qu'à Saint-Fons.

Nous constatons aussi que le nombre de logements a augmenté de façon équivalente entre les deux communes de 2013 à 2019 (environ plus 500 logements). Toutefois, même si elles ont connu toutes les deux une **augmentation** de leur nombre de **logements de 6%** entre 2013 et 2019, cette valeur est inférieure à la métropole de Lyon avec ses 8% d'augmentation, mais supérieure à la France avec ses 5,6% d'augmentation.

La CTM est un territoire très résidentiel. Parmi ses 45 600 actifs, seulement 35% travaillent et vivent dans la zone, tandis que 65% y habitent tout simplement. (source : observatoire métropolitain des solidarités, décembre 2021, portrait de territoire de la CTM Lômes et Coteaux du Rhône).

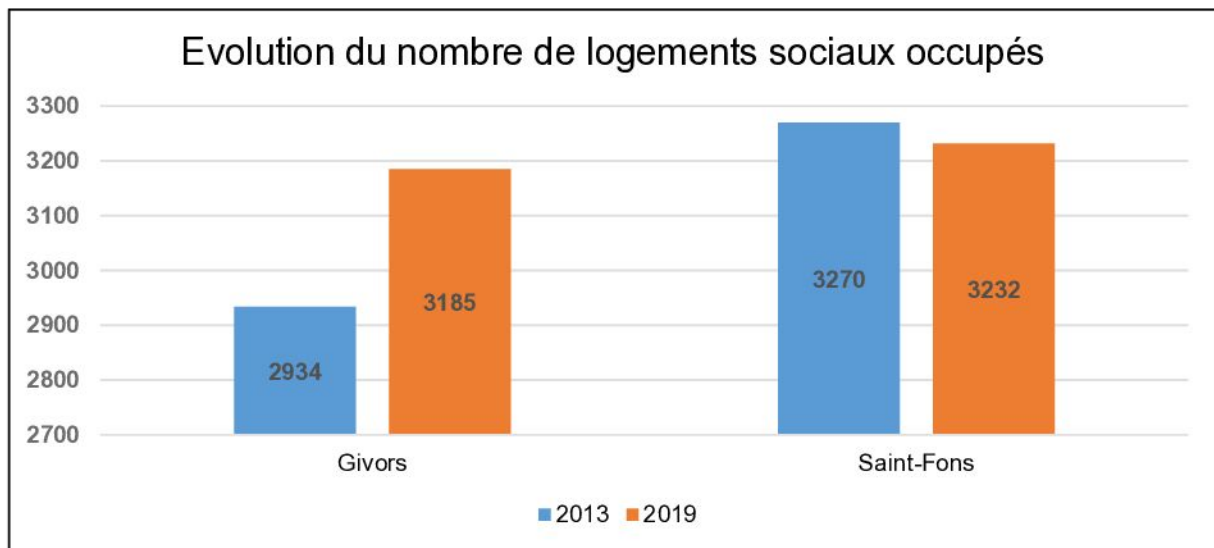


Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

B. Une forte demande de logement social

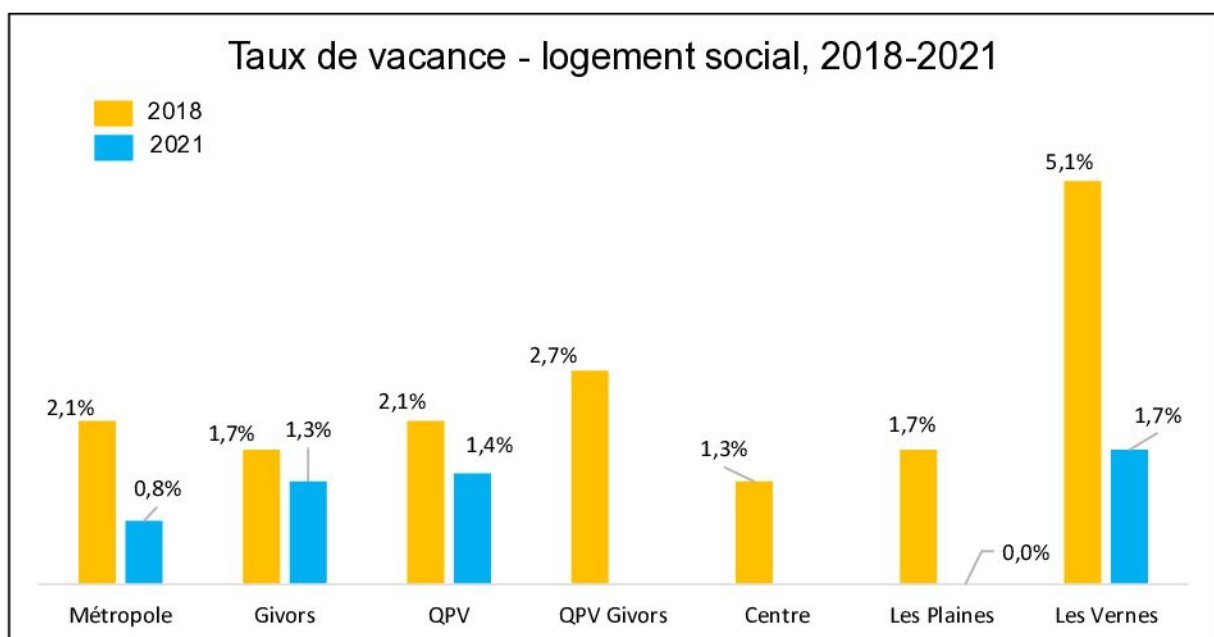
Entre 2013 et 2019, Givors a connu une très forte augmentation de son nombre de logements sociaux occupés, pour presque arriver au même nombre que Saint-Fons. Cette dernière avait déjà une quantité importante de logements sociaux en 2013 mais elle a connu une petite diminution de ce nombre entre 2013 et 2019.

Givors a **35.6%** de ses logements qui sont des **logements sociaux**, pour Saint-Fons cela représente 40% de ses logements ; alors que la métropole a une proportion bien plus faible avec 17.3% , ainsi que la France métropolitaine avec ses 12%. Givors et Saint-Fons ont une proportion de logements sociaux particulièrement importante par rapport à la métropole de Lyon.



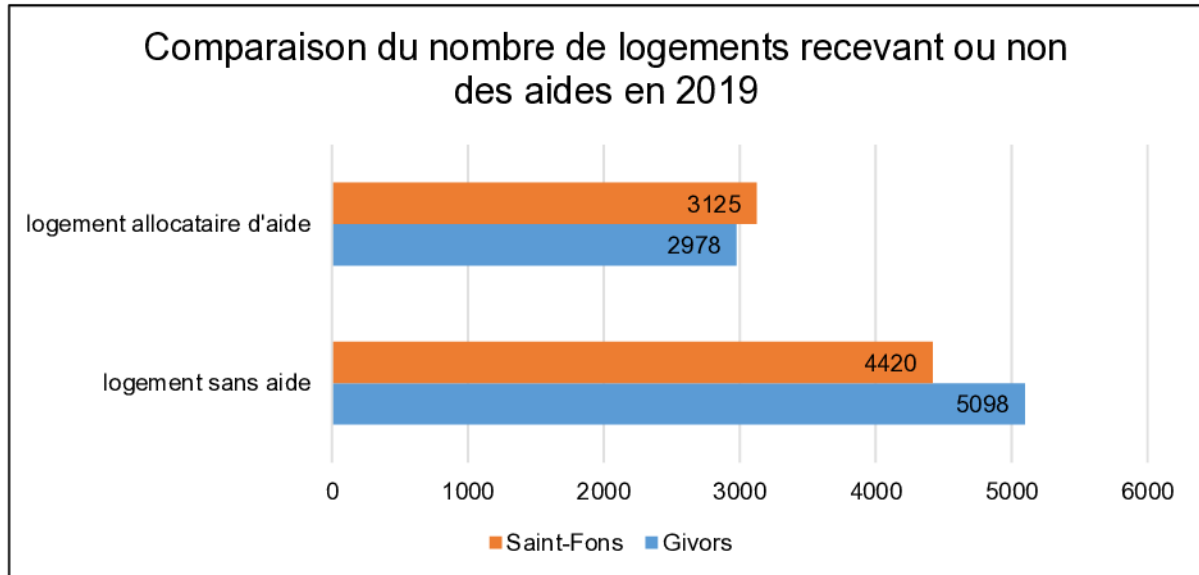
Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

On peut remarquer que les QPV de Givors n'ont plus ou très peu de logements sociaux disponibles.



A Givors et Saint-Fons, de nombreux d'habitants ont une situation financière difficile, ce qui explique que les foyers sont éligibles aux aides aux logements de la CAF. En effet sur le diagramme suivant, on peut voir que ces deux villes possèdent plus de **3 000 logements bénéficiant des aides au logement**.

37% des logements de Givors reçoivent des aides contre 41% sur Saint-Fons.

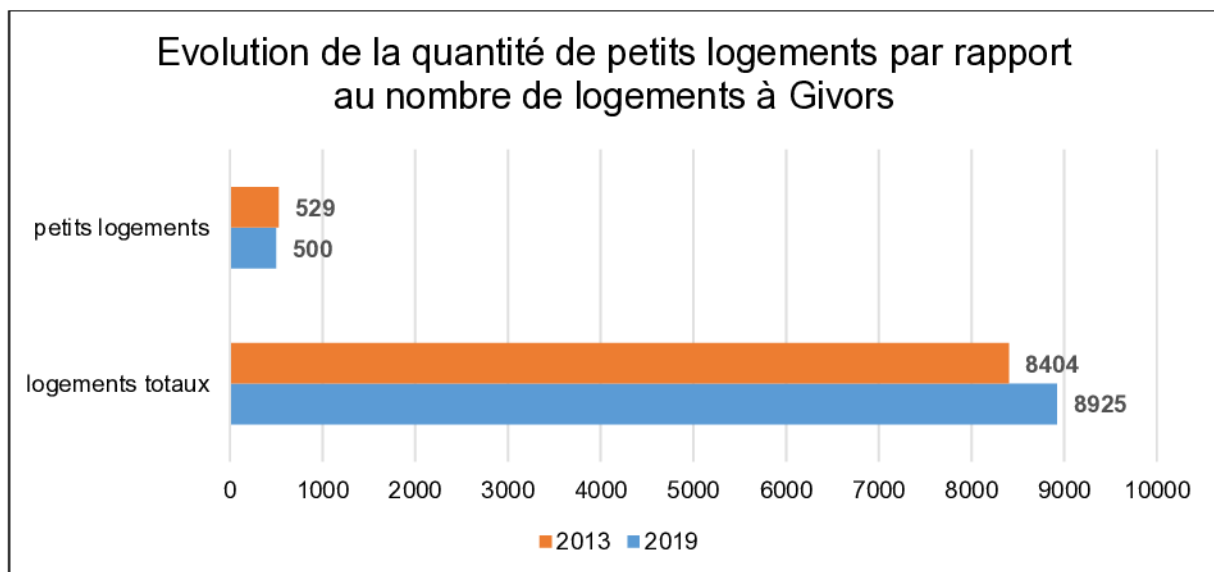


Source : Balise, exploitations principales

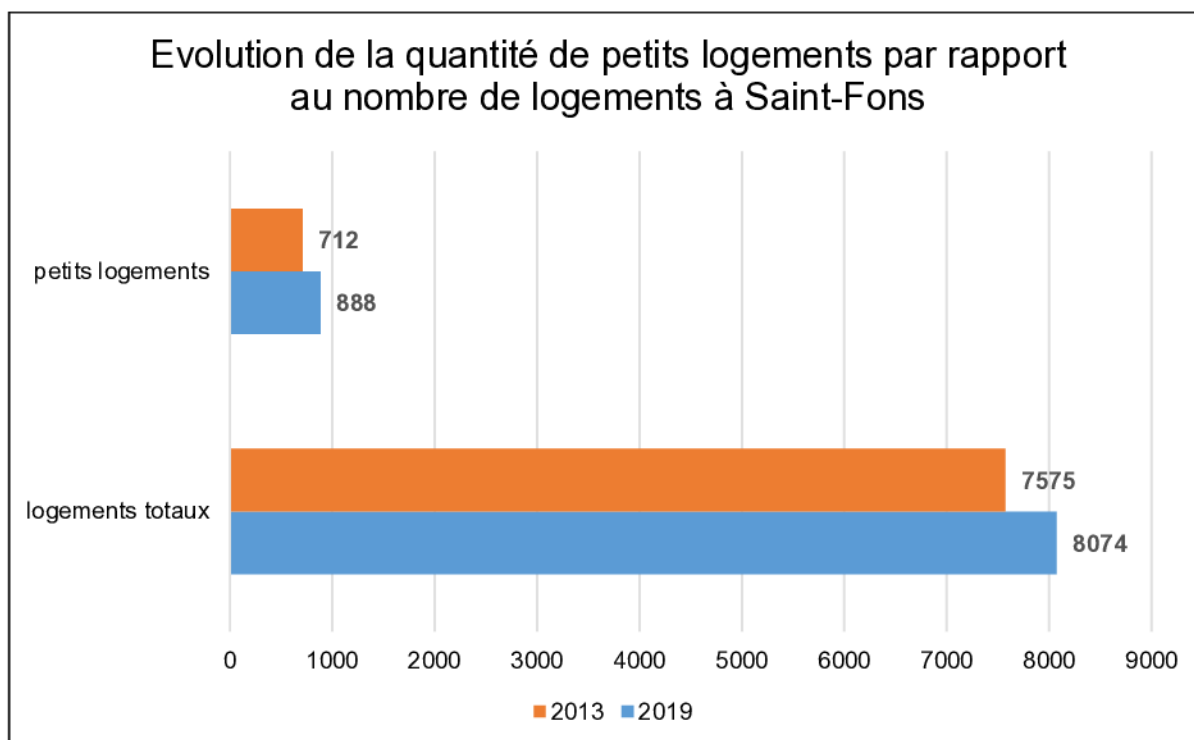
C. Des logements et des statuts d'occupation qui ne varient que très peu

Avec les deux prochains graphiques, nous observons que la quantité de petits logements (40m² ou moins) est plus importante à Saint-Fons qu'à Givors.

Nous pouvons constater que pour les deux communes, le nombre de petits logements augmente entre 2013 et 2019, mais pour Saint-Fons, cette évolution est plus importante. En 2019, Givors compte **5,6%** de petits logements, alors que Saint-Fons en a 11%.



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Entre 2013 et 2019, Givors :

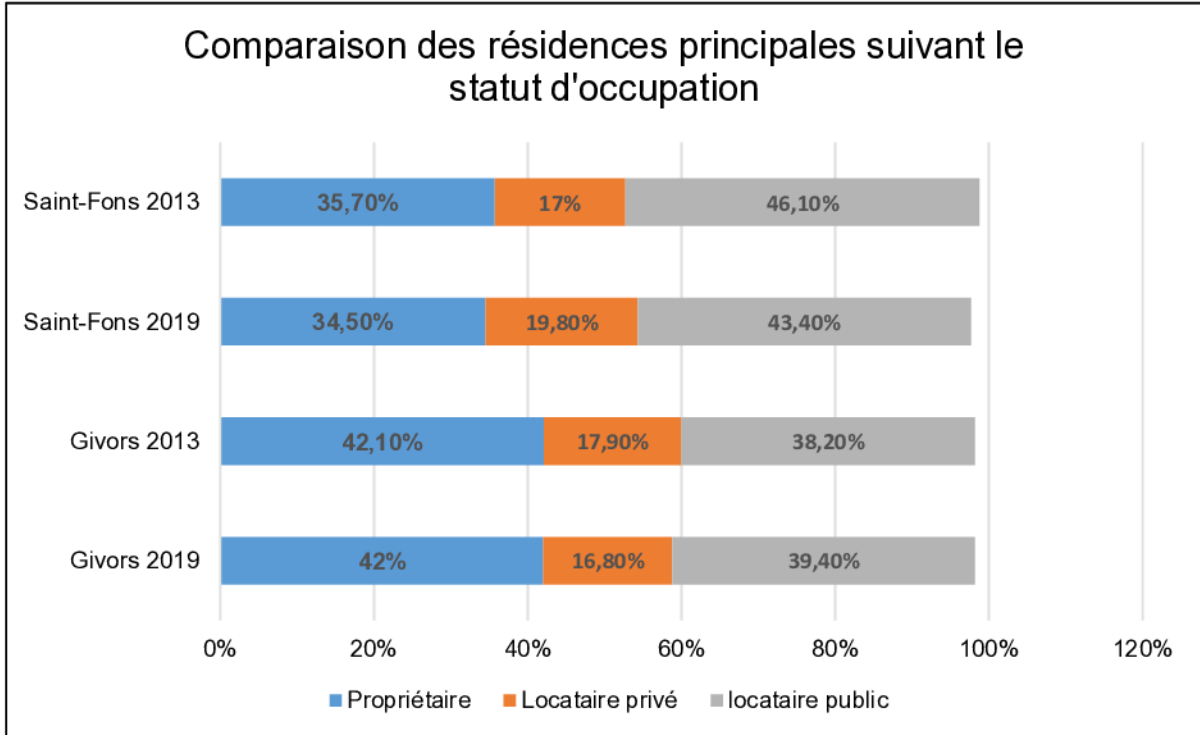
- n'a **pas** eu **d'augmentation** de sa proportion de **propriétaires** ;
- a subi une diminution de son nombre de locataires privés au profit de locataires publics, pour avoir en 2019 : 42% des ménages qui sont propriétaires,
 - 16,8% locataires dans le parc privé**
 - 39,4% locataires dans le parc public.

Pour Saint-Fons, la diminution de la proportion s'est faite sur les propriétaires et les locataires du parc privé, et une augmentation de la part de locataire du parc public. En 2019, Saint-Fons avait 34,5% des ménages qui étaient propriétaires, 17% locataires dans le parc privé et 46,1% locataires dans le parc public.

Les proportions de propriétaires sont très proches entre Givors et la Métropole de Lyon. Cette dernière compte 43% de ménages qui sont propriétaires.

Cependant, les répartitions de locataires dans les parcs privés et publics sont très différentes, car la métropole possède bien plus de locataires dans le parc privé (36%) que dans le parc public (19%) alors que la situation est inversée sur Givors. Nous pouvons faire le même constat à l'échelle de la France.

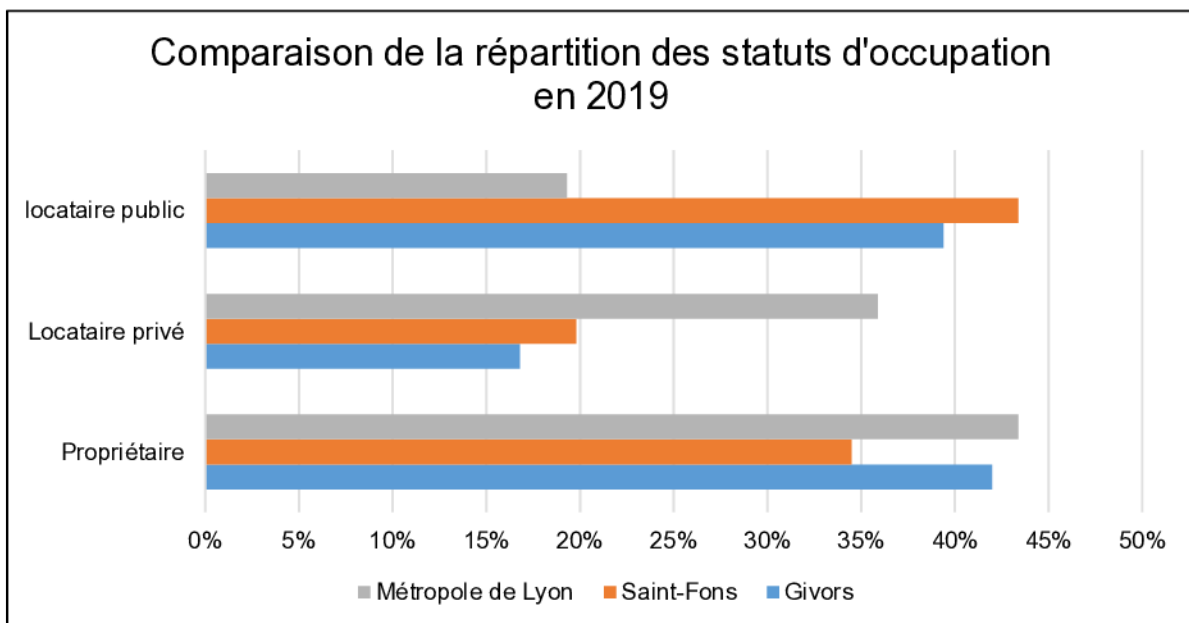
La CTM Lômes et Coteaux du Rhône a une proportion de propriétaires supérieure à Givors, 54% des ménages sont propriétaires.



Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales

Nous constatons que Givors et Saint-Fons ont à peu près la même proportion de leur population qui est locataire du parc public, alors que la métropole a une part plus faible. Toutefois, le constat est inversé pour la proportion de population dans le parc privé (part importante pour la métropole et bien plus faible pour Givors et Saint-Fons).

De plus, nous remarquons que Givors et la métropole ont leur part de propriétaires qui est très proche, alors que Saint-Fons est 9 points en dessous.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Givors et Saint-Fons se trouvent dans des situations complètement différentes pour ce qui a trait au sur-peuplement et au sous-peuplement.

En effet, Givors enregistre un taux élevé **de 63%** de sous-peuplement de ses habitations ,alors que celui de Saint-Fons est de 44%.

La situation est inversée en terme de surpeuplement, Givors affiche un taux de **11%**, alors que celui de Saint-Fons est 20%.

	Sous peuplement	Surpeuplement
Givors	62.9%	10.5%
Saint-Fons	44.1%	19.9%

Source : balise, exploitations principale

Givors a un parc de logement vieillissant, près de 50% des logements ont au moins 50 ans :

- Constructions avant 1919 : 570 résidences principales, soit 7 %
 - dont 301 Maisons, 268 Appartements ;
- Constuctions entre 1919 et 1945 : 757 résidences principales, soit 9 % :
 - dont 257 Maisons, 497 Appartements ;
- Constructions entre 1946 et 1970 : 2 593 résidences principales, soit 32% :
 - dont 484 Maisons, 2 095 Appartements ;
- Constructions entre 1971 et 1990 : 2 362 résidences principales, soit 29% :
 - dont 714 Maisons, 1 646 Appartements ;
- Construtions entre 1991 et 2005 : 722 résidences principales, soit 9 % :
 - dont 305 Maisons, 413 Appartements ;
- Constructions entre 2006 et 2015 : 891 résidences principales, soit 11 % :
 - dont 392 Maisons, 493 Appartements

Source : Insee, recensement de la population 2018 exploitations principales

IV. Une population face à la formation et l'emploi

Givors compte une population faiblement qualifiée (66% de la population).

On entend par personne peu qualifiée une personne qui :

- ne possède aucun diplôme
- détient uniquement le baccalauréat
- a un niveau CAP/BEP y

Et ce constat se conjugue avec une population peu active (voir les pourcentages de 2019 ci-après).

Un actif au sens du recensement est une personne qui :

- exerce une activité professionnelle (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aide une personne dans son travail (même sans salaire) ;
- est un apprenti, un stagiaire rémunéré ;
- est chômeur cherchant un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- est étudiant ou retraité mais qui a un emploi ;
- est militaire du contingent (tant que cette situation existait).

2019

Personne de 15 ans et plus sans diplôme	Givors : 5 322 - 37,4% Métropole : 223 500 - 23,2%
Taux de chômage	Givors : 20,3% Métropole : 13,3%
Taux d'activité	Givors : 55% Métropole : 73,6%
Part des salariés avec un emplois stable	Givors : 73,9% Métropole : 83,9%
Nombre de demandeur d'emplois de catégorie A, B, C	Givors : 2 330 Métropole : 133 630

Synthèse sur l'emploi, le chômage et la formation

La ville de Givors ne possède pas d'établissement de formation supérieure, cela peut être l'une des raisons pour laquelle sa population est très peu diplômée mais il y a aussi les faibles revenus de la population qui limitent l'accès aux formations supérieures.

Dans la population de Givors des plus de 15 ans non scolarisée, **37%** n'ont **pas de diplôme** ; **16%** ont au plus le **Baccalauréat** ou équivalent, et **29%** ont un **CAP** ou un **BEP**.

Seulement 10% des 15 à 64 ans sur Givors sont des étudiants. Le constat est fait que le niveau de formation de la population est bas, alors on peut en déduire que peu d'étudiants font de longues études. Cela explique pourquoi une grande partie des emplois proposés, correspond à des postes peu qualifiés. On peut noter que Givors a peu de personnes travaillant comme cadres ou dans des professions intellectuelles supérieures mais aussi peu d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise.

La commune subit un fort taux de chômage⁽¹⁾ (**20%**), **a un taux d'activité et un taux d'emploi très proche (55% et 57%), mais faible** par rapport à la métropole de Lyon (74% et 64%). Ainsi, la population compte beaucoup de demandeurs d'emploi, mais aussi un nombre important de personnes inactives (non retraité). La grande majorité des entreprises qui sont créées dans la commune sont dans les secteurs de la construction, du commerce de gros et de détail, du transport, d'hébergement et de la restauration (62%).

(1) on parle du chômage au sens du recensement donc on ne parle que des personnes âgées de 15 à 64 ans.

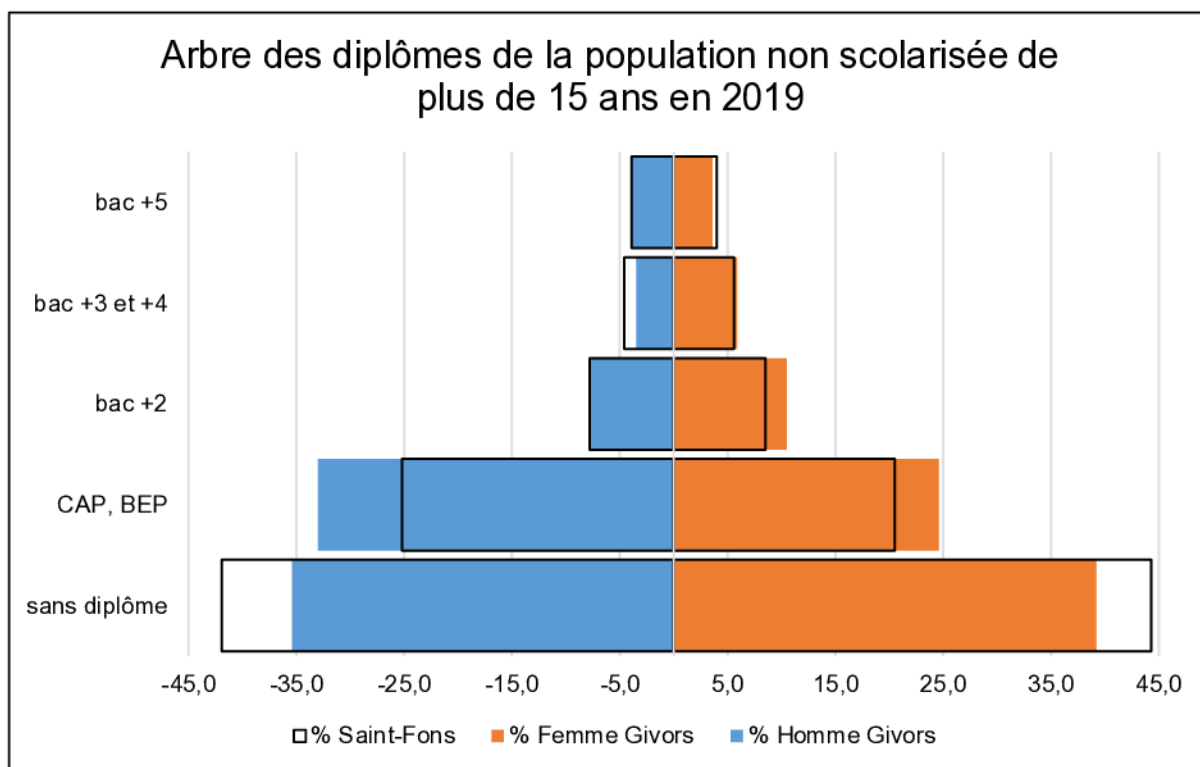
Préconisations :

- Comment inciter de nouvelles entreprises à s'installer sur territoire et s'assurer de leur diversité d'activité ?
- La construction d'établissements de formation supérieure sur Givors lui permettrait d'avoir une population plus qualifiée ?

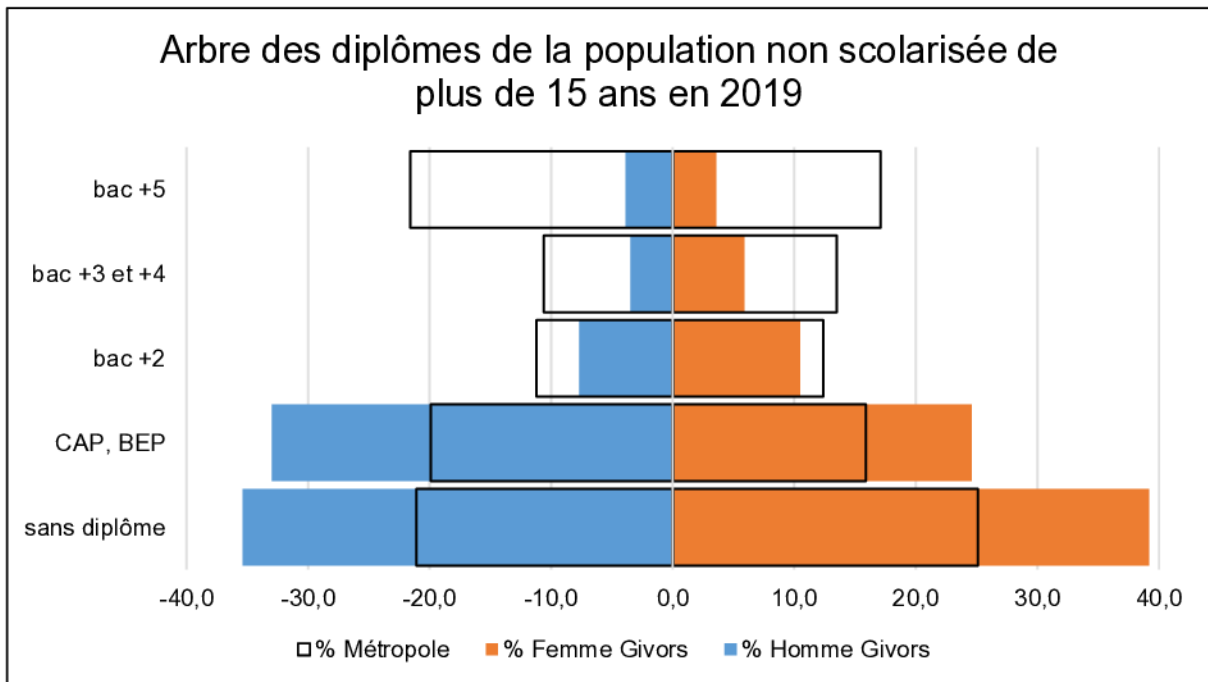
A. Un niveau de formation très faible

Les niveaux de diplômes et formation sont assez similaires entre Givors et Saint-Fons. Toutefois, nous pouvons observer une différence entre les deux communes sur les proportions des CAP, BEP et des « sans diplôme ».

En effet, Givors possède une plus grande proportion de CAP, BEP que Saint-Fons et une plus faible proportion de personnes sans diplôme. Pour autant, si nous comparons Givors et la Métropole de Lyon nous observons une **différence de diplôme extrêmement importante**, la métropole possède une grande proportion de personne ayant un bac +5, bac +4 et bac +3 alors que Givors possède une très grande proportion de personnes sans diplôme ou avec un CAP ou BEP.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales



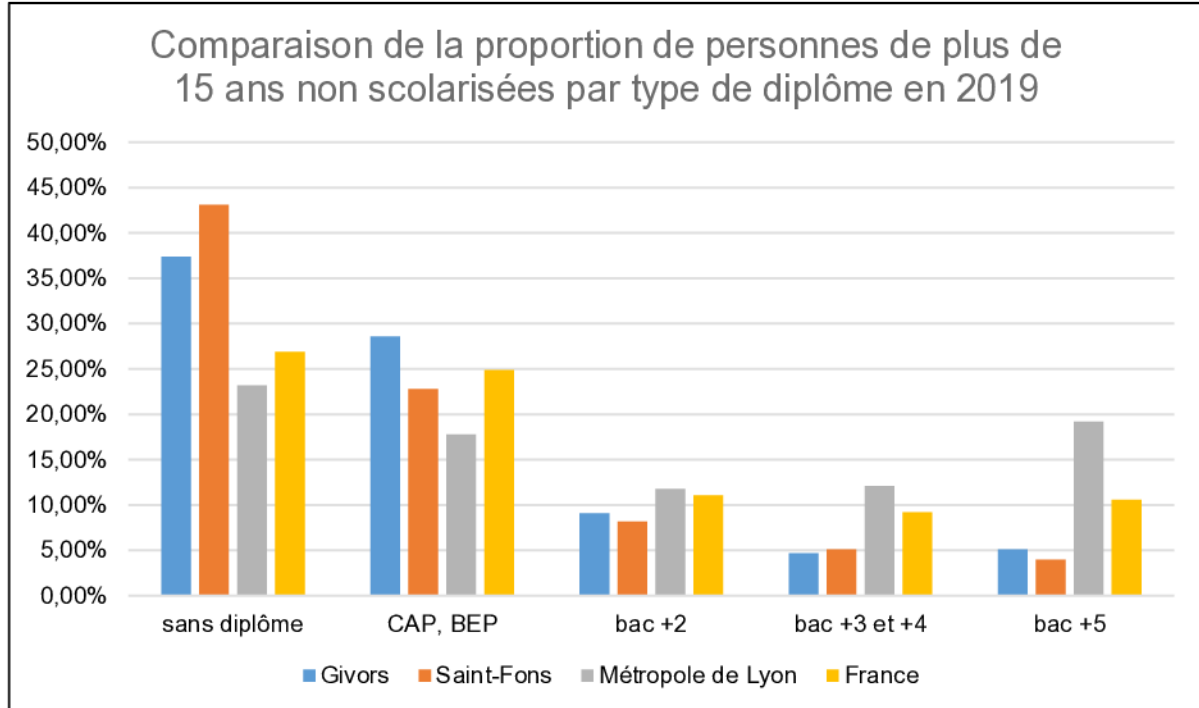
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Avec le graphique ci-dessous, nous avons la comparaison entre Givors, Saint-Fons, la Métropole de Lyon et la France Métropolitaine, de la proportion de diplôme pour les personnes de 15 ans ou plus non scolarisées.

Nous pouvons observer que Givors et Saint-Fons ont en proportion beaucoup plus de personnes sans diplôme que sur l'ensemble de la métropole ainsi qu'au regard des données de la France. Parmi les quatre éléments étudiés, Givors est celui qui a le plus de CAP, BEP.

Saint-Fons et Givors ont des proportions de bac +2 inférieures à celle de la métropole et de la France (2 à 3 points de moins). Après le bac +2, plus le diplôme est élevé et plus la proportion de personnes de Givors et Saint-Fons est faible et largement inférieure à la valeur de la France et encore plus de la métropole.

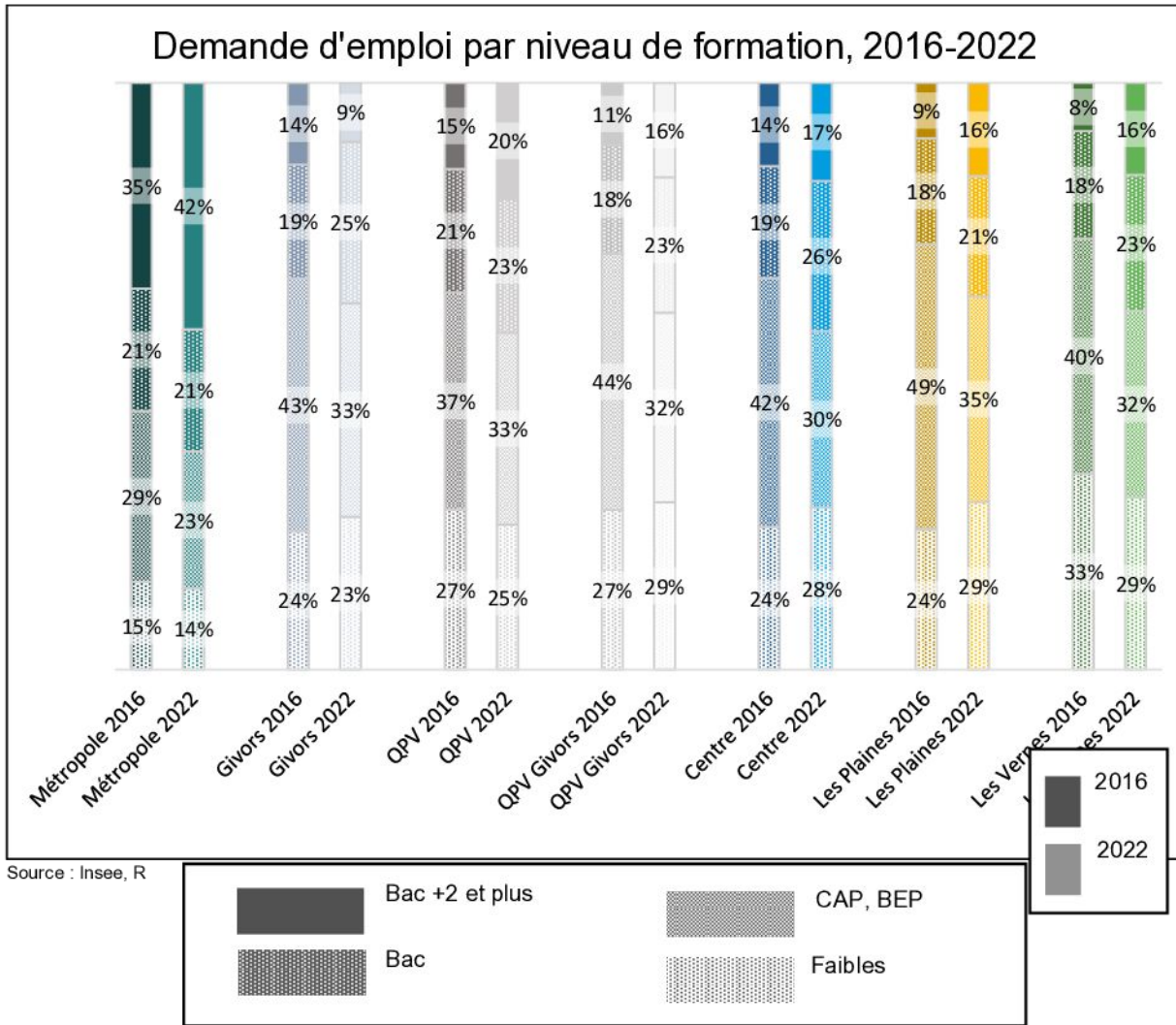
Ce niveau de formation faible à Givors est provoqué en partie par le fait que le niveau de revenu est très faible. Cela fait qu'un étudiant givordin aura plus de difficultés à se former qu'un étudiant lyonnais. L'étudiant givordin par le manque de moyen de sa famille aura plus tendance à avoir un petit travail que l'étudiant lyonnais. En effet, le manque de moyen pour les transports, le logement, l'alimentation, les sorties et le temps pour apprendre peut entraver l'apprentissage.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Le niveau des demandeurs d'emplois à Givors est faible par rapport à la métropole car en 2022 la métropole avait 42% de ses demandeurs d'emplois qui avaient au moins bac +2 alors que Givors n'avait que 9% de ses demandeurs d'emplois qui avaient bac +2.

On peut observer qu'en 2022 tous les QPV avaient une part de demandeurs d'emplois ayant au moins bac +2 plus importante que la moyenne de la commune.



B. Une forte proportion de la population sans emploi

Pour la catégorie « d'actifs avec un emploi, Givors est 10 points en dessous de la métropole et de la France.

Sa proportion de chômeurs est 5 points au-dessus de celle de la métropole et de la France. Egalement la communes possède un proportion d'inactifs bien plus importantes que la métropole et la France (6 points).

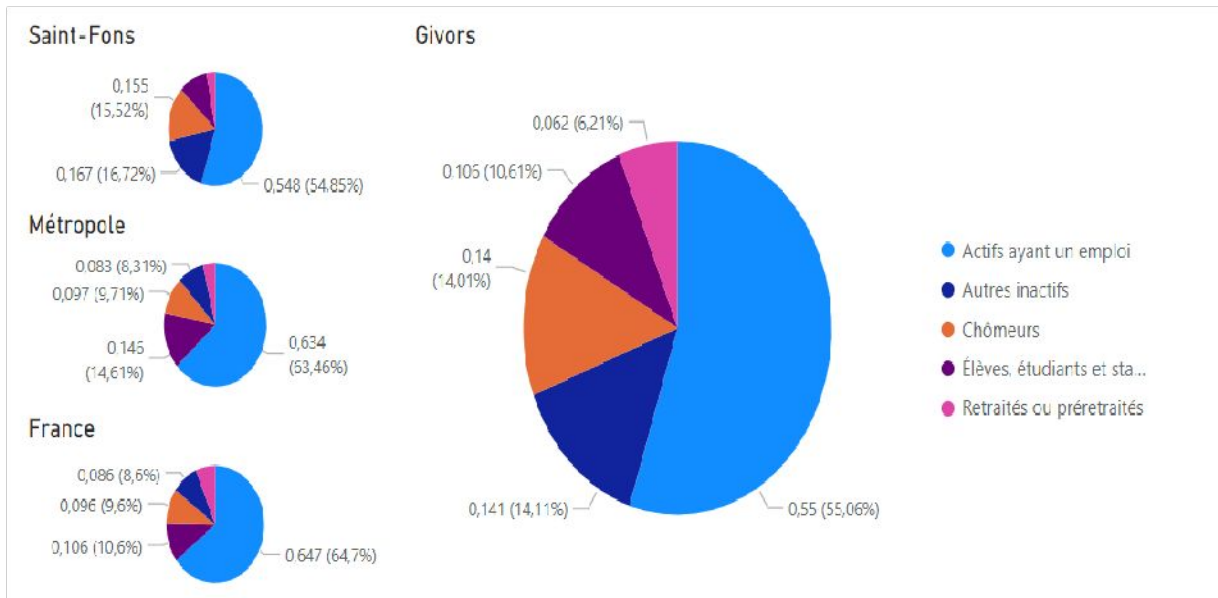
A la suite des entretiens avec des acteurs de la ville, nous avons compris pourquoi les faibles moyens de la population de Givors impactent le taux d'emplois (coût des transports).

De plus cette situation est renforcée par le fait qu'il y a peu de travail disponible sur la commune.

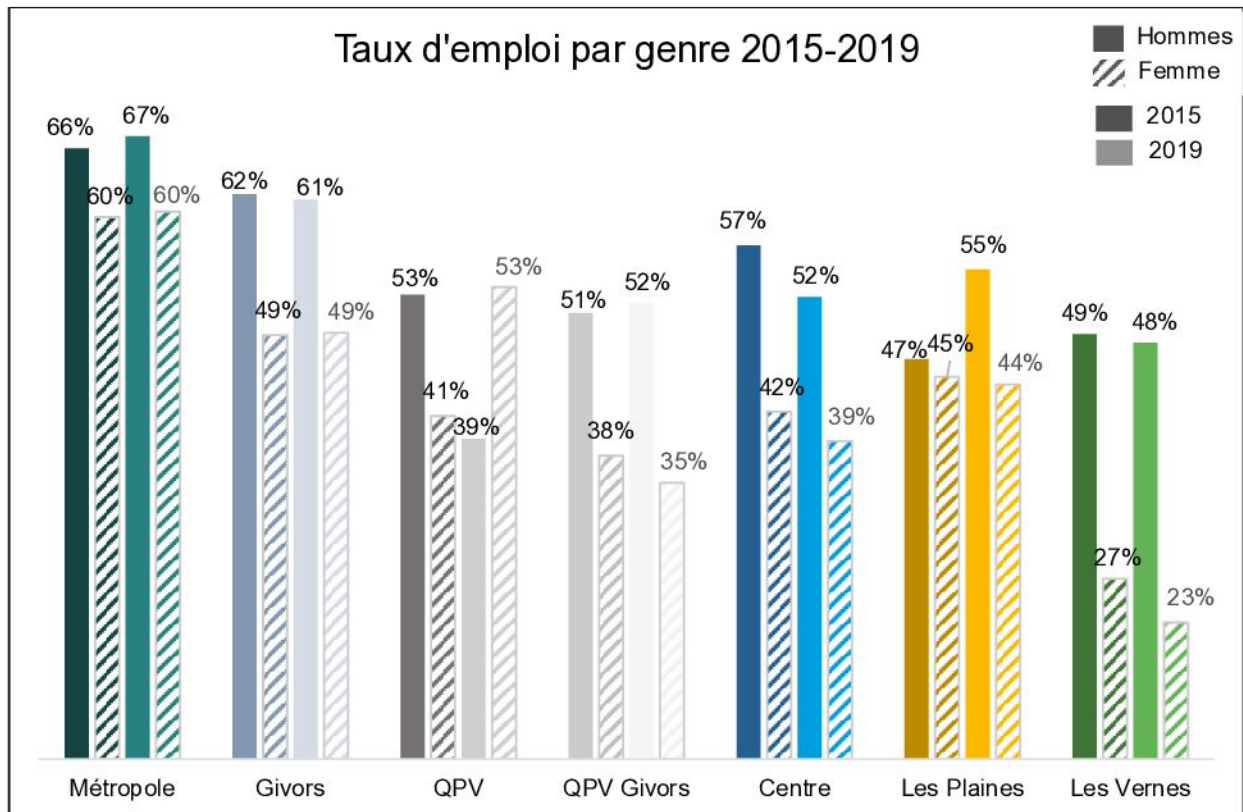
La proportions **d'élèves** de Givors est similaire à celle de la France (10% de la population) mais inférieure à celles de la métropole de Lyon.

Givors et la France ont des proportions de retraités assez similaires (6% de la population) mais supérieures à celle de la métropole.

Répartition par type de catégorie en 2019



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales



Source : Insee, RP

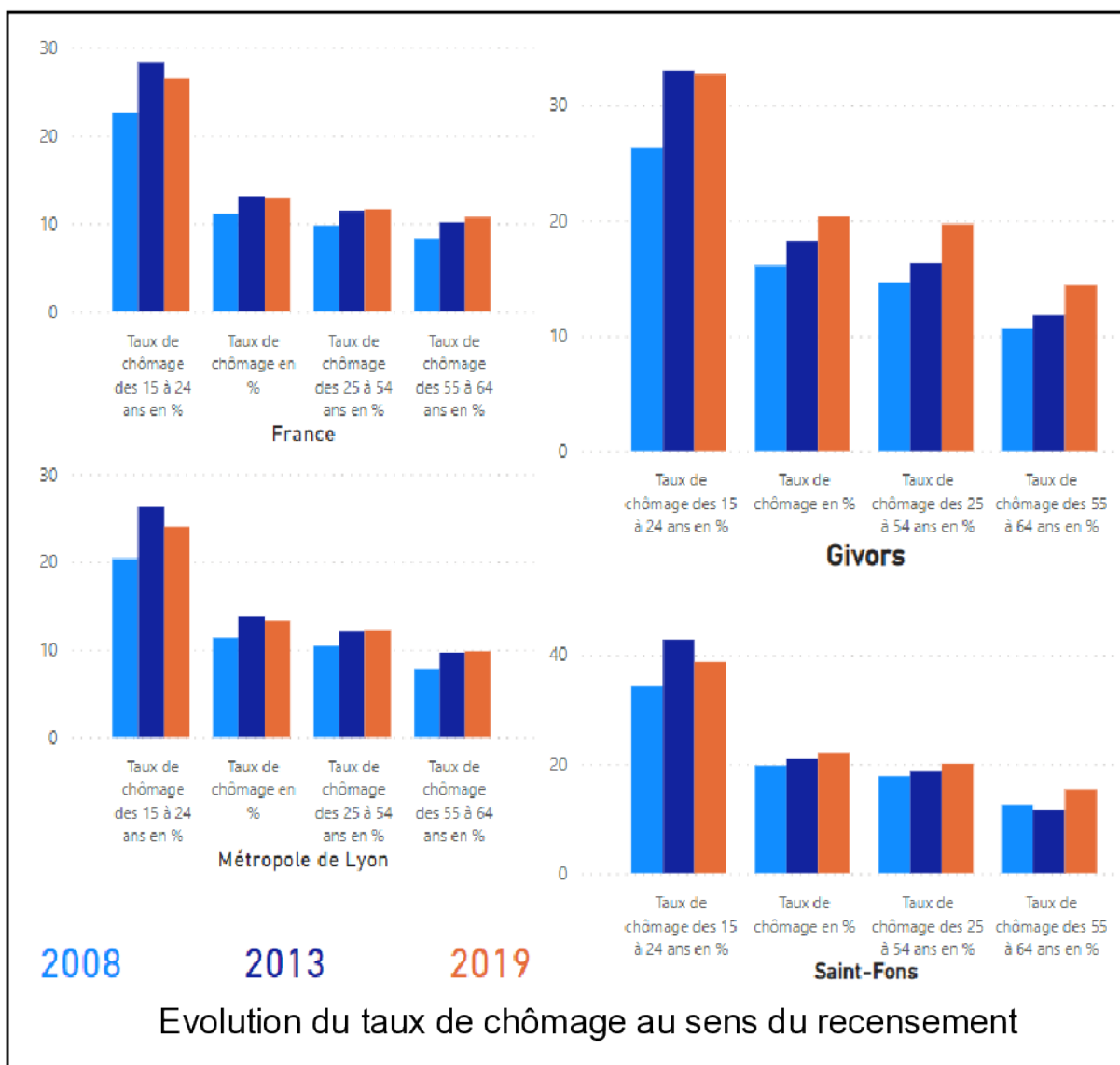
C. Un taux de chômage en hausse

Nous constatons (au sens du recensement = les 15 à 64 ans) que Givors et Saint-Fons subissent un plus fort taux de chômage que celui de la France et de la métropole de Lyon, le taux de chômage est **supérieur à 30% pour les 15 à 24 ans** pour les deux communes en 2013 et 2019, alors que pour la métropole et la France il est inférieur aux 30%.

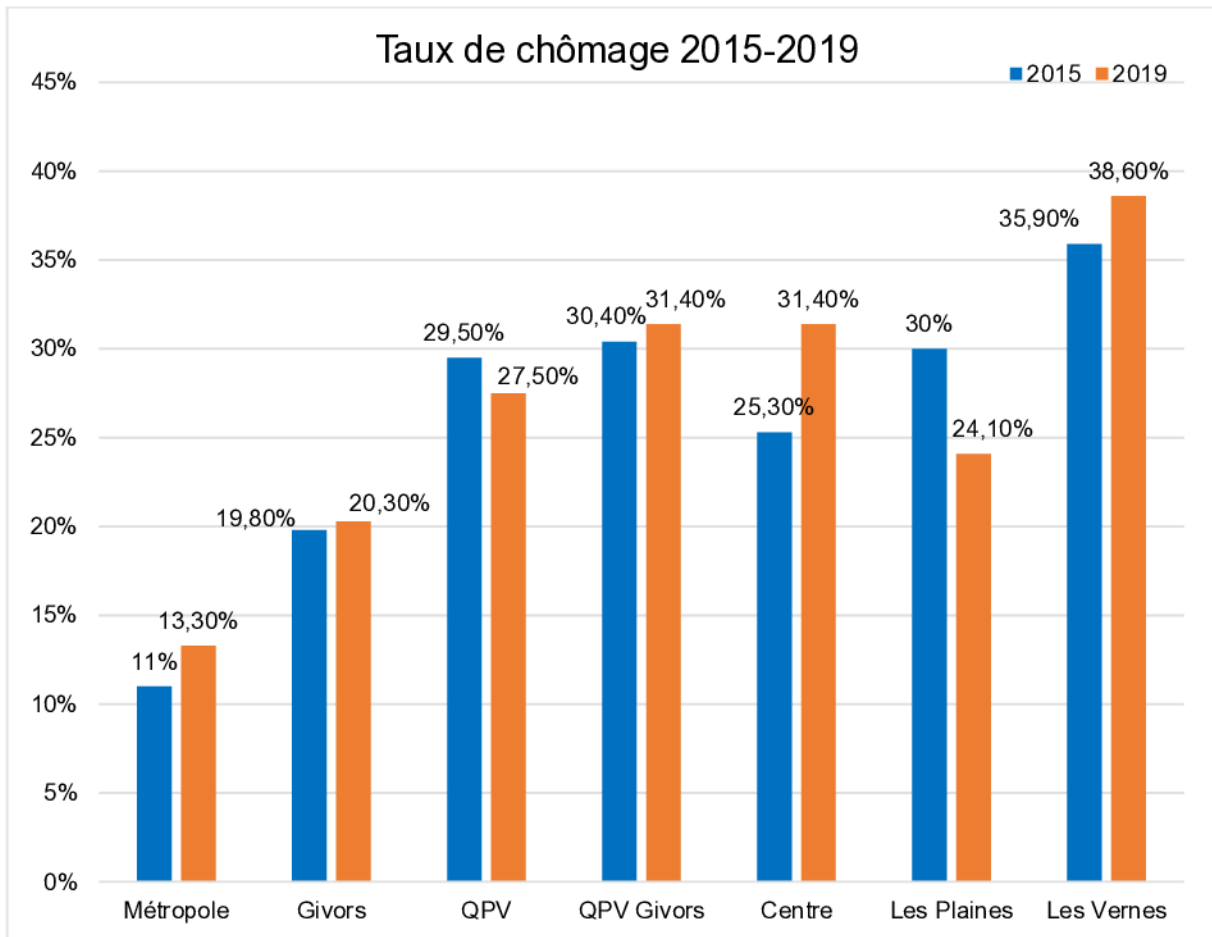
Toutefois, dans chaque catégorie, Givors et Saint-Fons sont largement supérieurs à la métropole et la France (minimum 5 points de plus dans chaque catégorie et chaque année).

De 2008 à 2019, la commune de Givors a connu une diminution de son taux de chômage pour les actifs de 15 à 24 ans, les autres tranches d'âge voient une augmentation de leur taux de chômage. Le phénomène de diminution du taux de chômage des 15 à 24 ans est généralisé pour tous les éléments étudiés. En 2019, Givors a dépassé les **20% de chômage** toutes classes d'âges confondues.

On peut remarquer que les taux de chômage des QPV de Givors sont particulièrement élevés par rapport à la moyenne de la ville.



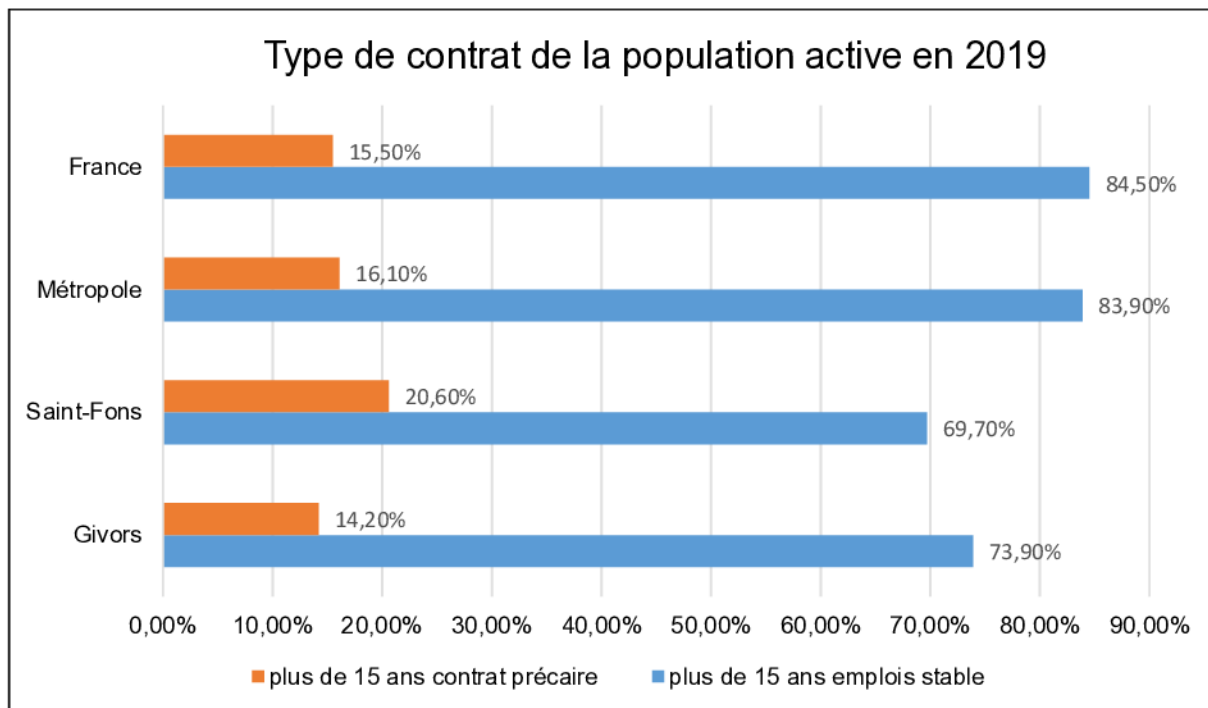
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales



Source : Insee, RP

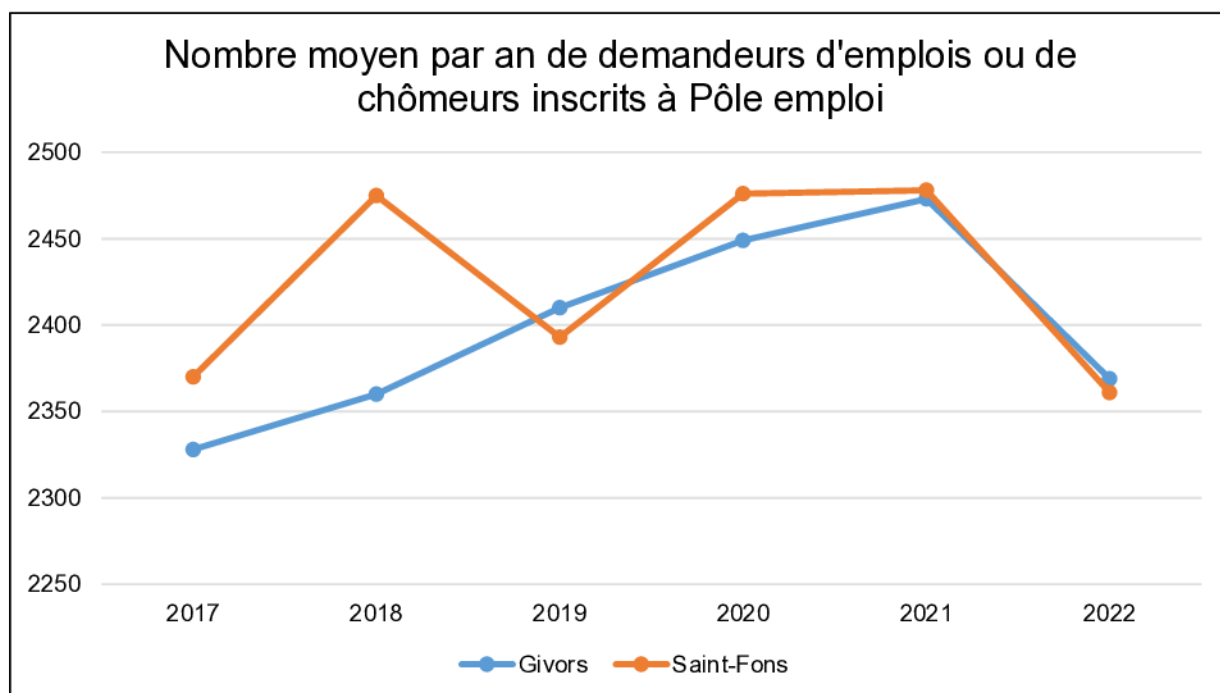
D. Des emplois peu stables

Saint-Fons se démarque par sa forte proportion de personnes avec un contrat précaire (20.6%) alors que Givors a une part inférieure de sa population dans cette situation (14,2%), Givors a un chiffre qui est aussi inférieur à ceux de la France et de la métropole. Cependant, Givors connaît un nombre de personnes avec un **emploi stable 10 points inférieur à la métropole** et la France, ce nombre peut être expliqué en partie par son fort taux de chômage.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Nous observons que de 2017 à 2021 Givors a connu une augmentation constante de demandeurs d'emplois ou de chômeurs inscrits à Pôle Emploi alors que Saint-Fons alternait entre augmentation et réduction. Cependant, en 2022 nous pouvons constater que le nombre de demandeurs d'emplois ou de chômeurs est presque identique à Givors et Saint-Fons. De plus, pour les deux communes, on tend vers une diminution de ce nombre, mais nous n'avons pas encore tous les chiffres de l'année.



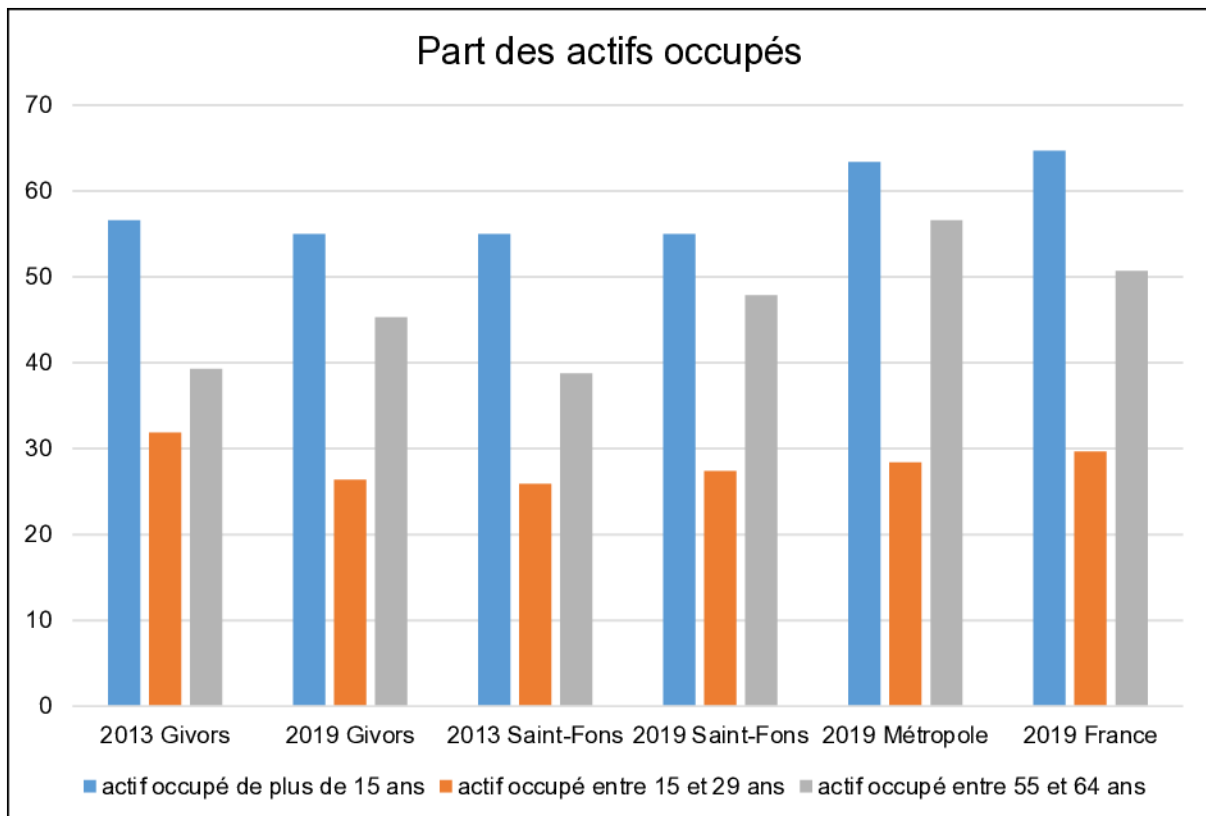
Source : Pôle Emploi, évolution 2017 et 2022 exploitations principales

E. Une activité stagnante

Entre 2013 et 2019 à Givors , on peut faire les constats suivants :

- La proportion totale d'actifs occupés³ varie très peu
- Une diminution de 5 points de la proportion pour les 15 – 29 ans
- Une augmentation de 6 points de la proportion des actifs occupés de 55 à 64 ans

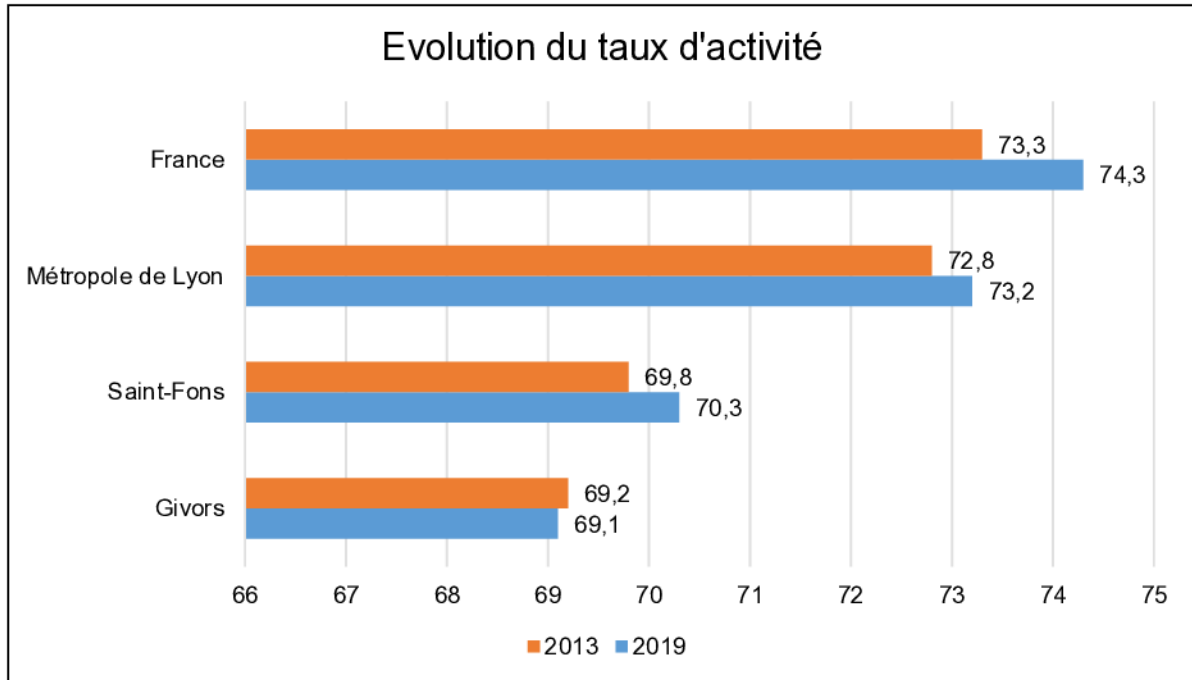
La commune de Givors connaît comme Saint-Fons une importante augmentation de la proportion des actifs occupés de 55 à 64 entre 2013 et 2019 (**9 points de plus**) alors que la métropole constate l'inverse, la proportion des actifs occupés de 55 à 64 ans est en chute (6 points de moins).



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

³ actif occupé est semblable à actif ayant un emploi et il comprend une personne : exerçant une profession même à temps partiel ; aider une personne dans son travail même sans rémunération ; être apprenti ou stagiaire rémunéré ; être chômeur avec activité réduite ; étudiant ou retraité avec un emploi.

Nous constatons une augmentation du taux d'activité pour la France, la métropole de Lyon et Saint-Fons (entre 0.5 et 1 point), alors que Givors a **une très faible diminution de son taux d'activité**. (nombre de personne ayant un emploi+ personne au chômage/ population total)



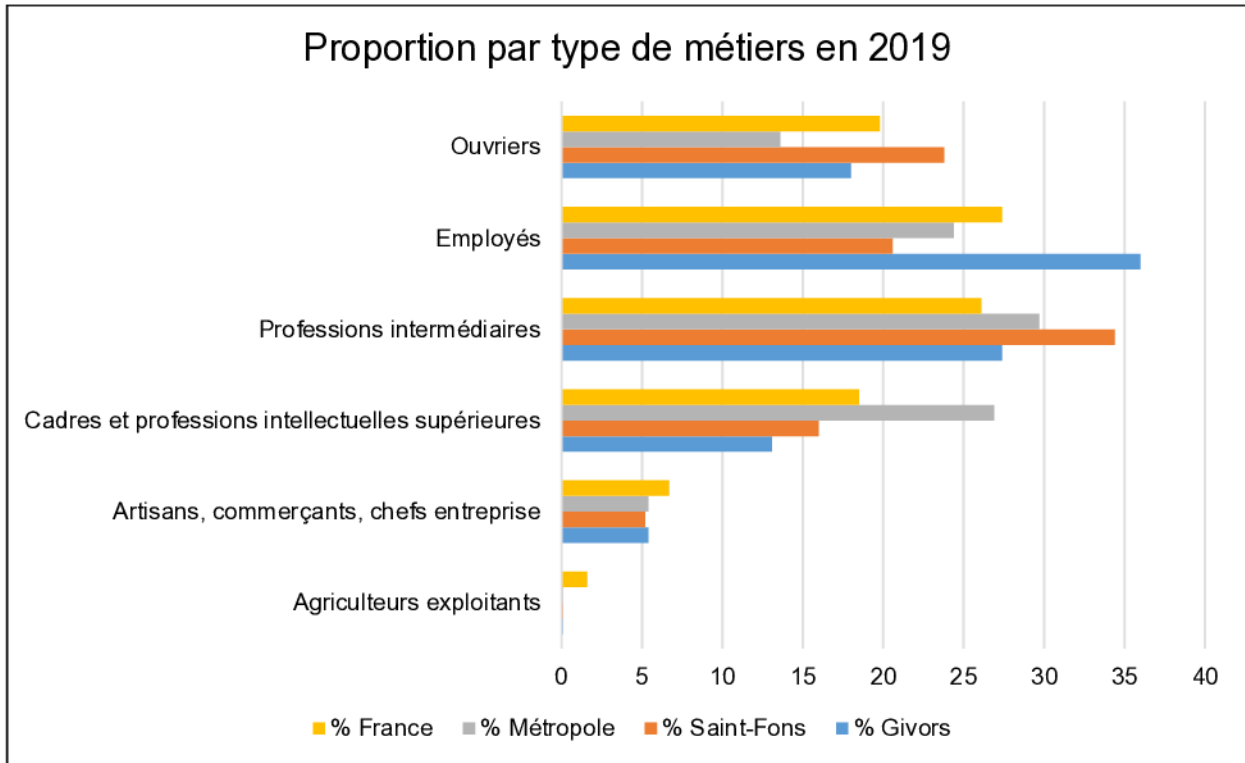
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

F. L'héritage d'une ancienne ville industrielle

1. Des travailleurs peu qualifiés

Nous pouvons voir qu'il y a plus d'emplois de type employés et de postes de professions intermédiaires que les autres types de métier à Givors. Une part importante de sa population travaille en tant qu'employé et cette proportion est largement plus importante que celle des trois autres éléments étudiés.

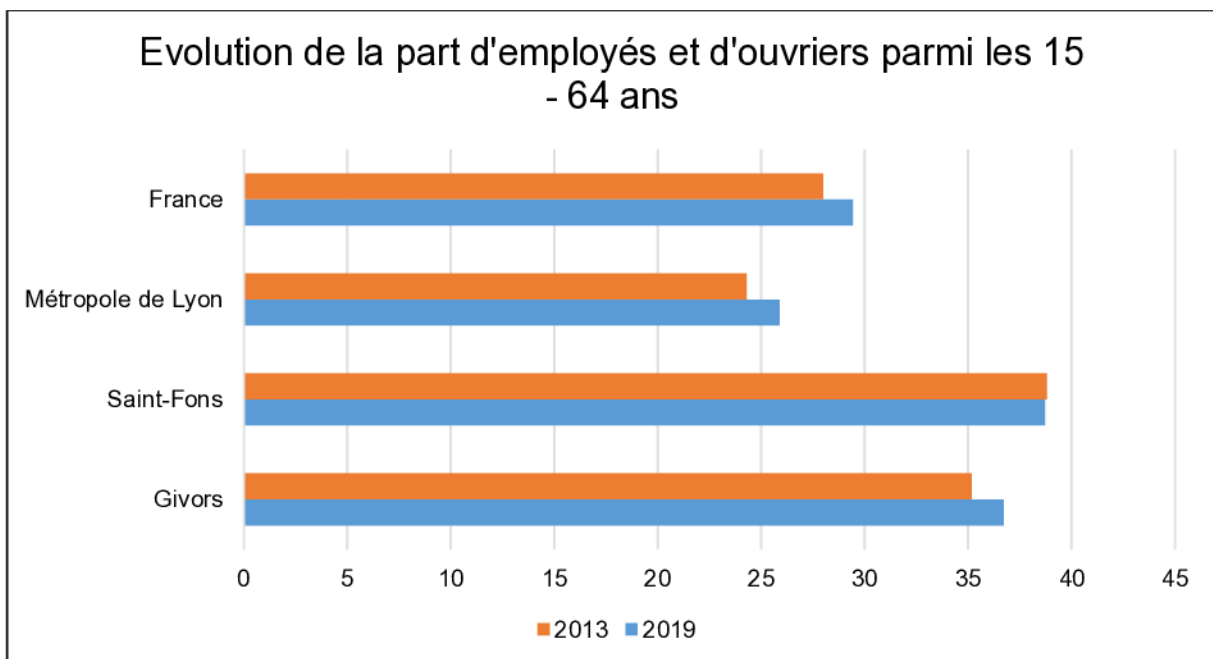
Par contre, pour ce qui est des métiers de cadres et professions intellectuelles supérieures, Givors est en dessous des 3 autres acteurs étudiés et nous pouvons constater l'écart important qu'il y a entre Givors et la métropole. Toutefois, pour les autres domaines, Givors reste proche des proportions de la France.



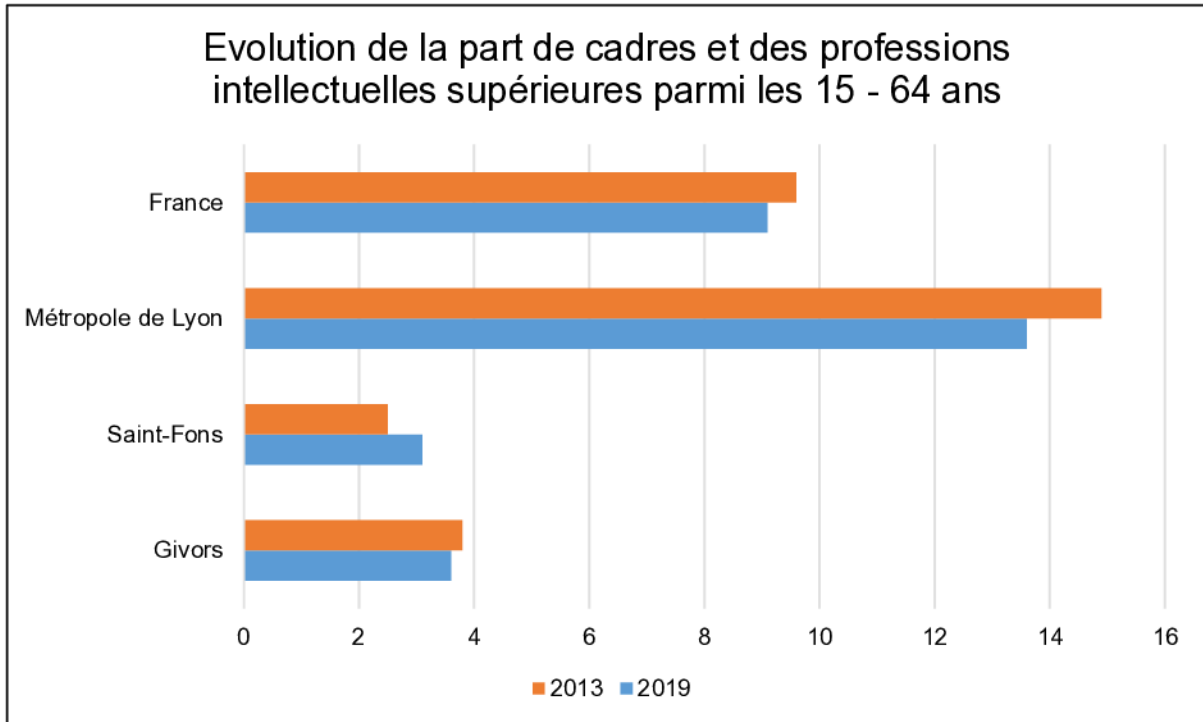
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Entre 2013 et 2019, nous observons que Givors, la métropole et la France connaissent une légère augmentation du nombre d'ouvriers (1,5 points en plus), tandis que Saint-Fons subit une légère baisse.

En 2019, Givors a **37% de ses actifs qui occupent des postes d'ouvriers et d'employés**. En revanche, pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures, c'est le contraire: Givors, la métropole et la France rencontrent une diminution de leur proportion de travailleurs dans ces domaines alors que Saint-Fons connaît une augmentation importante (25% en plus).

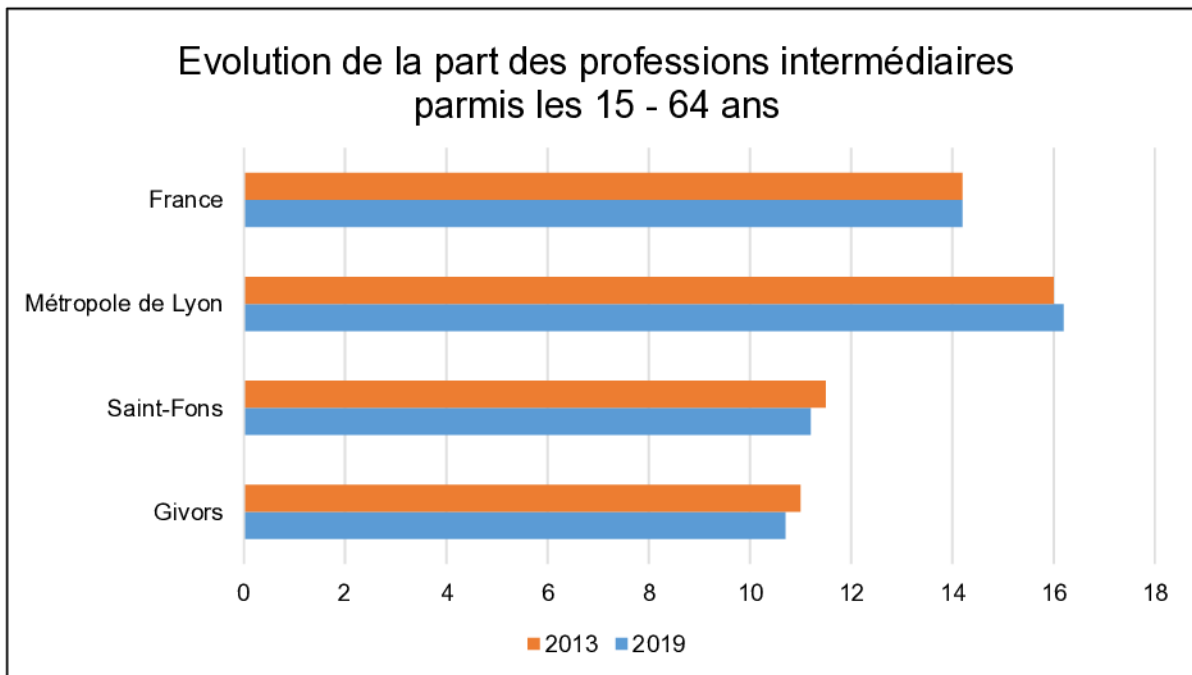


Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales



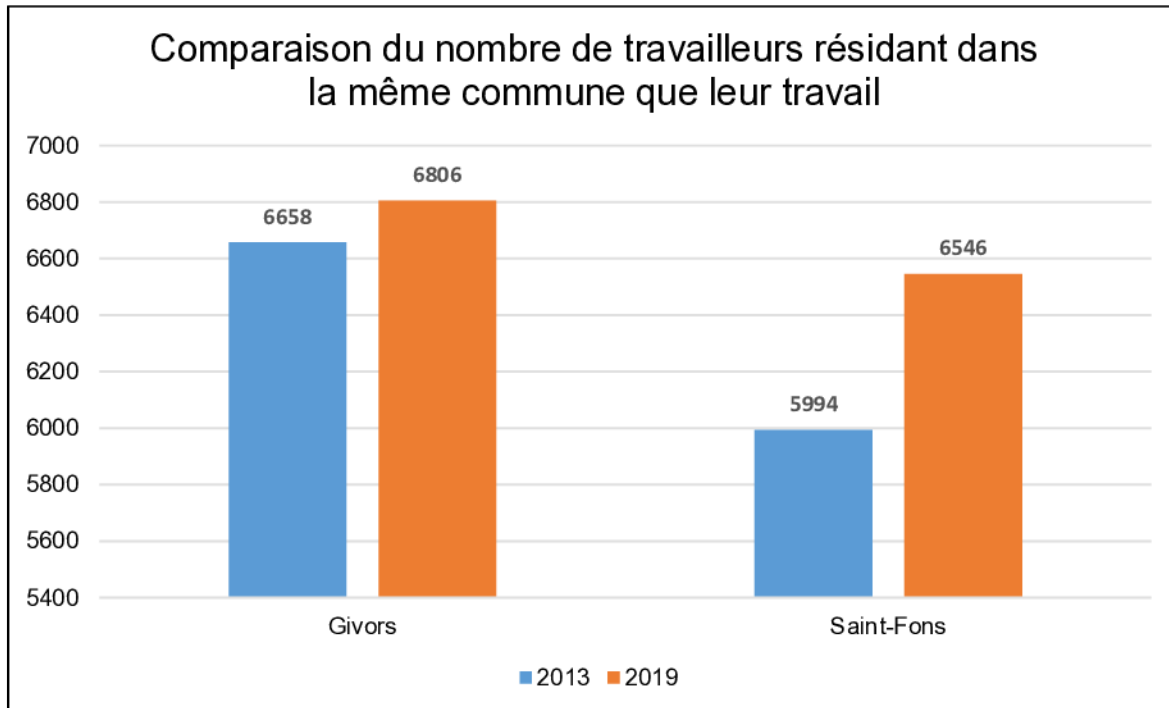
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Pour les professions intermédiaires, il n'y a pas de hausse ou de baisse significative. On peut cependant constater que la métropole de Lyon connaît une très légère hausse. La France n'enregistre aucune variation et Givors et Saint-Fons connaissent une légère baisse de leurs actifs.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Une grande partie des personnes ayant un travail sur Givors y résident aussi. On peut remarquer une hausse, mais elle est moins significative que celle de Saint-Fons



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

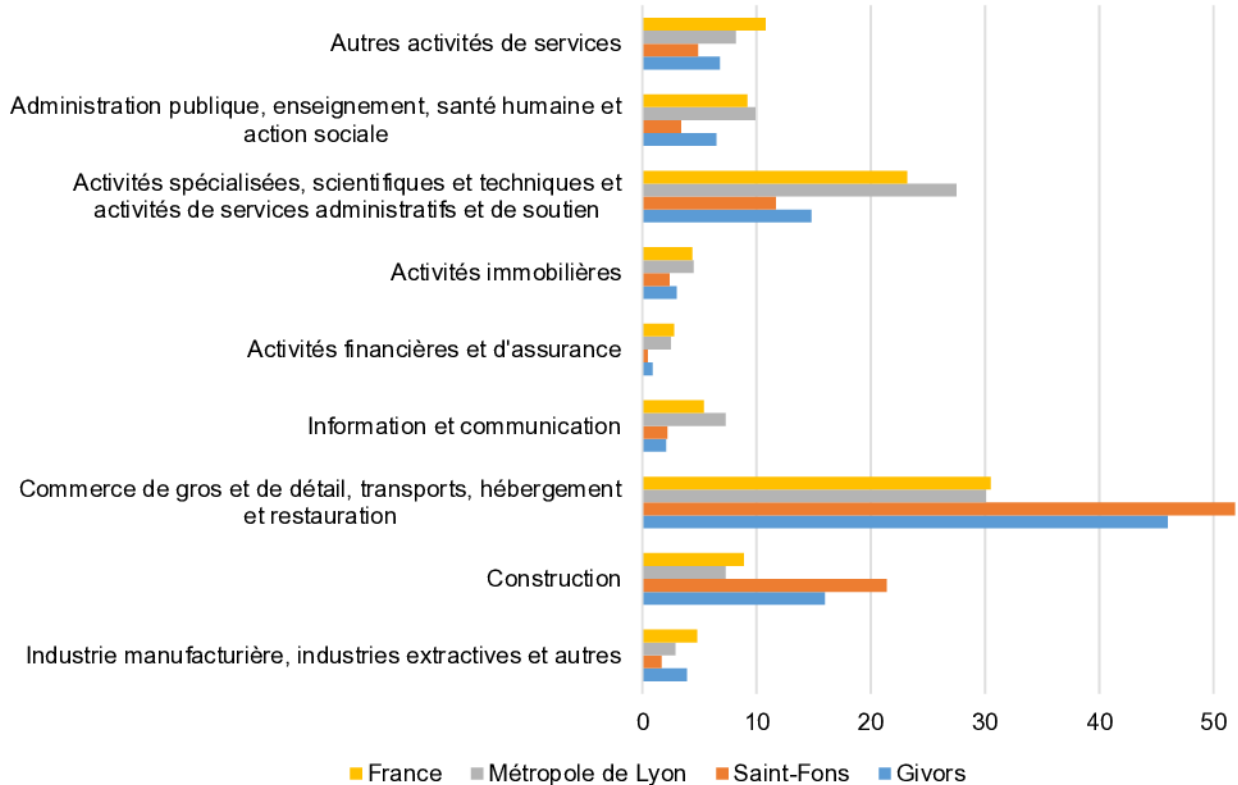
2. Des entreprises profitant de la main d'œuvre Givordine

Givors a vu beaucoup moins d'**entreprises créées** par rapport à Saint-Fons (**337** pour Givors contre **412** pour Saint-Fons en 2021). Ces deux communes ont majoritairement des créations d'entreprises dans les secteurs du commerce de gros et de détail, du transport, d'hébergement et de la restauration, **46%** pour Givors et **52%** pour Saint-Fons.

La majorité des entreprises créées pour les quatre éléments étudiés sont dans les secteurs du commerce de gros et de détail, du transports, d'hébergement et de la restauration ainsi que des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien.

Nous distinguons toutefois une différence entre les deux communes et les deux entités plus importantes, en effet les communes ont une création d'entreprise dans le **secteur de la construction et du commerce de gros et de détail très important** par rapport à la métropole et la France mais les deux communes ont des créations d'entreprise plus faibles dans tous les autres domaines.

Comparaison de la proportion d'entreprises créées en 2021 par secteur d'activité



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023

V. Une population en précarisation et recourant aux aides sociales

2019

Revenu fiscal médian⁴	Givors : 1 431 Métropole : 1893
Ecart inter décile⁵	Givors : 1 657 Métropole : 2 713
Population et taux de pauvreté 60%⁶	Givors : 5 949 - 30% Métropole : 228 675 - 16,2%
Ménages fiscaux non imposés	Givors : 57% Métropole : 37%

Source : Insee, RP - 2013 et 2019 exploitations principales et Balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

⁴ la médiane est une valeur qui partage les éléments d'une série numérique en deux parties égales.

⁵ l'écart inter décile (un décile est une partie de la population représentant 10% de la population) est la différence entre les 10% de la population les plus riches et les 10% de la population les plus pauvres.

⁶ un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté fixé à 60% du niveau de vie médian.

Synthèse sur les revenus, la précarité et les minimas sociaux

La ville de Givors connaît un écart important entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches, cet écart se creuse au cours du temps car il ne fait qu'augmenter depuis 2016. La ville a un taux de pauvreté élevé puisque **30% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté** à 60%.

De plus, la population la plus touchée est celle des moins de 40 ans. La commune compte une part significative de ses ménages qui n'est pas imposée, mais depuis 2013, elle est en légère baisse.

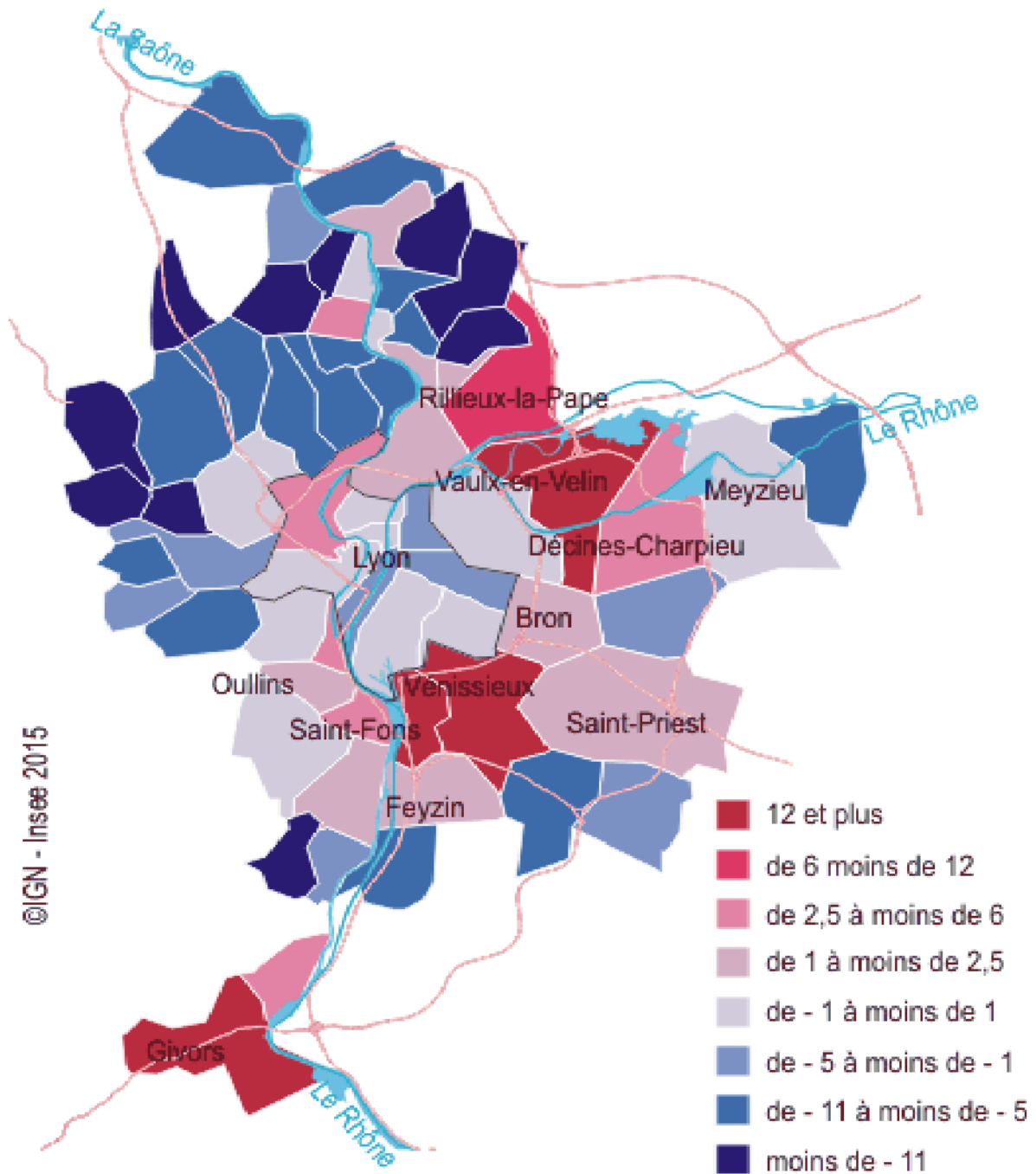
La ville a enregistré une augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA depuis 2013, ainsi qu'une augmentation marquée du nombre des ménages recevant la prime d'activité.

Un grand nombre de Givordins fait appel au service du CCAS (4 272 personnes connues des services en 2022). Chaque année, les demandes de domiciliations sont les motifs de visite les plus importants du CCAS.

Préconisations :

- Comment renforcer l'information à la population dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'accompagnement des personnes âgées et de l'accès aux droits ?
- Qu'est ce qui peut être mise en place pour lutter contre la pauvreté de la population ?

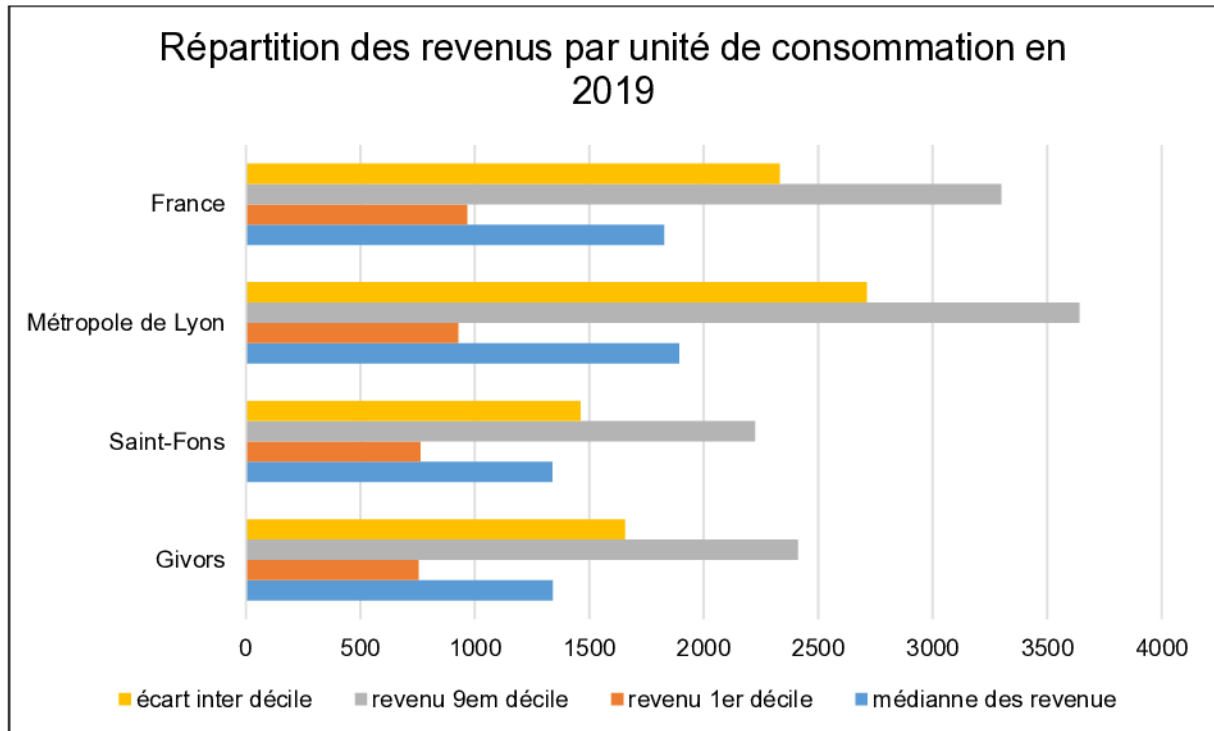
Carte du score de précarité des communes de la métropole de Lyon



Source : [Précarité dans le Grand Lyon : vers une réduction mais plus de concentration - Insee Analyses Rhône-Alpes - 22](#)

A. Une population très pauvre

Nous pouvons observer que les communes de Givors et Saint-Fons ont des **médianes** de revenus **bien moins élevées** que la métropole (1 341 Givors et 1 893 métropole de Lyon). Ce phénomène peut s'expliquer par la proportion plus importante de cadres et de professions intellectuelles supérieures sur la métropole. Nous constatons de plus que Givors a un écart inter décile inférieur à celui de la métropole.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

Explication des légendes

Ecart inter décile = différence entre le 1er décile et le 9ème décile ;

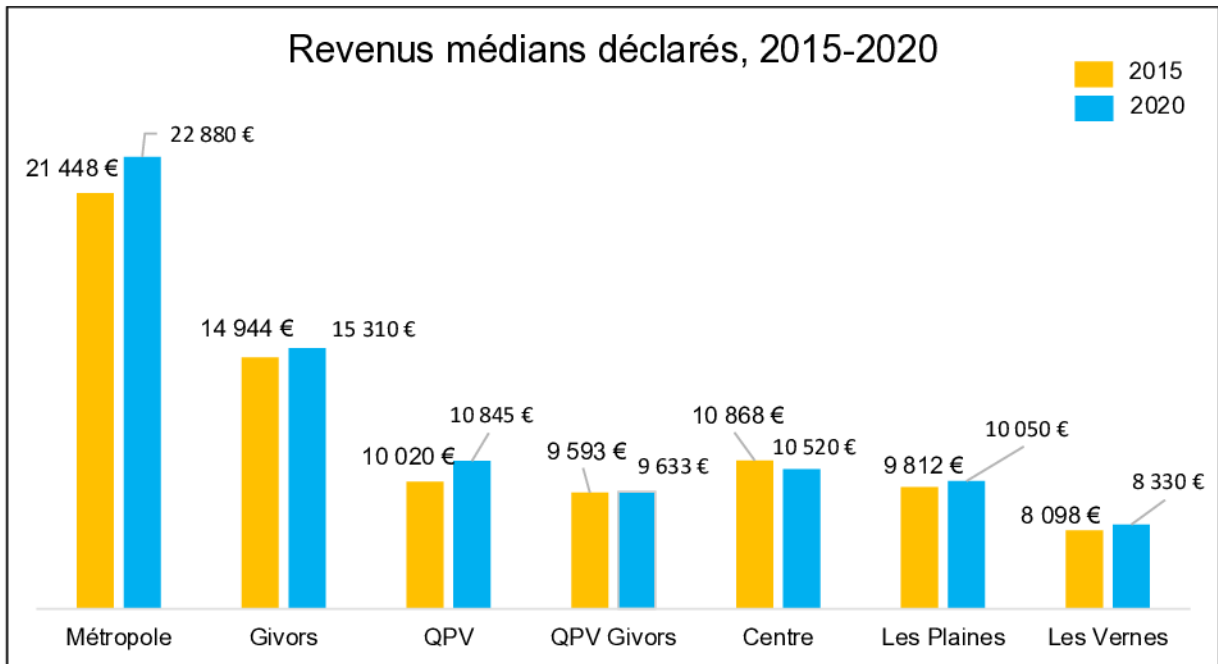
1er décile = revenu maximum des 10% de la population les plus pauvres ;

9ème décile = revenu minimum des 10% de la population les plus riche ;

Médiane des revenus = valeur pour laquelle 50% de la population touche moins et 50% de la population touche plus, (dans le graphique ci-dessus est calculée par mois).

La médiane des revenus annuels de Givors, comme celle de la métropole, est en augmentation au cours du temps.

Pour autant, Givors a un revenu médian inférieur de 36% à celui de la métropole. On constate que les QPV sont encore plus en difficulté, pour exemple le quartier des Vernes a un revenu médian trois fois plus faible que celui de la métropole et deux fois plus faible que celui de Givors.

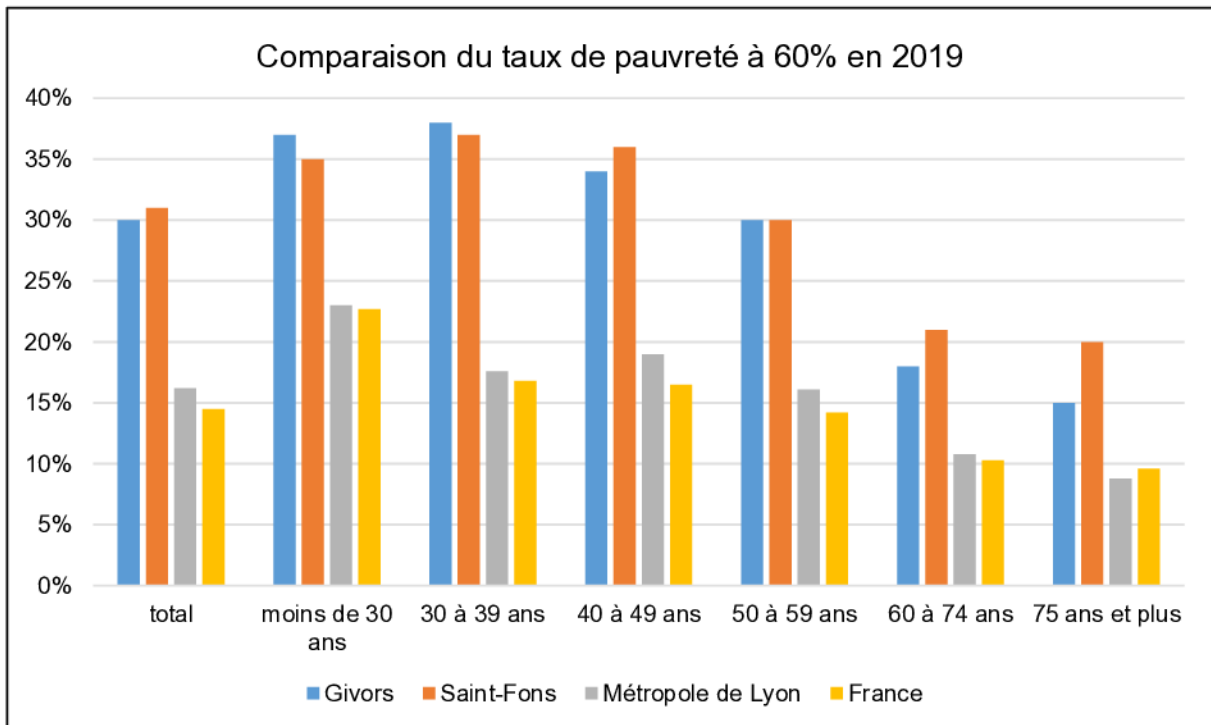


Sources : INSEE FiLoSoFi

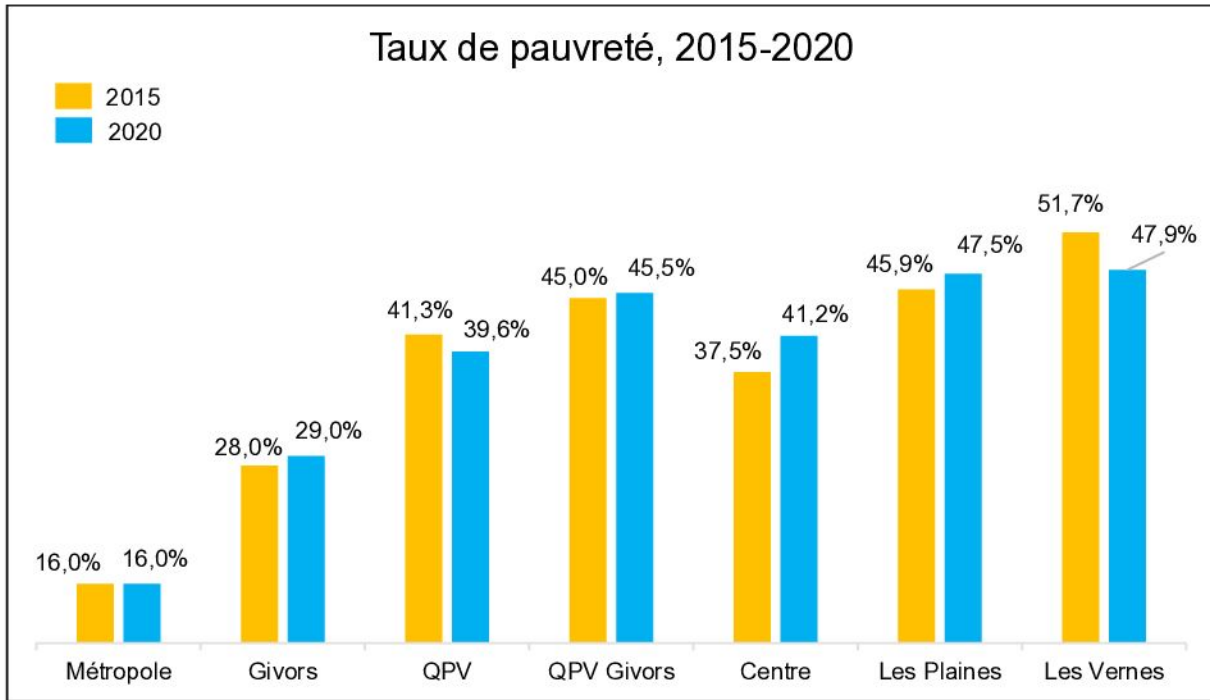
Givors :

- a un taux global de pauvreté proche de celui de Saint-Fons (60%) qui s'avère le plus élevé.
- a un taux de pauvreté deux fois supérieur à celui de la France et de la métropole. Givors a -
- a le plus haut taux de pauvreté pour les moins de 40 ans.
- a le taux de pauvreté le plus élevé de la CTM Lômes et Coteaux du Rhône.

La population des QPV de Givors a une part importante à un taux de pauvreté à 60%, on observe une faible diminution entre 2015 et 2020.



Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales



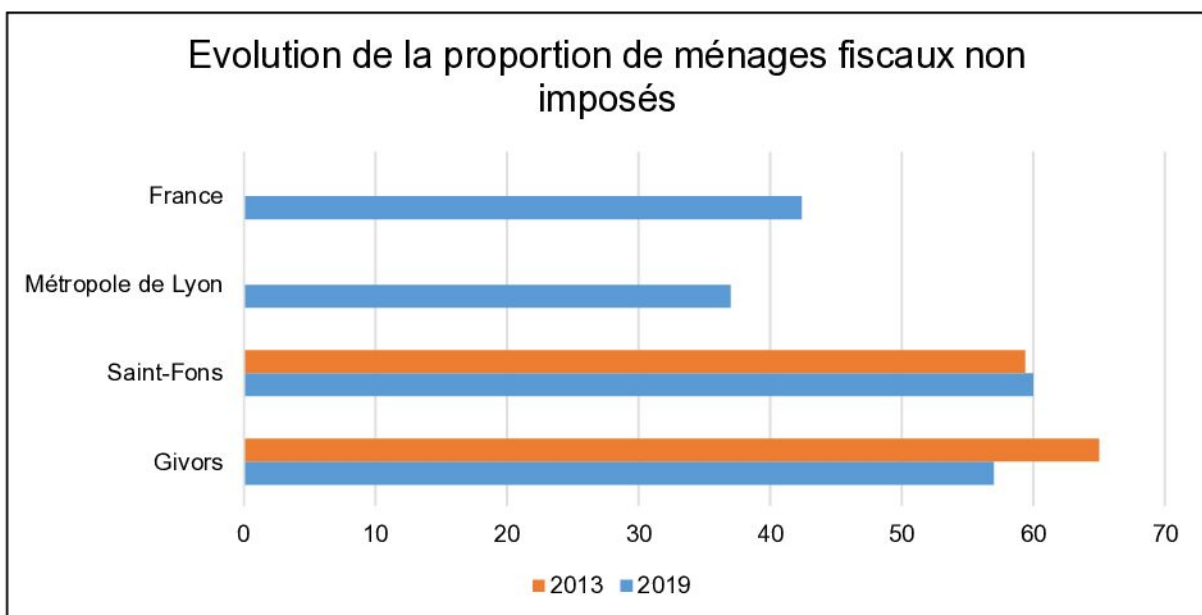
Sources : INSEE FiLoSoFi

Givors possède le niveau de vie moyen par habitant le plus faible de la CTM Lômes et Coteaux du Rhône. En effet, 50% de la population vit avec moins de 17 100€ par an (pour comparaison la ville de Charly, a au moins 50% de la population qui vit avec 31 600€ par an).

Cela révèle la grande précarité de Givors. C'est l'écart de revenu médian le plus important de la CTM.

Givors et Saint-Fons ont une **part importante** de leur population qui n'est **pas imposable (plus de 55%)**, part nettement supérieure par rapport à la métropole.

Toutefois, entre 2013 et 2019 nous constatons **une légère diminution** pour Givors, alors que Saint-Fons connaît une légère augmentation.



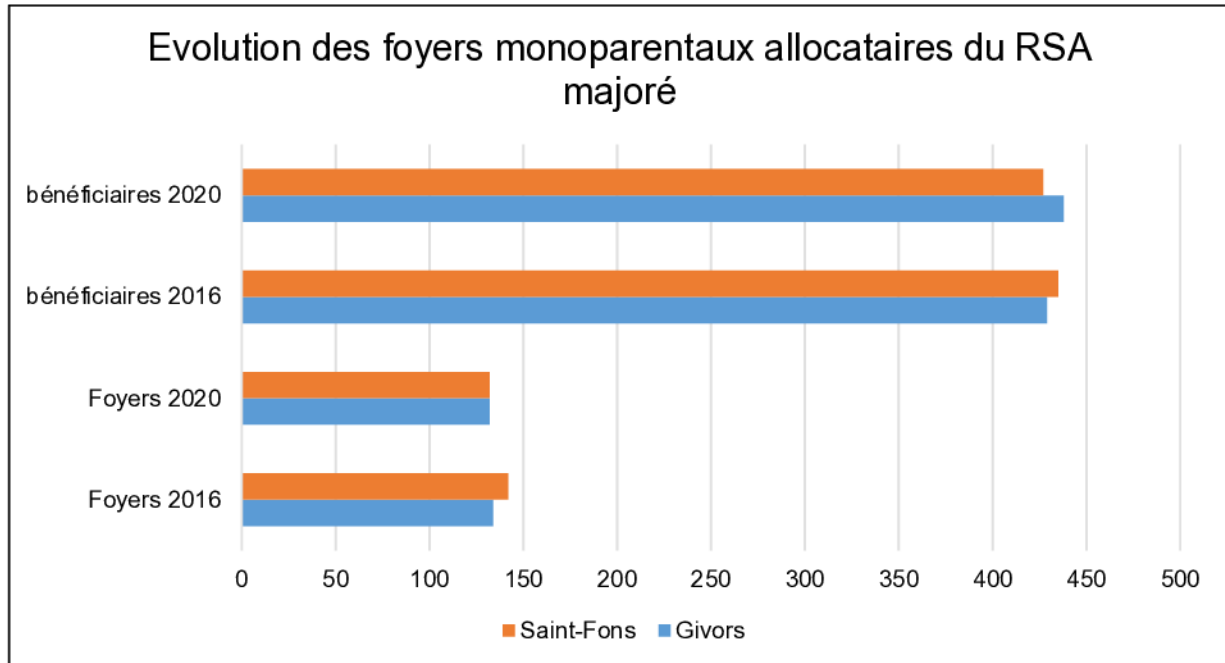
Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales et Balise, 2013 et 2019 exploitation principale

B. Une croissance importante des foyers recevant des aides

1. Les ménages percevant le RSA en hausse

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers monoparentaux allocataires du RSA majoré a légèrement augmenté à Givors (à Saint-Fons il a légèrement diminué).

Le RSA majoré est une aide financière pour les parents isolés ayant de faibles revenus et un ou plusieurs enfants à charge.



Source : Data.caf, 2016 - 2020 exploitations principales

Entre 2016 et 2020, Givors comme Saint-Fons voient leur nombre de **personnes allocataires du RSA⁷ augmenter, +12% pour Givors** (+10% pour Saint-Fons).

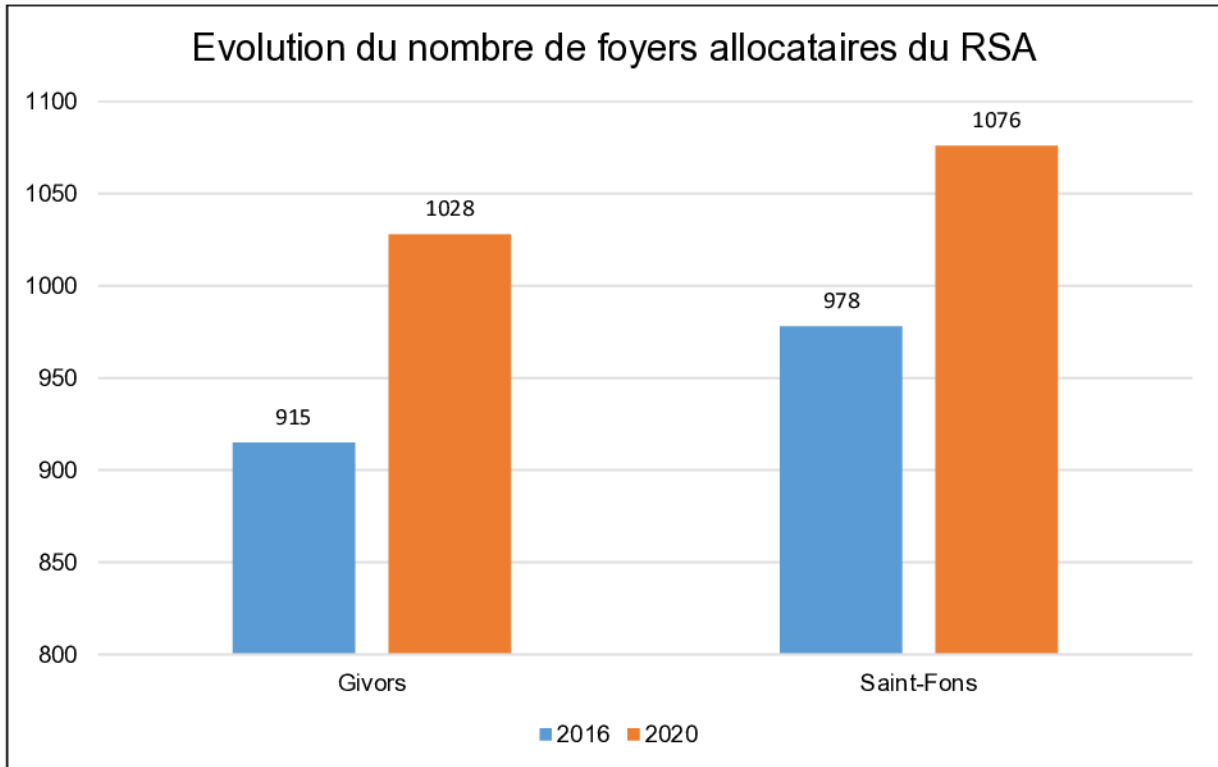
Givors a une proportion de ménages allocataires du RSA très proche de celle de la métropole de Lyon (alors que Saint-Fons a 2 points de plus).

La population allocataire du RSA de **Givors est plus faible** que celle de Saint-Fons alors que la ville de Givors a une population plus importante que Saint-Fons.

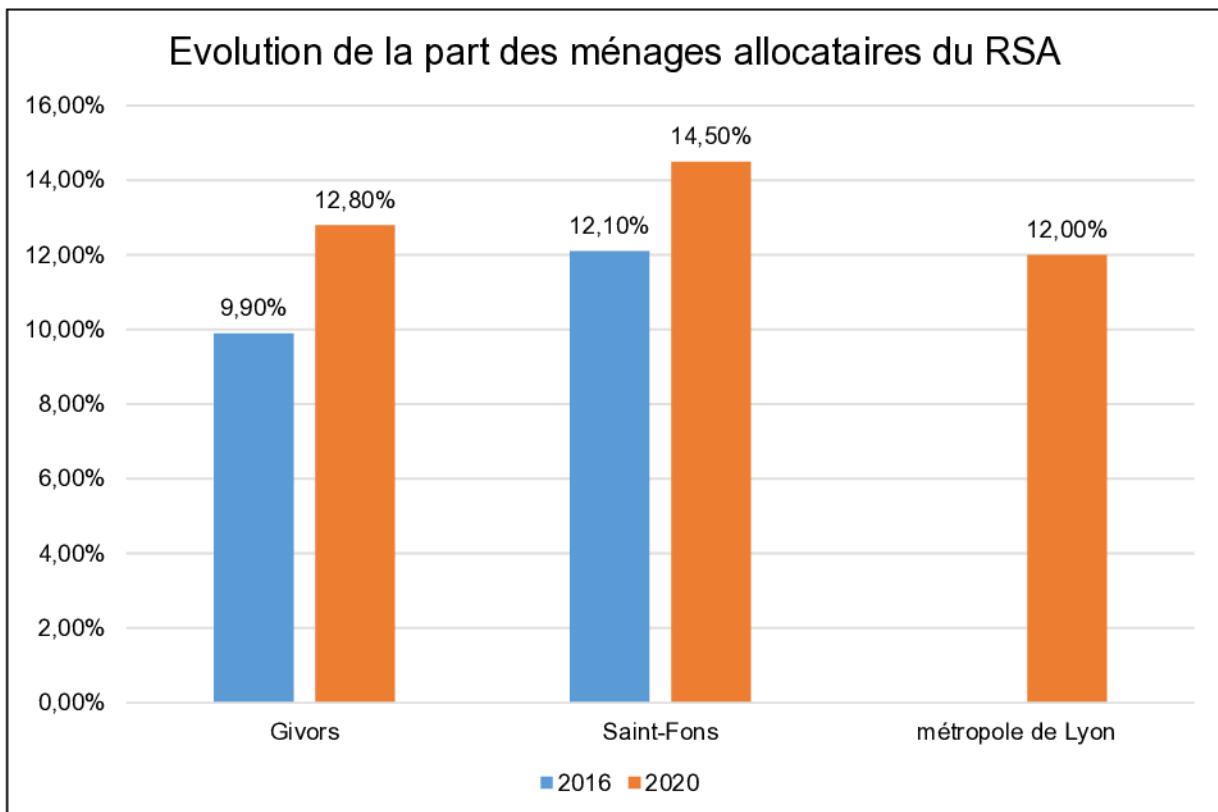
La part d'allocataire de la CAF percevant le RSA socle est bien plus importante à Givors qu'à la métropole (8 points de plus) et dans les QPV de Givors la part est encore plus importante.

Entre 2015 et 2021, il y a une diminution sur les 3 éléments étudiés.

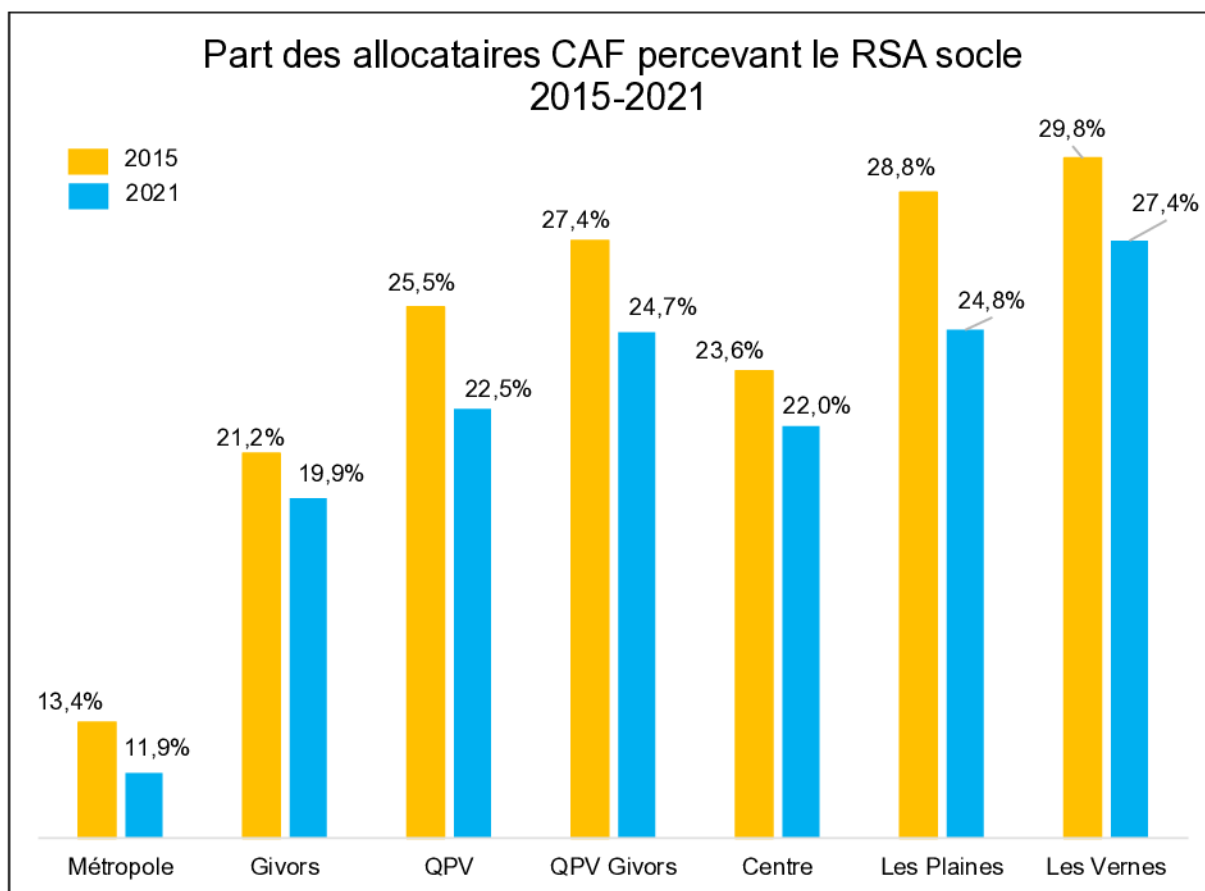
⁷ RSA = Revenu de Solidarité Active est une allocation pour permettre aux foyers d'avoir un niveau de revenu garanti, il est calculé comme la somme : d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge et d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62%



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales



Source : Data.caf, 2016 - 2020 exploitations principales



Sources : Fichier des allocataires de la CAF

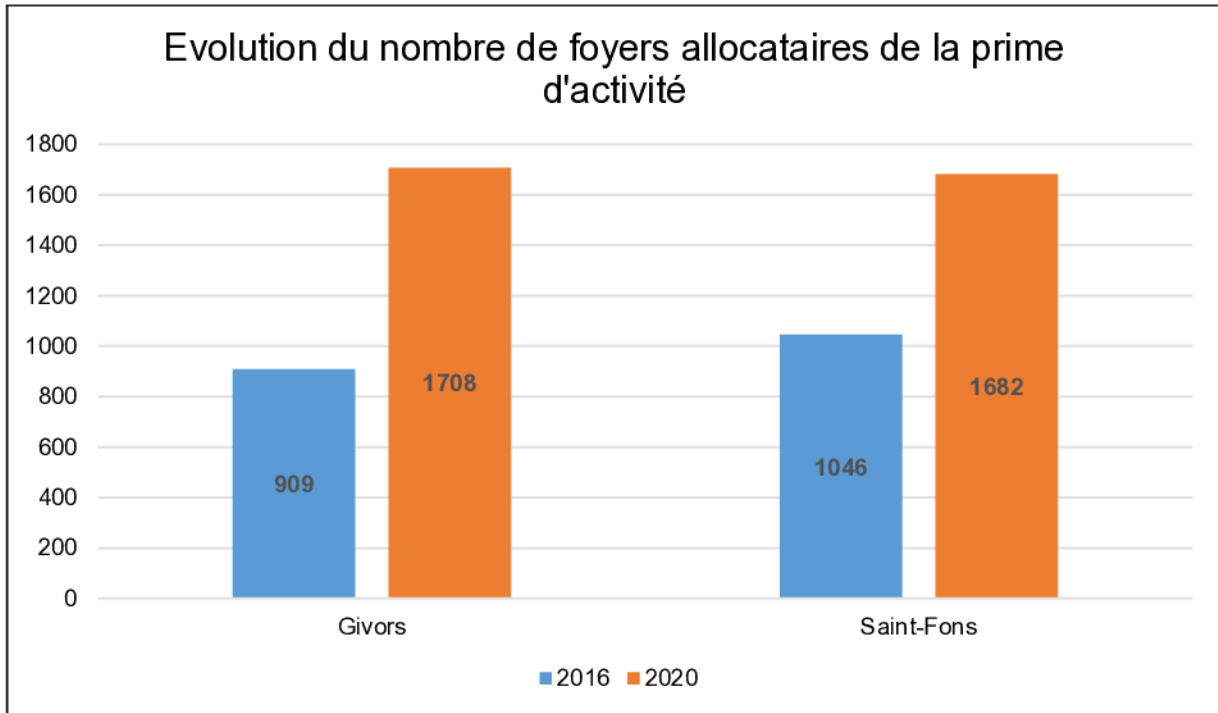
RSA socle = Le RSA socle est une composante du Revenu de Solidarité Active, c'est celui qui est donné aux personnes n'ayant pas d'activité professionnelle. Il a été conçu pour toute personne qui touche le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ainsi que de l'Allocation de Parent Isolé (API). Il permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité.

2. Une progression des ménages avec un faible salaire nécessitant des aides

Entre 2016 et 2020, Givors et Saint-Fons voient le **nombre** de personnes allocataires de la **prime d'activité augmenter** (à souligner que le barème de la prime d'activité a été révisé sur cette période).

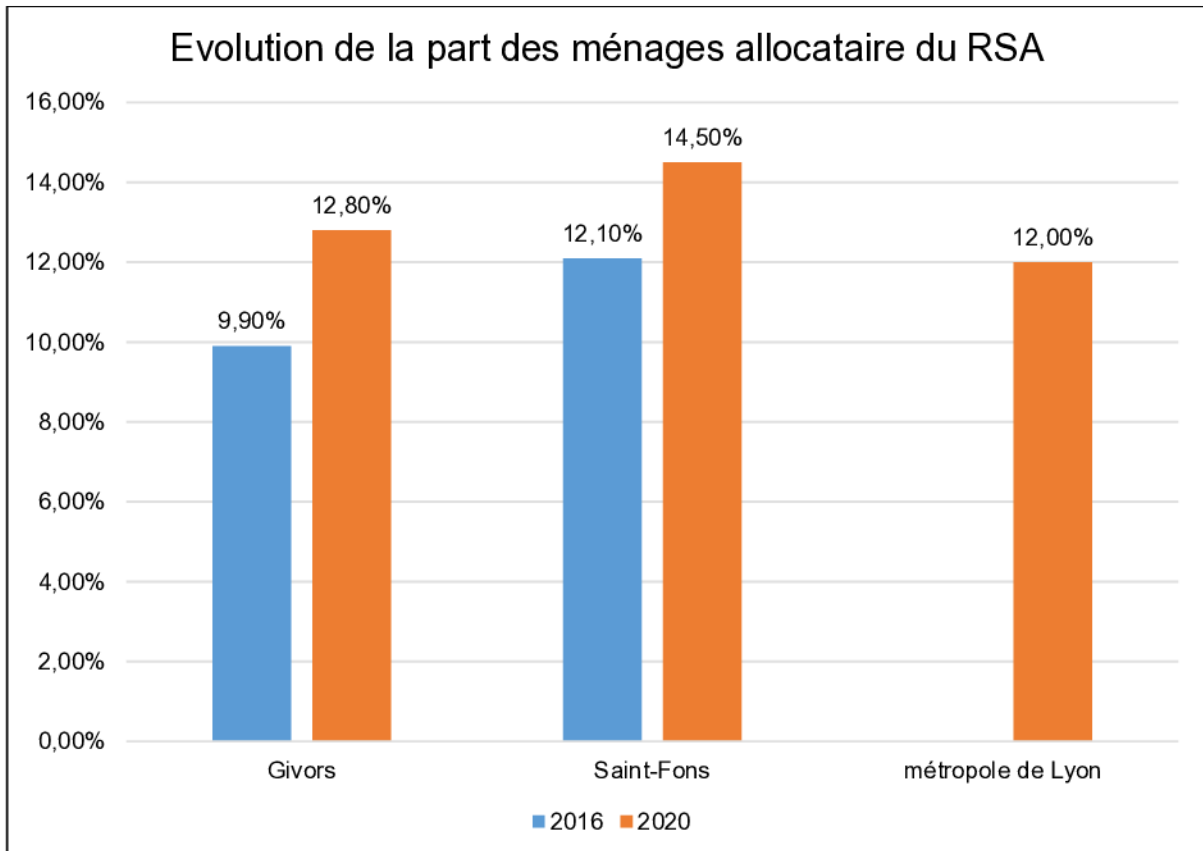
Les deux communes recensent un nombre d'allocataires assez similaire en 2020. Durant ces 5 années, les bénéficiaires de cette prime ont **augmenté de 87% à Givors** (contre 60% pour Saint-Fons), la part de **ménages** allocataires a dépassé les **20%** pour les deux communes. Ces taux sont assez similaires à ceux de la métropole.

Entre 2015 et 2021, il y a eu une augmentation importante de la part des allocataires percevant la prime d'activité (dû probablement à la réforme en 2021) et la part d'allocataire est presque équivalente entre Givors et la moyenne des QPV.

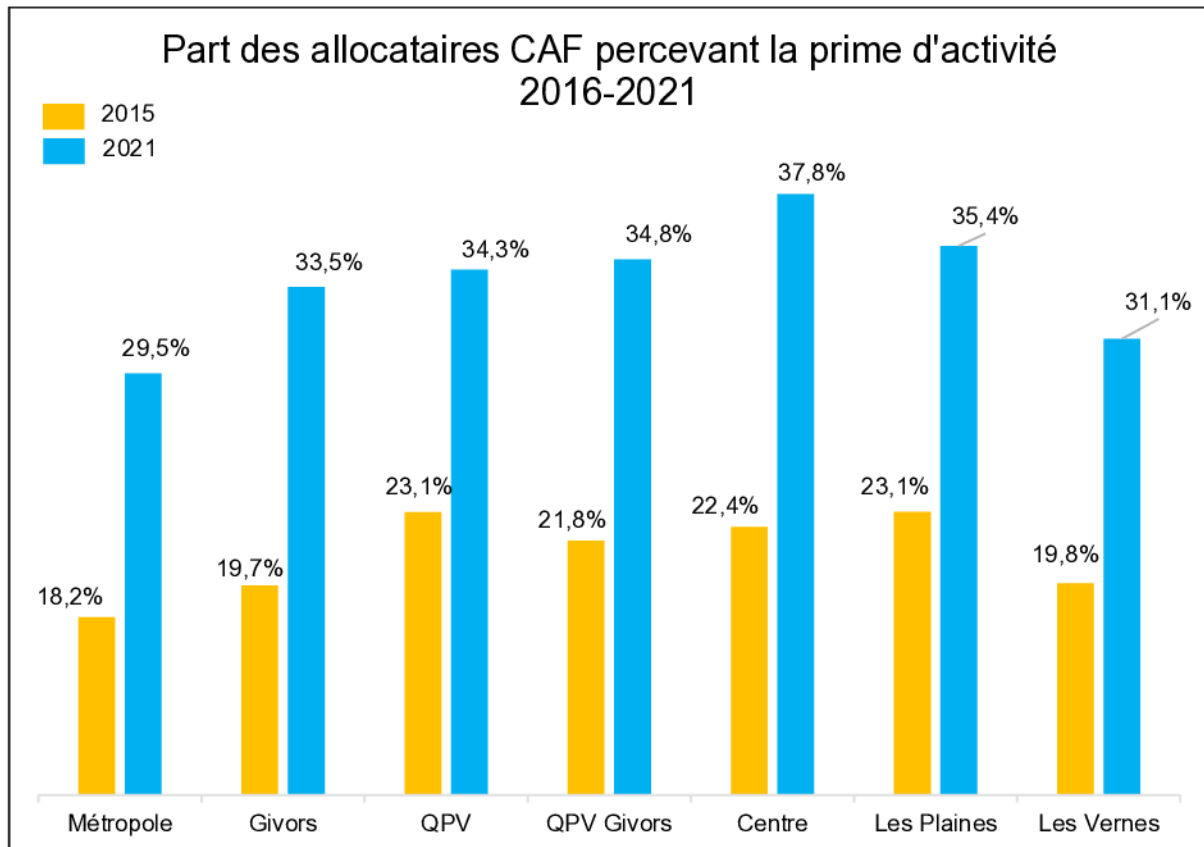


Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

La prime d'activité a pour objet d'inciter les travailleurs (salariés ou non salariés) aux ressources modestes, à exercer ou reprendre une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat. Il faut avoir plus de 18 ans pour prétendre à cette aide sociale. Source : service-public.fr



Source : Data.caf, 2016 - 2020 exploitations principales



Sources : Fichier des allocataires de la CAF

C. Une population peu employée

Givors **a plus** de jeunes hommes en emploi, que Saint-Fons et la métropole. Par contre, elle **a le taux le plus bas, concernant les jeunes femmes avec un emploi** (5 points de moins que Saint-Fons et 6 de moins que la métropole).

Givors possède un **faible taux d'emploi des 25 à 54 ans**, il est légèrement au-dessus de celui de Saint-Fons (2 points de plus) mais très en dessous de celui de la métropole (11 points de moins).

De plus, nous observons que pour Givors, il y a un écart très important entre le taux d'emploi des hommes et des femmes pour les tranches d'âges 15 à 24 ans et 25 à 54 ans. Cet écart est en faveur des hommes (plus de 10 points). On peut faire le même constat pour Saint-Fons et la métropole mais la métropole à un écart moins important.

Par contre, l'écart pour les 55 à 64 ans est moins important entre les hommes et les femmes pour Givors, alors que pour la métropole le taux d'emploi des hommes de 55 à 64 ans est 5 points au-dessus du taux d'emplois des femmes.

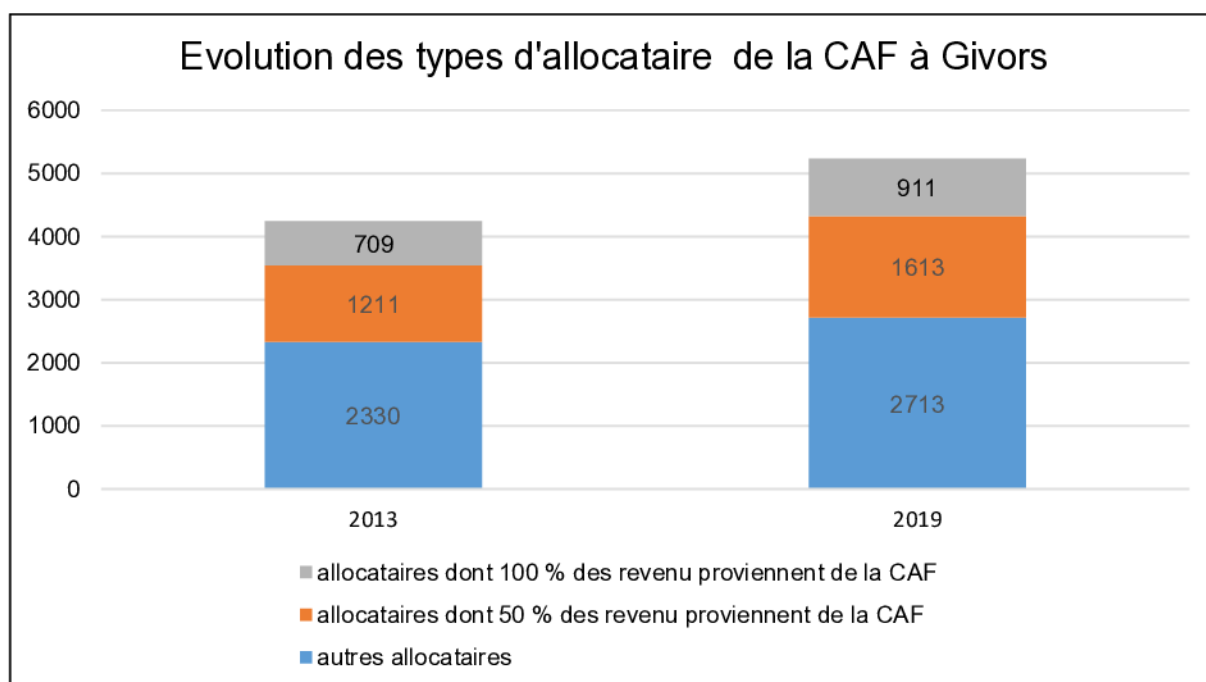
Tableau comparatif du nombre d'actifs, d'actifs ayant un emploi et du taux d'emploi en 2019

	Givors			Saint-Fons			Métropole		
	Actifs	Actifs ayant 1 emploi	Taux d'emploi	Actifs	Actifs ayant 1 emploi	Taux d'emploi	Actifs	Actifs ayant 1 emploi	Taux d'emploi
Hommes	4 502	3 695	61,2	4 504	3 600	62,60	342 392	298 696	67
15 à 24 ans	531	388	33,1	608	375	29,3	41 878	31 515	30
25 à 54 ans	3 323	2 753	74,8	3 455	2 853	76	257 577	228 730	60
55 à 64 ans	648	554	46,8	440	372	53,1	42 937	38 451	59,8
Femmes	3 942	3 034	49	3 766	2 844	47,3	331 387	285 383	60,1
15 à 24 ans	390	232	19,7	511	311	25,4	39 723	30 530	26,9
25 à 54 ans	2 901	2 243	59,7	2 798	2 145	55	247 381	214 641	75
55 à 64 ans	651	558	44,4	457	388	43,8	44 283	40 212	53,9

Source : Insee, RP - 2019 exploitations principales

D. Une part importante de la population allocataire de la CAF

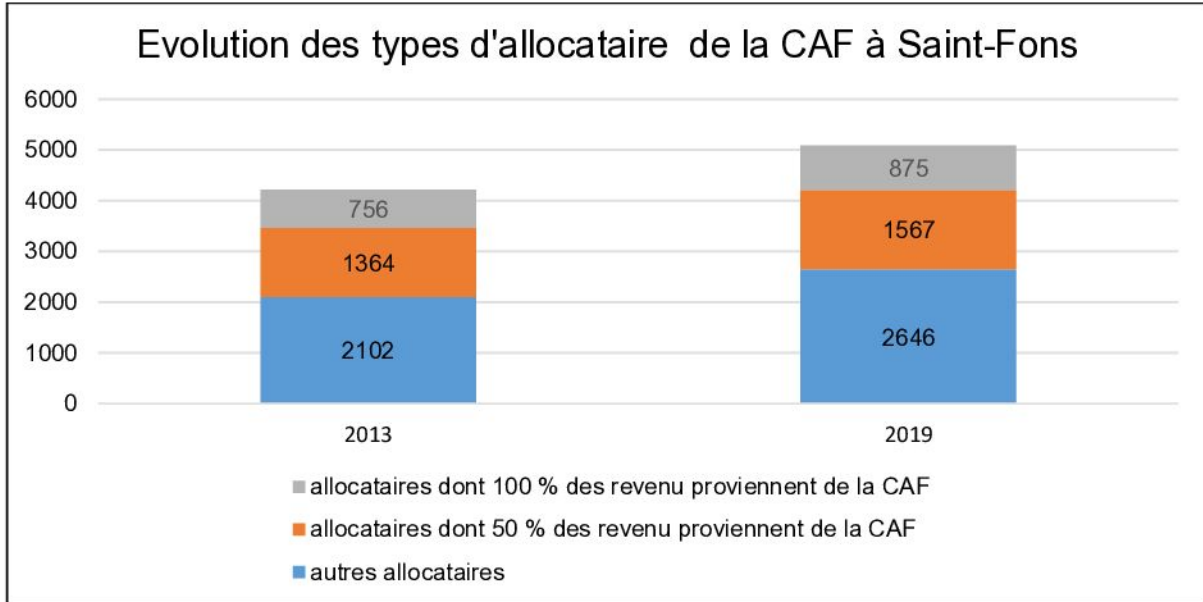
Entre 2013 et 2019, Givors voit son **nombre d'allocataires de la CAF augmenter**, pour autant cette évolution n'est pas uniforme. En effet, même si le nombre total d'allocataires a **augmenté de 23%** pour atteindre **les 5 237 bénéficiaires**; les foyers dont 50% ou 100% de leur revenu proviennent de la CAF ont augmenté de **30%** alors que les autres n'ont augmenté que de 16%.



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

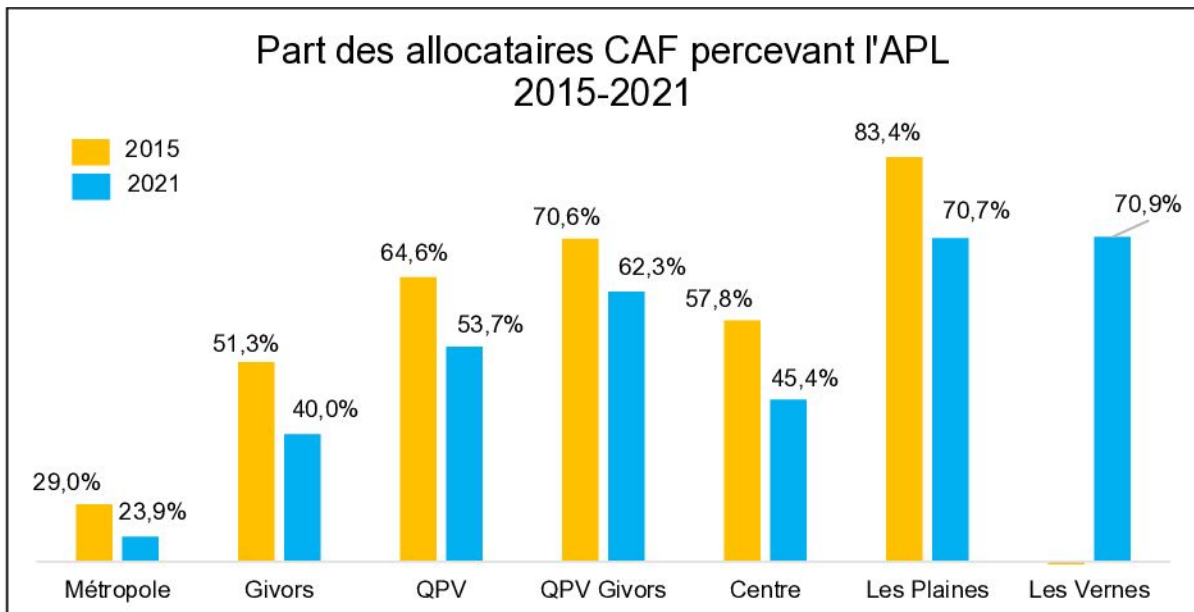
Pour Saint-Fons l'augmentation entre 2013 et 2019 est de 20%. Le nombre d'autres allocataires augmente de 25% alors que les allocataires dont 50% ou 100% de leur revenu proviennent de la CAF ont augmenté tout deux de 15%.

La commune de Givors a une population plus en situation de précarité que Saint-Fons.



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Une part importante de la population de Givors allocataire de la CAF perçoit l'APL⁸, 16.1 points de plus que la métropole pour Givors et les QPV de Givors ont une part encore plus importante. On peut constater que les quartiers des Plaines et des Vernes ont plus de 70% des allocataires de la CAF qui perçoivent l'APL.



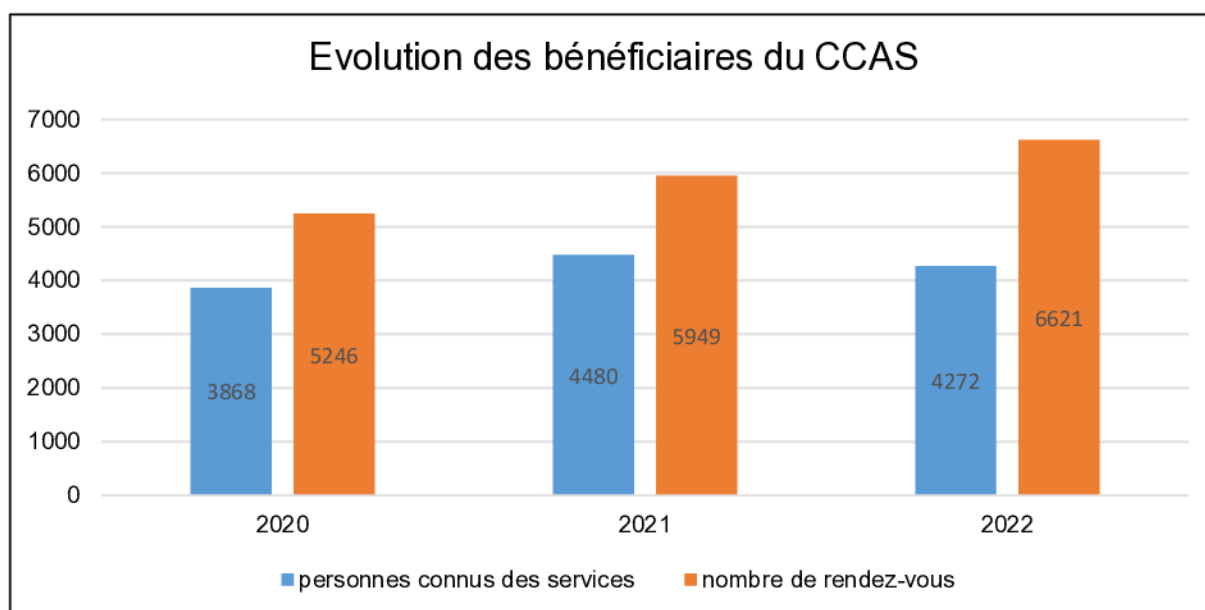
Sources : Fichier des allocataires de la CAF

⁸ APL = Aides Personnels au Logement sont des prestation sociale française qui visent à permettre aux ménages à faible revenu d'accéder à un logement ou de s'y maintenir, qu'il soient locataires ou accédants à la propriété

E. Une augmentation de la fréquentation du CCAS de Givors

Le CCAS accueille les usagers tous les jours de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h30 (sauf le lundi de 14h30 à 17h30 – et le vendredi après-midi).

Entre 2020 et 2022 nous constatons que le CCAS a une augmentation constante de son nombre de rendez-vous. Toutefois, le nombre de personnes connues fluctue légèrement, mais il représente en moyenne **4 000 personnes par an**.



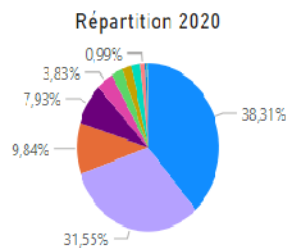
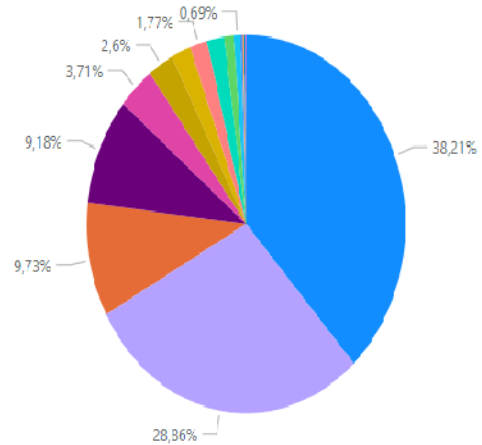
Source : CCAS Givors, données de 2020 à 2022 exploitations principales

Nous constatons que la majorité des motifs de visite du CCAS par les usagers sont :

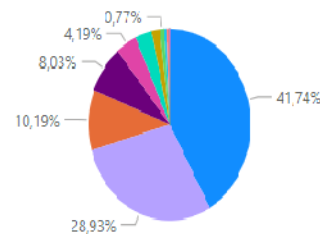
- La domiciliation
- Renseignement divers
- La prise de rendez-vous
- Les rendez-vous avec un travailleur social

Motifs de visite	Somme de 2020	Somme de 2021	Somme de 2022
annulation rdv	7	31	46
dépôt documents	109	198	116
domiciliation	2010	2483	2530
écrivain public	17	5	9
erreurs	52	26	117
logement	2	0	12
médiateur santé	0	2	132
non renseigné	13	2	10
partenaire	201	249	246
prise de rdv	416	478	608
rdv avec	516	606	644
remise de documents	113	100	172
renseignements divers	1655	1721	1911
retrait bons alimentaires	135	46	63
urgence social	0	2	6
Total	5246	5949	6622

Répartition 2022



Répartition 2021



Source : CCAS Givors, données de 2020 à 2022 exploitations principales

F. Focus sur la précarité alimentaire

1. Un territoire avec beaucoup de précarité entraînant une importante précarité alimentaire

La précarité alimentaire est un sujet important pour la commune de Givors. C'est la raison pour laquelle, cette thématique a été retenue pour l'ABS. Entre autre, comme vu précédemment, Givors est une des villes les plus pauvres de la métropole avec un taux d'emploi faible et un niveau de revenus très bas.

Nous avons pu dégager plusieurs points participant à la précarité sur le territoire de Givors :

- 30% de la population a un taux de pauvreté à 60% ;
- Revenu très faible de la population ;
- Chômage important au sens du recensement ;
- Taux d'activité faible ;
- Un nombre important de foyers qui a recourt aux aides ;
- Habitudes alimentaires inadaptées;
- Manque de coordination entre les acteurs.

En parallèle, nous avons aussi pu observer des points forts pour la lutte contre la précarité alimentaire :

- Une pluralité importante d'acteurs ;
- Des actions nombreuses et diversifiées pour améliorer la situation ;
- La population s'entraide beaucoup ;
- Des campagnes de sensibilisation.

2. Compte rendu des entretiens individuels et du groupe de travail sur la problématique

Lors des entretiens individuels avec les acteurs de la précarité alimentaire, les constats suivants sont ressortis :

- La ville de Givors a un tissu associatif important pour venir en aide aux personnes en situation de précarité alimentaire ;
- Il a été relevé plusieurs fois que de nombreuses personnes sautent un repas par jour, ou même se limitent à un seul repas par jour. Les jeunes font partie des publics particulièrement touchés due à une mauvaise alimentation et/ou par manque de moyen;
- Le territoire connaît un taux de personnes diabétiques important, qui serait lié à une mauvaise culture alimentaire et/ou un manque de prise en charge de ces derniers;
- La population n'a pas connaissance de toutes les associations d'aide alimentaire, une campagne d'information serait alors nécessaire;
- Pour certaines personnes nouvellement (ou non) en situation de précarité alimentaire ont du mal à faire le premier pas pour aller dans les structures d'aide alimentaire;
- Le manque d'information sur l'existant, sur les activités et sur la coordination entre les acteurs de l'aide alimentaire réduisent considérablement l'accompagnement proposé pour les habitants.

Pistes de réflexion :

- Redoubler d'actions de prévention sur l'alimentation en faisant attention à ne pas stigmatiser la population.
- Travailler sur une éducation alimentaire accessible pour tous.
- Mettre en place des ateliers cuisine avec les fruits et légumes de saison, permettant aux familles de réduire le coût des courses tout en proposant une alimentation saine et équilibrée.

Les acteurs présents lors du groupe de travail sont le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur, le service Politique de la Ville, les Potagers du Garon, le CCAS, des élus.

Plusieurs structures absentes ont été mentionnées pendant la réunion :

- le « Lien » qui distribue (sur orientation), des paniers de denrées alimentaires qui n'ont pas besoin d'être cuisinés ;
- le « Cèdre bleu » qui fonctionne de la même façon que le lien;
- la Mission Locale qui aide dans le cadre du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ), les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés par l'intermédiaire de bons alimentaires;

- « Festin d'espérance » une association proposant de l' aide sur l'alimentaire, du matériel et logement ;
- VRAC une épicerie solidaire qui va se réimplanter en septembre 2023 sur Givors ;
- les services de la MDM qui accompagnent les familles avec des enfants mineurs, et les bénéficiaires du RSA.

Il a été fait part de l'inflation récente, qui a provoqué une augmentation importante du nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire (exemple, 500 familles accueillies sur une journée au restaurant du cœur).

De plus, la part de l'emploi sur le territoire est moins importante que sur les zones environnantes, et le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (ZTZLD) devrait permettre à certaines personnes de retourner vers l'emploi et donc de voir leur niveau de vie amélioré.

Le public faisant le plus appel à ces services sont les mères célibataires avec des enfants et sans emploi.

Comme pour les entretiens individuels, il est ressorti lors de cette réunion :

des points forts :

- le nombre important d'acteurs, l'entraide des habitants ;
- les prix sur les marchés de Givors qui sont très compétitifs ;
- une insertion et une sensibilisation pour les populations via les potagers du Garon ;
- de nombreux dons aux associations d'aide alimentaire ; même quand les restaurants du cœur sont fermés il y a des structures qui assurent la distribution des repas.

des axes à améliorer :

- une partie des bénéficiaires de l'aide alimentaire n'a pas de quoi cuisiner donc il est difficile d'utiliser les paniers de produits frais distribués ;
- le financement pour certaines structures est compliqué et donc limite les actions réalisables ;
- la problématique de « comment promouvoir le bénévolat » a été soulevée lors des discussions. En effet, le vieillissement de la population et le départ de la population jeune provoque un manque de bénévoles
Rentre aussi en jeu le fait que les bénévoles ne sont pas forcément très réguliers, par contre souvent des jeunes se proposent durant les vacances scolaires.
Afin d'alerter la population sur cette thématique un article dans le Givordin pourrait être écrit afin de solliciter le volontariat.
- La méconnaissance entre les acteurs et leurs actions réalisées.

Des propositions ont été suggérées :

- mettre en place plus régulièrement des temps d'échanges entre les acteurs sur les différentes problématiques ;
- pour les habitants, concertation des associations d'aide alimentaire pour répartir leurs jours d'ouverture sur la semaine.
- l'augmentation du nombre de jours d'ouvertures aurait pour conséquence un nombre plus important de personnes pouvant être aidé ;

- le forum des associations est un moment fort, où les différents acteurs de l'aide alimentaire pourraient se faire connaître et recruter de nouveaux bénévoles ;
- sur le plan de la santé, il faut renforcer les actions d'informations à la population pour amener les gens à mieux s'alimenter, (exemple : l'action bien manger et sport), par contre attention de ne pas stigmatiser la population.

Il faudrait développer :

- la culture commune sur le bien manger;
- les actions sur le bien manger dans les écoles est très bénéfique pour la culture alimentaire et la sensibilisation des enfants et des parents;
- les relations avec l'IREPS qui propose une éducation populaire pour la santé.

Plusieurs idées ont été évoquées pour améliorer la situation des personnes en situation de précarité alimentaire ou l'éviter :

- Mettre en place plus d'activités cuisine pour les personnes qui n'ont pas forcément l'habitude de cuisiner les légumes de saisons ou ceux qui ne cuisinent que très peu, voire pas du tout ;
- Mettre en place et diffuser un dépliant avec toutes les associations d'aide alimentaire, avec les heures et jours d'ouvertures ;
- Développer l'éducation populaire de l'alimentation et l'impact que cette dernière a sur la santé ;
- Une solution locale pour certains quartiers de la ville serait de développer des coopératives de micro fermiers.
- La création d'une « cuisine collective » pour permettre aux gens de cuisiner même s'ils n'ont pas d'ustensile.
- Mettre en place un camion de distribution d'aide alimentaire pour la population ayant des problèmes de mobilité.

3. Le retour de la population

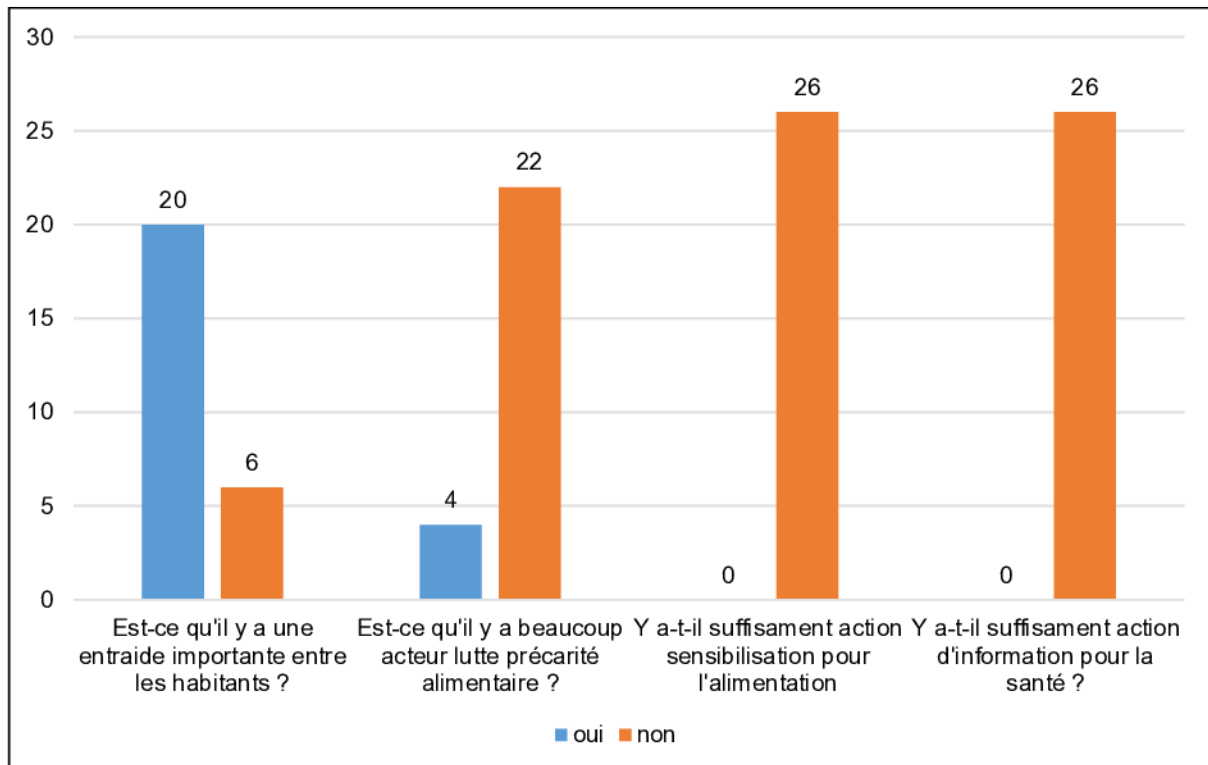
Un questionnaire⁹ a été réalisé (suite aux échanges avec les acteurs du territoire) à l'attention des Givordins.

Ce dernier a permis d'interroger des personnes sur les marchés du centre ville et des Vernes; 25 personnes ont répondu au questionnaire dont 60% de personnes âgées de plus de 60 ans. Le nombre de personnes interrogées ne permet pas d'avoir un échantillon parfaitement représentatif de la population de Givors, mais donne une indication sur l'avis de la population.

Il ressort que la population, comme les acteurs du territoire, reconnaît une forte entraide entre les habitants (plus de 75%). Pour les autres questions (voir le graphique), les personnes ont répondu essentiellement de façon négative. Le constat posé fait ressortir soit un manque de communication important sur la précarité alimentaire auprès de la population, soit un manque d'action sur la commune (ou les 2 en même temps).

⁹ Le questionnaire à la population est dans les annexes de l'ABS

Réponse des habitants aux questions suivantes



Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la précarité alimentaire 2023

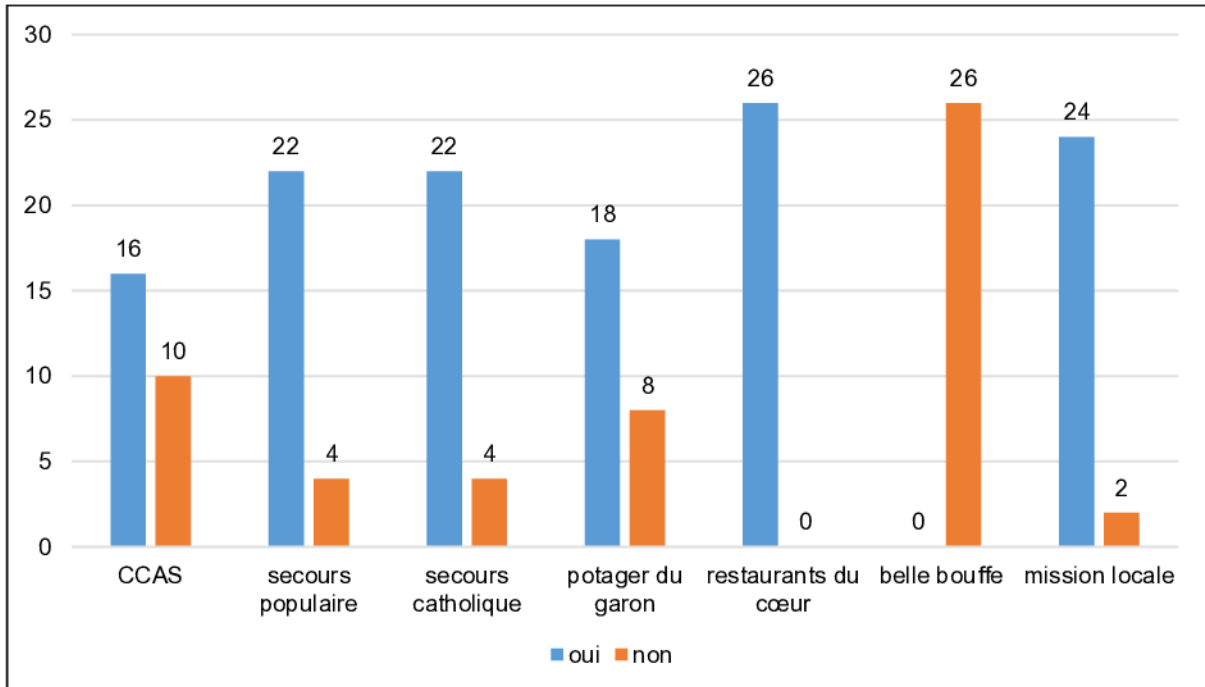
Concernant les questions « si vous deviez orienter quelqu'un en situation de précarité alimentaire », les réponses ont été très peu développées et très pauvres en information.

En effet les seules réponses sont : « d'aller se renseigner auprès de la mairie », « aller voir au CCAS si une aide est possible ».

Cela fait ressortir le problème de communication d'information pour les habitants ; ou « une honte » pour des personnes d'avoir recours à des structures d'aide alimentaire

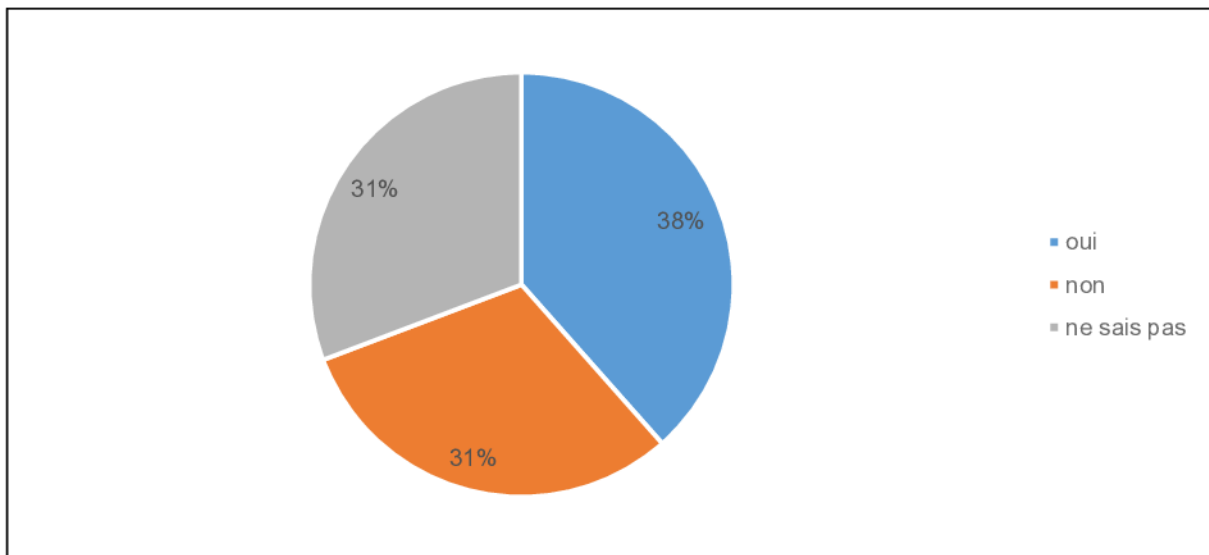
Pourtant, avec la question qui permettait de se renseigner sur les connaissances de la population par rapport aux structures aidantes la majorité des réponses était la connaissance de ces dernières. La population connaît les structures importantes présentes sur le territoire mais les nouvelles telles que « Belle Bouffe » ne sont presque pas connues d'eux.

Réponses des habitants s'ils connaissent les associations ou structure d'aide alimentaire du territoire



Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la précarité alimentaire 20237

Répartition des réponses à la question : est ce qu'il y a suffisamment de bénévoles pour les associations d'aide alimentaire sur Givors



Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la précarité alimentaire 2023

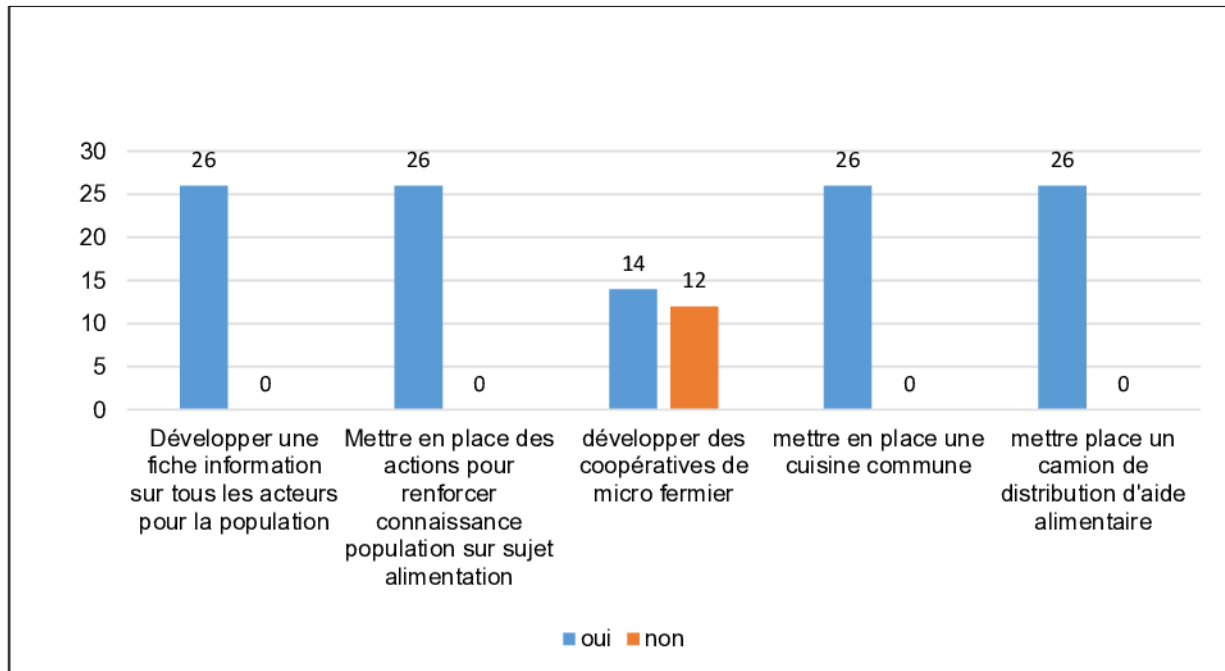
Les réponses a cette question ont donné : 1/3 oui, 1/3 non, 1/3 n'a pas suffisamment d'information pour s'exprimer.

On peut alors supposer que la population n'a pas suffisamment d'information, de représentation sur ce sujet pour une analyse claire.

Aux questions « est-ce que le fait qu'il n'y ait pas d'association d'aide alimentaire ouverte à partir du jeudi est problématique ? » et « est-ce qu'il y a besoin de mettre en place des actions sur le bien manger ? » réponses 100% de oui.

Les propositions du groupe de travail sur la précarité alimentaire ont été essentiellement validées par la population, sauf celle concernant les coopératives de micro fermier.

Réponses de la population pour les propositions du groupe de travail



Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la précarité alimentaire 2023

VI. Un territoire peu desservi par les spécialistes de santé avec une population vieillissante :

Synthèse sur les personnes âgées, les personnes handicapées et la santé

Depuis 2013, Givors voit son nombre de retraités augmenter.

Depuis 2017, le taux de pauvreté à 60% des 60 ans et plus est en augmentation, la population âgée évolue vers des situations de plus en plus précaires.

Entre 2013 et 2019, le nombre de médecin à Givors a augmenté alors que le ratio aidants/aidés a diminué. Pour autant le nombre de médecins est faible (en 2018, Givors est passé en zone d'intervention prioritaire sur l'offre des médecins), l'accès aux soins est difficile pour les habitants.

Le manque de médecins, d'informations sur les services disponibles et la précarité des personnes âgées montrent que l'offre de soins n'est pas suffisante pour cette population.

De plus, il n'y a de moins en moins de médecins et d'infirmiers qui se déplacent à domicile.

En parallèle, Givors connaît une augmentation :

- du nombre de foyers allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ;
- de la population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S).

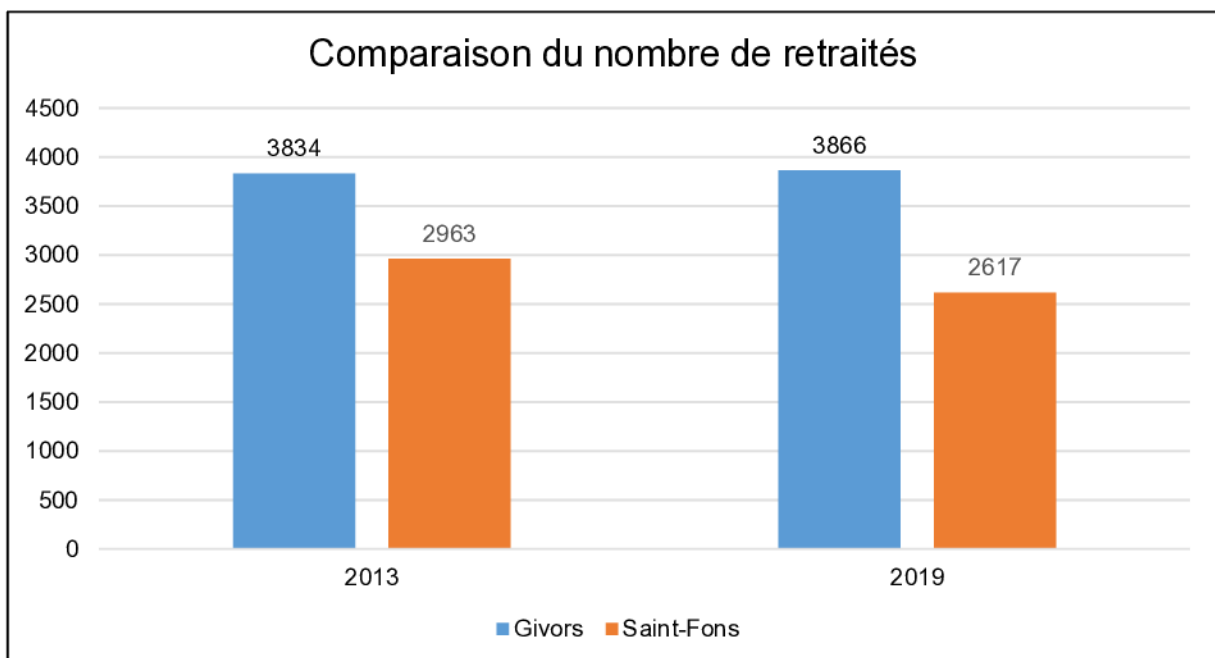
Préconisations :

- Qu'est ce qui peut être mis en place pour améliorer la connaissance de la population senior sur Givors ?
- Comment informer et faciliter l'accès pour tous au service senior du CCAS?
- Est-ce que suivre les directives et recommandations du Tiers lieu de santé est suffisant pour la situation de Givors ?

A. Un territoire vieillissant et s'appauvrissant

1. Un grand nombre de retraités à Givors

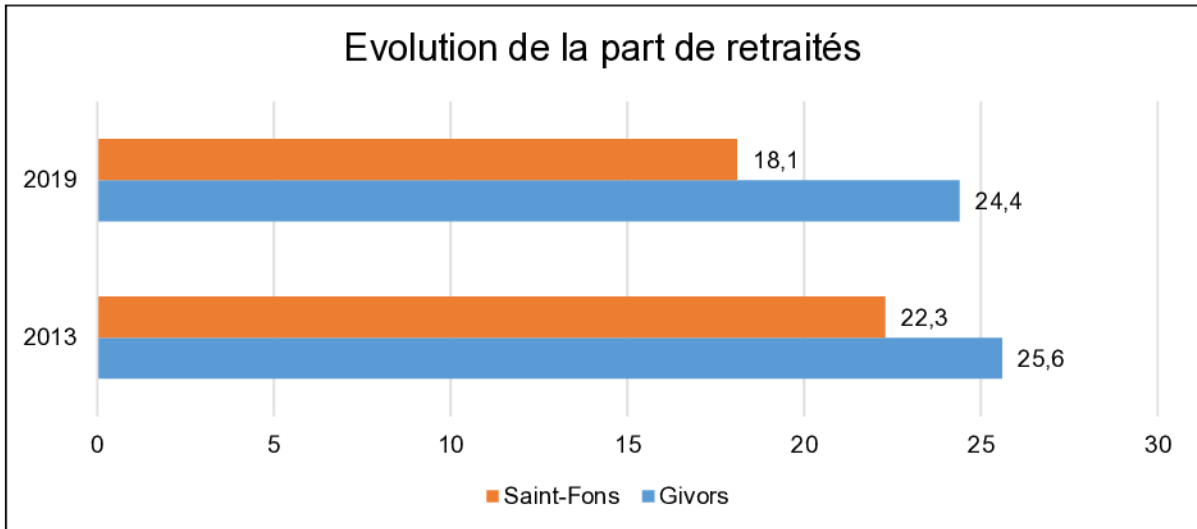
Entre 2013 et 2019, Givors voit **une augmentation** des retraités de **0.2%**. (Saint-Fons diminue de 12%).



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Part contre la part des retraités dans la population totale diminuée.

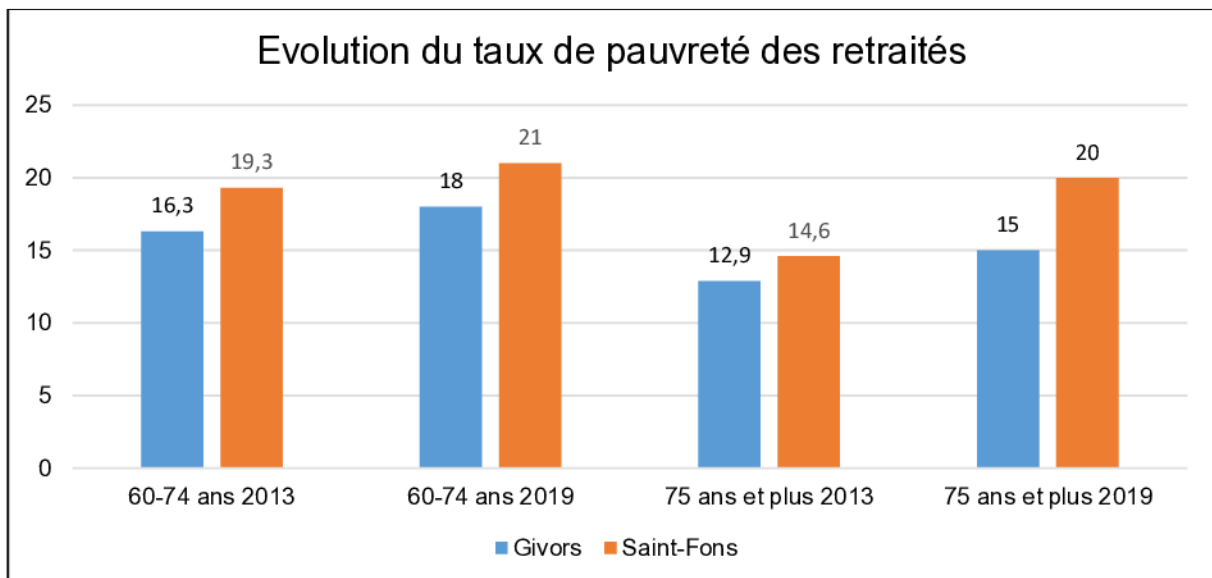
Givors connaît une baisse de **1.5 points** (Saint-Fons a une diminution de 4 points).



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

2. Une précarisation croissante des retraités

Entre 2013 et 2019, Givors connaît une augmentation du taux de pauvreté à 60% de toutes les tranches d'âges de ses retraités.



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

B. Focus sur l'isolement des personnes âgées

L'isolement des personnes âgées est une thématique importante pour la commune de Givors, et est une des thématiques retenue pour l'ABS.

Comme vu précédemment, Givors connaît un vieillissement de sa population.

La ville étant très étendue, la mise en place d'actions pour toucher un maximum de personnes âgées reste compliquée.

1. Un territoire vaste avec beaucoup de personnes âgées et peu de spécialistes de santé

Nous avons pu dégager plusieurs points favorisant l'isolement des personnes âgées :

- Givors fait 17,34 Km², son territoire est trois fois plus grand que le territoire de la commune de Saint-Fons et d'après une estimation d'Hestia (association d'aides à la personne) une personne âgée a un périmètre de vie très réduit (ses déplacements sont limités et elle ne va pas très loin de son domicile). L'étendue du territoire est un facteur favorisant l'isolement des personnes âgées face aux services publics et aux aides dont elles pourraient prétendre ;
- Une augmentation de la part de personnes âgées de plus 60 ans (23,1% de la population en 2019 alors qu'en 2009 ce n'était que 22%) ;
- 20% des ménages de Givors sont des personnes seules, âgées de 65 ans ou plus ;
- 16,5% des personnes âgées de 60 ans et plus ont un taux de pauvreté à 60% ;
- La densité de médecins généralistes de Givors : 63 pour 100 000 habitants (national 90) et la majorité ont plus de 55 ans (étude de 2015)
- Risque de pénurie de médecins
- Une difficulté pour les personnes âgées d'avancer les frais de visites chez les médecins

Mais nous avons aussi pu observer des points forts du territoire pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées:

- De nombreuses associations ou structures d'accompagnement ou d'aides pour les personnes âgées (tel que l'Asstra, Hestia, Les Petits Frères des Pauvres, ...) ;
- Une entraide importante des habitants.

2. Compte rendu des entretiens individuels et du groupe de travail sur cette problématique

Lors des entretiens individuels avec les acteurs de l'isolement des personnes âgées (Asstra, Hestia, CCAS, Les Petits Frères des Pauvres, Passerelle) sur le territoire de Givors, les constats suivants sont faits :

- Il existe beaucoup d'associations d'aides et d'accompagnement ;
- Il y a une entraide importante entre les habitants et les familles sur la commune. ;
- La commune propose plusieurs services très utiles pour les personnes âgées : (tel que le portage de repas) ;
- Les acteurs font ressortir le nombre insuffisant de médecin sur le territoire pour accompagner les personnes âgées et la presque disparition des consultations à domicile ;
- Les partenaires ont mis en valeur le fait que certaines personnes pensent que l'isolement des personnes âgées est un phénomène naturel dû au temps. Ils ont exposé alors la nécessité de mettre en place des actions de sensibilisation ;
- Les personnes âgées ne sont pas très bien renseignées sur les différents dispositifs pour les aider ;
- L'importance de redoubler d'effort, dans « le dialogue » avec les bailleurs sociaux pour aider au mieux les personnes âgées qui vivent dans des conditions difficiles et/ou dans des logements inadaptés ;

- Les personnes âgées ont une culture très faible voir inexistante de l'outil informatique et donc les démarches sur internet sont compliquées ;
- Il a été pointé du doigt qu'il serait préférable pour les seniors d'avoir plus d'activités et plus de lieux pour les accompagner dans leurs démarche ;
- La commune de Givors est très étendue, certaines personnes sont éloignées des services. Pour les personnes âgées, il est fatigant de se rendre dans les structures, et il est signalé qu'il y a un manque de banc pour se reposer. Une des solutions serait de réfléchir à l'aménagement de l'espace public ;
- Les associations et les services d'aides aux personnes âgées font énormément de choses, mais ils ne communiquent pas assez entre eux. Un des objectifs serait de prévoir plus régulièrement des réunions pour une meilleure communication ;
- L'ajout de bus et/ou de navettes réservables pour les personnes âgées afin de se rendre à un endroit en ville est un point qui a été plusieurs fois mentionné.

Les acteurs présents lors du groupe de travail étaient :

- Asstra (association de tutelle, accompagne 14 personnes) ;
- Hestia (structure d'aides et de soins à domicile, accompagne 300 personnes) ;
- le Service Seniors du CCAS (portage des repas, restauration sur site, animations),
- la MJC (pour les personnes âgées elle les reçoit pour briser l'isolement, elle les oriente vers des activités et elle leur propose de participer à des animations),
- les Petits frères des Pauvres (association pour briser l'isolement des personnes âgées, intervenant à domicile, accompagne 20 personnes),
- le CCAS,
- Passerelle (association qui propose de nombreuses formations aux outils numériques, elle se déplace dans les quartiers pour toucher le plus de personnes), et deux élus de la mairie et du CCAS

Plusieurs structures étaient absentes :

- Athéna service (une structure d'aide à domicile qui propose de l'accompagnement seniors) ;
- le Secours Catholique ;
- les Restaurants du Cœur ;
- la DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination pour les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux , qui intervient sur des situations complexes) ;
- les services de la Métropole ;
- les 2 EPHAD de Givors (accueillent les personnes âgées en perte d'autonomie)

Il a été fait part de plusieurs constats favorisant l'isolement des personnes âgées :

- la perte de liens et de réseaux (famille qui s'éloigne, les amis et voisins qui vieillissent, les associations où ils ne vont plus) ;
- le fait pour ces personnes de ne se sentir plus utiles pour la société et donc ne pas demander de l'aide.

Ainsi, pour les personnes âgées il y a trois types de situation :

- la solitude choisie (refus de sortir) ;
- la solitude passagère (problème de santé qui empêche de sortir) ;
- la solitude subie (quand la famille est éloignée ou la perte d'amis proches).

En parallèle, nous avons aussi pu observer des points forts:

- la forte entraide entre les habitants dans les QPV, faite de façon totalement informelle ;
- le nombre important d'acteurs pour aider la population ;
- les conseils citoyens qui permettent de transmettre facilement des informations à la population ;
- de multiples acteurs « sous-estimés » qui possèdent des informations sur la situation des gens (les gardiens d'immeuble, les pharmaciens, les coiffeurs...).

Lors du groupe de travail a été évoqué l'accès au numérique des personnes âgées.

Ces dernières sont souvent réticentes à l'outil numérique : soit par peur de ne pas savoir faire, soit par un manque de volonté d'apprendre, soit par une difficulté de l'outil trop difficile pour eux.

L'association Passerelle propose plusieurs actions pour les accompagner dans leurs démarches numériques, et/ou pour leur apprendre à maîtriser l'outil. Il faudrait promouvoir des actions de ce type et les multiplier.

Les difficultés de mobilité contribue aussi à l'isolement des personnes âgées. La ville est très étendue, les services publics et les associations sont, pour certains seniors, assez éloignés de chez eux.

Il nous a été fait part que l'offre de transports sur la commune n'est pas suffisante.

Il y a un manque de place adaptée pour les seniors dans les transports en commun et de navettes vers les services publics. Il faudrait mettre en place des transports à la demande pour les personnes âgées vers les points importants de la ville (pas seulement le cimetière et le marché).

Toutefois, les transports ne sont pas la seule raison de cet isolement, l'aménagement urbain joue un rôle important, le périmètre de vie d'une personne âgée est très réduit, il faudrait prévoir des services de proximité.

Problématiques soulevées lors de cette réunion :

- Le contact avec les bailleurs sociaux est à renforcer pour les associations de lutte contre l'isolement des personnes âgées;
- Un manque de bénévoles au sein des associations caritatives de la ville ;
- Des logements qui ne sont plus adaptés aux personnes âgées,
- Comment promouvoir le bénévolat ? En effet, le vieillissement de la population et le départ de la population jeune provoquent un manque de bénévoles.
- La MJC propose des activités pour renouer le lien entre les différentes générations et inciter les jeunes à faire du bénévolat, (par exemple leur ludothèque) ;
- Interconnaissance entre les acteurs et les actions réalisées. En effet, tous les acteurs de la commune ne se connaissent pas entre eux. Il faudrait mettre en place plus régulièrement des temps d'échanges entre eux et les élus ;
- Manque de spécialistes de l'accompagnement psychologique sur le territoire de Givors. Les partenaires du territoire pensent que c'est une problématique sous évaluée, le problème croissant de troubles cognitifs face à un manque de spécialistes de santé.

Plusieurs idées ont été évoquées pour améliorer la situation des personnes âgées et lutter contre leur isolement :

- Mettre en place et/ou aider au développement d'associations d'aide de proximité sur le même principe que l'association VOISINMALIN ;

- Réaliser un site rassemblant tous les acteurs de la ville et la description de leurs actions comme Wikilleurbanne ;
- S'inscrire au projet Géorienté pour permettre aux travailleurs sociaux et aux agents d'accueil des structures, d'orienter au mieux les habitants vers le ou les services en fonction de leurs demandes ;
- Les habitants âgés ou à mobilité réduite peuvent avoir du mal à se déplacer car les trottoirs sont petits et il manque des bancs. Il faudrait travailler à l'aménagement de l'espace public ; l'équipement public ;
- Afin de contacter les personnes âgées pour leur transmettre de l'information les meilleurs moyens sont les courriers personnels et les SMS ;
- Prévoir pour les personnes parlant mal ou peu le français des documents plus imagés afin de faciliter la compréhension ;
- Mettre en place des fiches navettes pour faciliter l'orientation des personnes accompagnées et éviter de répéter les actions déjà réalisées. Cela permettra de faciliter le travail des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées en évitant l'encombrement de leur service.

3. Le retour de la population

Un questionnaire¹⁰ a été réalisé (suite aux échanges avec les acteurs du territoire) à l'attention des Givordins. Ce dernier a permis d'interroger des personnes sur les marchés du centre ville et des Vernes ; 18 personnes ont répondu au questionnaire dont 60% de personnes âgées de plus de 60 ans.

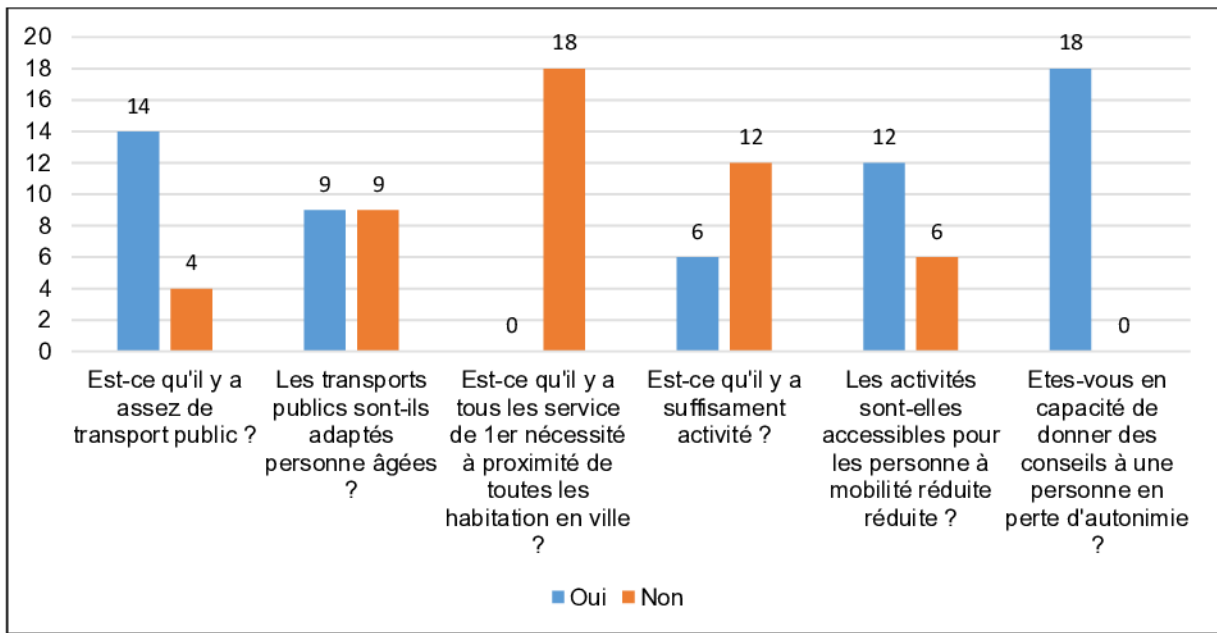
Le nombre de personnes interrogées ne permet pas d'avoir un échantillon parfaitement représentatif de la population de Givors, mais donne une indication sur l'avis de la population.

Les réponses aux questions montrent, qu'il y a suffisamment de transports publics sur Givors, mais doivent être plus adaptés pour les personnes âgées.

De plus, tous ont affirmé qu'il manquait des services de premières nécessités (superette/supermarché, établissement de soins médicaux, station service) dans Givors. Un manque de commerce et d'activité a été relevé, mais par contre un excès de restaurants type «Kebab » a été mentionné à plusieurs reprises.

Suite aux réponses aux questions : c'est dégagé un manque d'activité pour les personnes âgées, mais que les existantes sont appréciées, et qu'elles sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Toutes les personnes savent comment orienter une personne en situation de perte d'autonomie en cas de besoin.

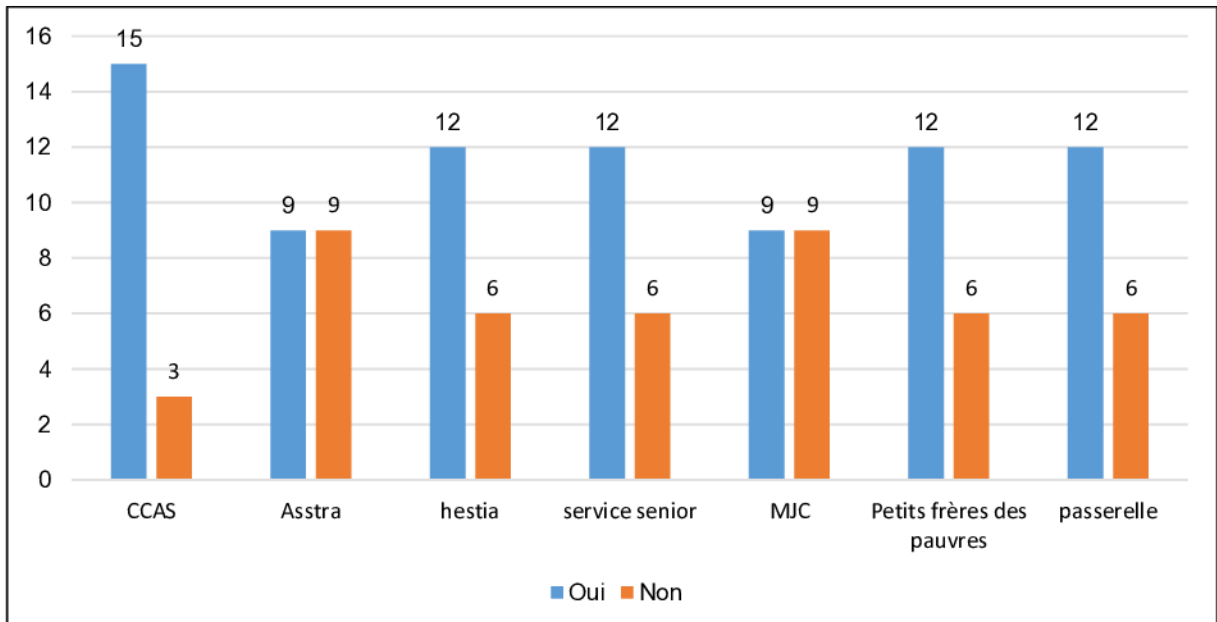
Réponses des habitants aux questions suivantes



Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la l'isolement des personnes âgées 2023

Contrairement au questionnaire sur la précarité alimentaire, on peut voir que la population a une moins bonne connaissance des associations ou structures d'aides aux personnes âgées. Entre 50% et 66% des habitants, connaissent la structure évoquée, mais pour eux il y a un manque de communication sur leurs actions.

Le niveau de connaissance de la population sur les associations d'accompagnement des personnes âgées sur le territoire

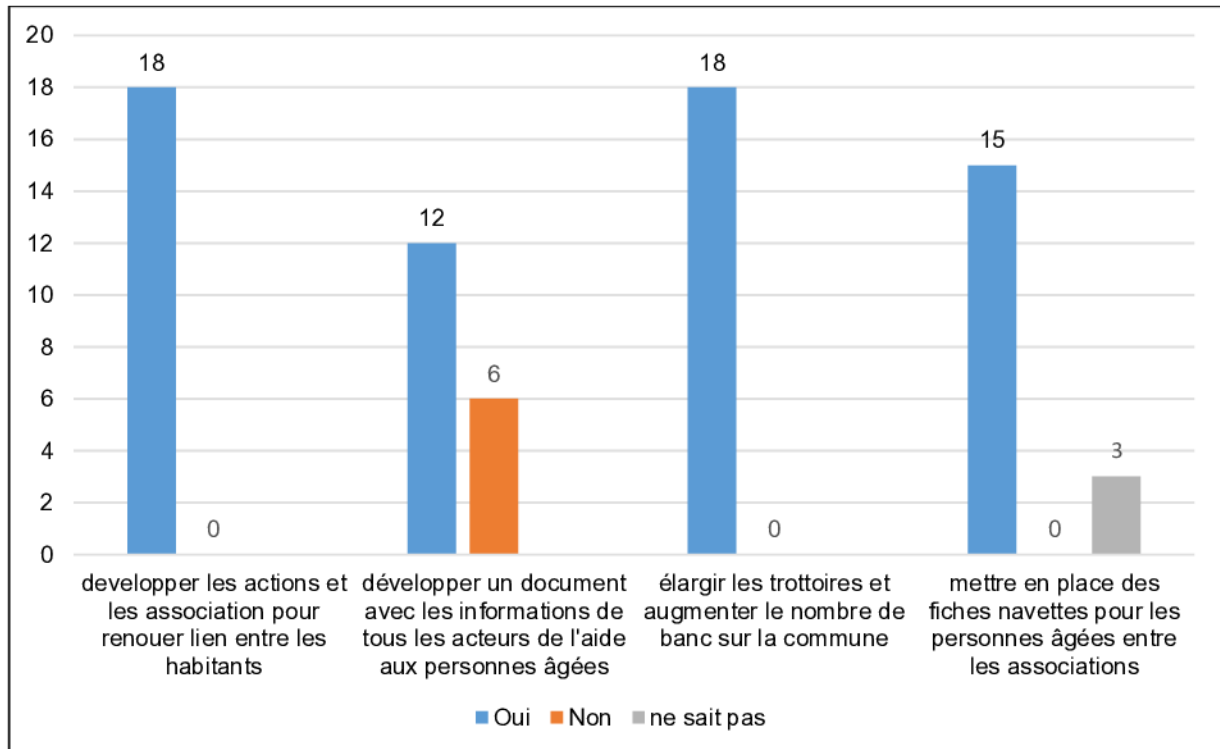


Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la l'isolement des personnes âgées 2023

La totalité des répondants était d'accord sur le fait que la commune manque de bénévoles et de spécialistes de santé pour accompagner les personnes âgées, qu'elles soient en perte d'autonomie ou non.

L'essentiel des propositions du groupe de travail ont été approuvées par les habitants, sauf pour les documents avec toutes les informations des acteurs de l'aide aux personnes âgées qui feraient doublon avec ce qui existe déjà. Pourtant, il n'existe pas de document avec ces informations, on peut trouver les informations sur internet mais cet outil n'est pas le plus utilisé par les personnes âgées.

Réponses de la population pour les propositions du groupe de travail

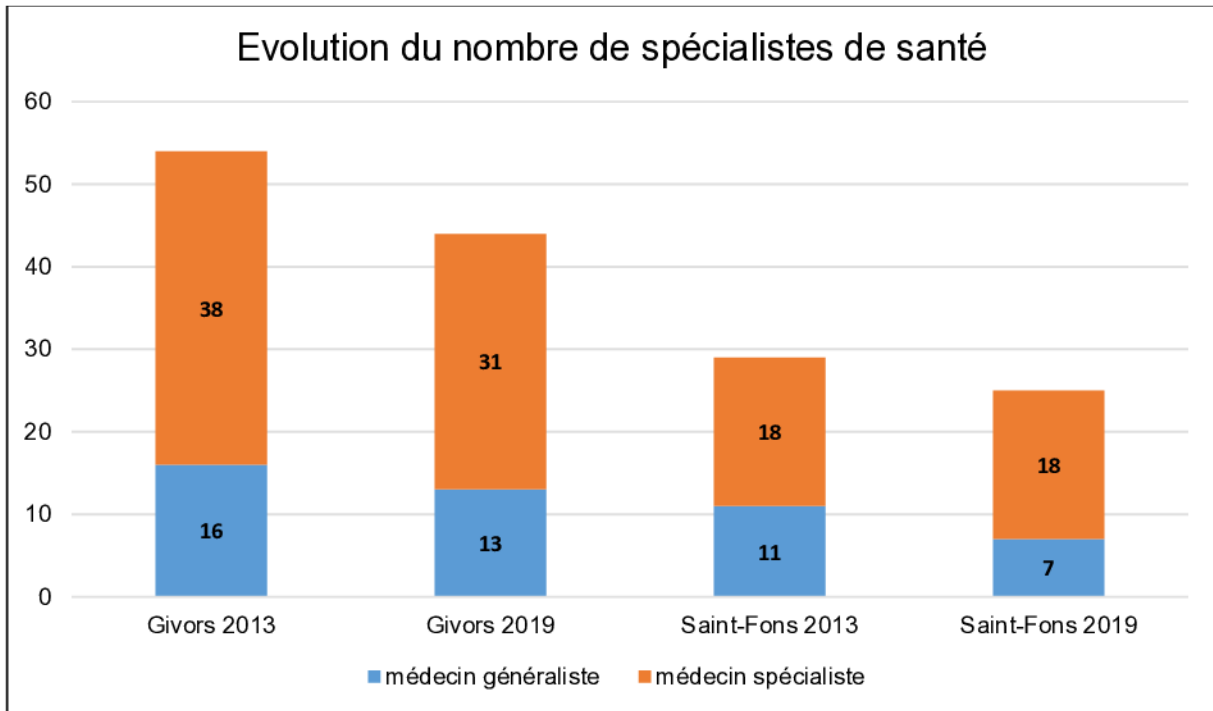


Source : CCAS Givors, questionnaire à la population sur la l'isolement des personnes âgées 2023

C. Une réduction du nombre de spécialistes de santé

Les deux communes voient leur nombre de **médecins spécialistes et généralistes diminuer** entre 2013 et 2019.

Pour Givors la diminution est de 19%, (Saint-Fons ne connaît aucune diminution de son nombre de spécialistes, mais une forte diminution de son nombre de médecins généralistes de 37%).



Source : balise, évolution 2013 et 2019 exploitations principales

Médecin spécialiste = Le médecin spécialiste est un médecin qui a choisi une spécialité parmi les nombreuses spécialités de médecine. Il se consacre donc uniquement à sa spécialité (exemple : cardiologie, gynécologie, cancérologie, allergologie...).

D. Les personnes porteuses de handicap

Le terme handicap : désigne une limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société due à une altération des capacités sensorielles, physiques, mentales, cognitives ou psychiques.

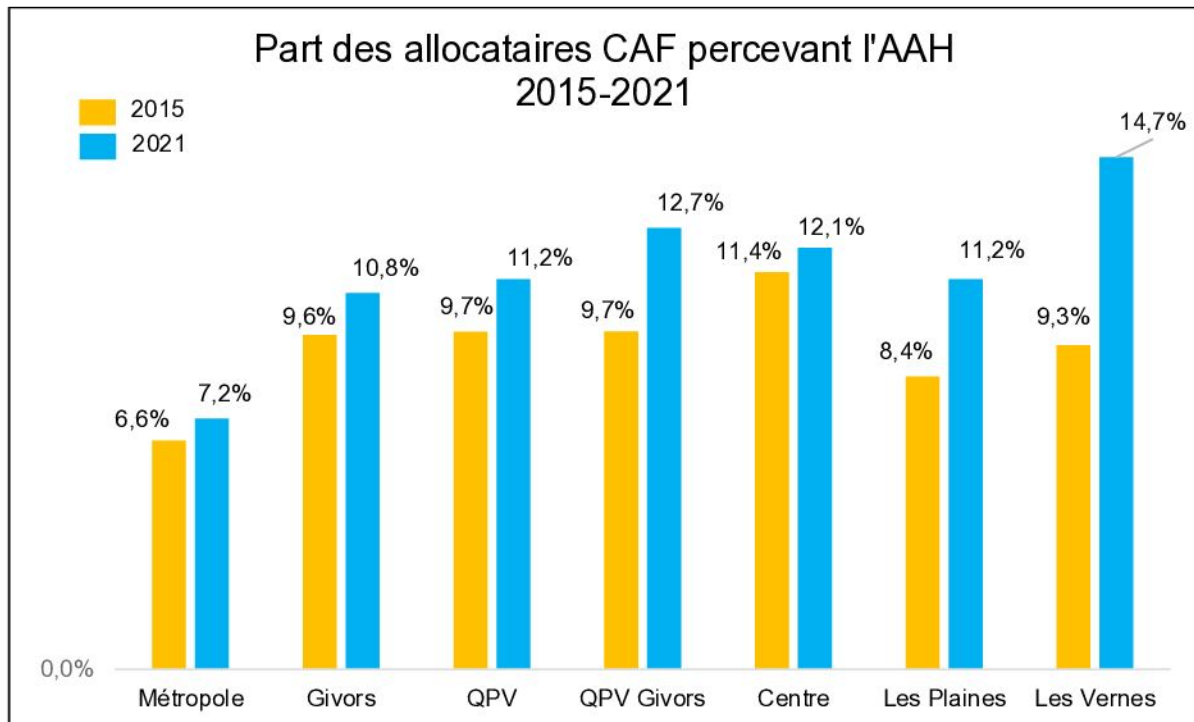
Ci-dessous, sont présentés les nombres de foyers bénéficiaires d'une allocation relative au handicap :

Adultes	Enfants
Allocation Adulte Handicapé (AAH) :	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) :
545 foyers	153 foyers

Source : Insee, RP

Givors a une proportion de sa population bénéficiant de l'AAH (Allocation Adultes Handicapé) plus importante que la CTM. En effet, 6.9% de la population de Givors bénéficie de l'AAH contre 3.1% pour la CTM.

Entre 2015 et 2021, Givors connaît une augmentation de la part des allocataires CAF percevant l'AAH. Cette augmentation est de 1.2 point pour la commune. La métropole constate une augmentation moindre de 0.6 point.



Sources : Fichier des allocataires de la CAF

VII. Conclusion

L'observation sociale de Givors témoigne d'une ville contrastée, inégalitaire, économiquement et socialement fragmentée, composée de quartiers avec des logiques et des dynamiques très hétérogènes.

Givors est une des communes où une part importante des habitants cumule des fragilités concernant leurs conditions de vie.

Il apparaît que les givordins les plus en difficultés soient plus concentrés en centre-ville et dans le nord de la ville.

Ces disparités spatiales, qui peuvent fonctionner en une juxtaposition de territoires et de classes sociales, sont ancrées depuis longtemps.

Dans les futures ABS, il semblerait opportun d'affiner les constats au niveau des quartiers, car de forts contrastes existent.

De plus la volonté du politique tend à vouloir impulser la connaissance de données encore mal connues des statistiques nationales concernant une population désocialisée appartenant à l'extrême pauvreté.

Les entretiens avec les partenaires de la ville ont été révélateur des problématiques préexistantes : la grande hétérogénéité économique, les inégalités sociales des conditions de vie dans le logement et le manque de médecins sur le territoire.

Le CCAS a pour rôle de de maintenir et d'adapter ses actions à ce contexte.

Il faut aussi se rappeler de la crise du COVID 19 a affaibli l'économie, les services de santé et l'organisation du territoire. Pour autant, durant la crise les ouvertures des accueils sociaux ont été maintenues sans aucune interruption. Ils ont dispensé les aides ; et ils ont aussi paliés pour les structures fermées au public.

De plus, la coordination des acteurs sociaux et certains partenariats s'est intensifié pour venir en aide aux Givordins les plus fragiles. Le CCAS s'est révélé un maillon essentiel de la politique sociale de la commune. Son personnel s'est investi dans l'aide. Il a fait preuve d'un grand sens du service public et a pris conscience de la pertinence de son action malgré sa charge mentale très importante. Le CCAS apparaît néanmoins sous dimensionné par rapport à l'ampleur des besoins sociaux, pour répondre de manière réactive à toutes les demandes, et accompagnements sociaux dans le temps long.

Comme d'autres communes , une partie de la population , par méconnaissance, n'ont pas accès à leurs droits.

VIII. Les pistes de travail :

- Comment attirer des populations sur Givors et de préférence jeunes tout en évitant que la population déjà présente ne quitte le territoire ?
- Qu'est ce qui peut être mis en place pour satisfaire la demande en logements sociaux sur le territoire ?
- Le parc de logement de Givors n'est t-il pas à rénover de par son importante ancienneté ?
- Comment inciter de nouvelles entreprises à s'installer sur le territoire et s'assurer de leur diversité d'activité ?
- La construction d'établissements de formation supérieure sur Givors lui permettrait d'avoir une population plus qualifiée ?
- Comment renforcer l'information à la population dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'accompagnement des personnes âgées et de l'accès aux droits ?
- Qu'est ce qui peut être mis en place pour lutter contre la pauvreté de la population ?
- Qu'est ce qui peut être mis en place pour améliorer la connaissance de la population senior sur Givors ?
- Comment informer et faciliter l'accès pour tous au service senior du CCAS?

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le



ID : 069-266910058-20231205-CA_DEL231205_1-DE